



FRANKLIN RESPONSABLE

Le vice-président de la compagnie White Star déclare qu'il est en grande partie responsable des opérations de sa compagnie.

Il ne peut indiquer cependant les sources du faux message disant que le "Titanic", sauvé, se dirigeait sur Halifax.

WASHINGTON, D.C., 23. — M. P. Franklin, vice-président de l'International Mercantile Company, fut interrogé à l'enquête, hier, par le sénateur Smith.

M. Franklin commença à questionner M. Franklin au sujet des communications de la compagnie. Il s'agit d'un long espace de temps avant que le témoin entrât dans la boîte. M. Ismay était assis à l'extrémité d'une longue table et causait avec J. P. Kierlin, un des officiers de la ligne White Star. Il dessinait incessamment sur une feuille de papier qu'il avait prise sur la table des journalistes. Le dessin était le pavillon de la ligne White Star, un pavillon semblable à celui qui flottait sur le "Titanic" lorsqu'il sombra.

Juste avant de commencer l'interrogatoire, le sénateur Smith dit : "L'enquête que nous faisons a pour but de nous assurer de certains faits arrivés lors du terrible naufrage du "Titanic".

Il est de mon devoir de rappeler que les personnes de l'auditoire ne sont que tolérées et que leur demande de bien vouloir s'abstenir de manifester leur opinion. Si cette demande était violée, nous serions obligés de prendre d'autres mesures. Je demande donc que les témoins soient traités avec courtoisie et soient.

M. Franklin parla ensuite des opérations financières de l'International Mercantile Marine.

LA CAPITALISATION DE LA COMPAGNIE

— "Quelle est la capitalisation," demanda le sénateur Smith ?

— "C'est millions en actions communes et préférentielles."

— "Pouvez-vous donner les noms des directeurs des différentes compagnies de navigation, fit M. Smith ?

— "Je ne puis, mais je suis capable de vous nommer les officiers et les directeurs de l'International Marine. Puis il donna lecture de plusieurs noms."

M. Smith : Vous êtes le représentant officiel de la ligne White Star en ce pays ?

— "Oui."

— "Quelqu'un partage-t-il la responsabilité avec vous ?

LA RESPONSABILITE DE M. FRANKLIN

— "Je suis en grande partie responsable. Il y a des directeurs en ce pays et souvent nous avons des réunions."

— "Connaissez-vous le capitaine Smith, du "Titanic" ?

— "Depuis 1898. Le capitaine a commandé le "Majestic", le "Adriatic", le "Baltic", l'"Olympic" et le "Titanic".

— "Autant que vous en avez eu connaissance, avez-vous eu, vous ou vos subordonnés des communications avec le capitaine Smith dans son dernier voyage ?

— "Pas du tout. Nous n'avons pas entendu parler de lui."

M. Franklin déclare qu'il n'avait eu qu'une communication avec Ismay. C'est un télégramme de Southampton par lequel M. Ismay annonçait le succès de l'essai du "Titanic" et la perspective d'un heureux voyage.

— "C'est la seule communication que j'ai eue avec le capitaine, les officiers et les passagers du "Titanic" après le départ de Southampton."

A PROPOS DES FAUX MESSAGES

Le sénateur Smith montra ensuite

D'OU VIENNT CETTE PETITE FILLE ?

ELLE PRETEND VENIR DE MONTREAL, MAIS N'EST PAS POSITIVE SUR LE NOM ET L'ADRESSE DE SES PARENTS.

(Spécial de la Patrie)

SAINT-ANNE DE LA PERADE, 23.—Les citoyens de Sainte-Anne de la Pêrade qui se trouvaient à la gare du lac, mercredi,

ont été surpris de voir une fillette de douze ans descendre du train et leur demander de la conduire chez une dame Lemieux, quand il n'y a personne de ce nom à Sainte-Anne.

On entourait l'enfant et on tenta d'avoir d'elle des renseignements sur l'endroit où elle voulait aller. Ce fut peine perdue, car elle nomma tous les membres de sa famille qui se sont pas

On se demanda si on se trouve en présence d'une simple escapade d'enfant ou si cette fillette a été victime d'une intrigue ourdie pour se débarrasser d'elle par des parents inhumains. Toutes les suppositions sont possibles et aucune n'est satisfaisante tant qu'on n'aura pas retrouvé les gens qui l'ont mise à bord du train.

Elle avait été confiée au conducteur, qui n'a pu donner de renseignements sur son identité.

Elle a été tranquille pendant le trajet et s'est montrée très sage. Elle est modestement vêtue, mais assez confortablement.

Après avoir demandé à être conduite chez une dame Lemieux, comme nous l'avons dit, elle a demandé à être conduite chez une dame Lalonde. Il n'y a pas plus de dame Lalonde que de dame Lemieux, à Sainte-Anne.

L'enfant s'est alors trouvée très embarrassée, de même que ceux qui l'entouraient et qui cherchaient à lui rendre service.

Quand il s'est agi de savoir le nom de l'enfant, on a eu autant de peine à l'apprendre qu'on en avait eu pour savoir où elle allait.

Après avoir dit qu'elle s'appelait Annette Lemieux et qu'elle demeurait à Carillon, elle a ensuite prétendu qu'elle s'appelait Annette Lalonde et qu'elle demeurait sur la rue Guy ou sur la rue Dorchester.

L'enfant a dit aux citoyens de Sainte-Anne que sa mère, originaire de Vaudreuil, s'appelait Sarah Lalonde.

Elle n'a pas expliqué comme elle se trouvait à Sainte-Anne. D'après elle, son père et sa mère seraient venus à la maltraitement.

C'est tout ce qu'on a pu en tirer. M. O. Rivard, constable de Sainte-Anne, a pris l'enfant chez lui. Il serait désireux de connaître son véritable nom, afin de pouvoir communiquer avec les parents de l'enfant, si elle en a réellement.

Un message lui fut reçu de l'"Olympic", le "Carpathia" rapporte que le "Titanic" est sur les lieux de l'accident, et qu'il a recueilli 20 chaloupes avec les passagers. Le "Baltic" s'en retourne. La position n'est pas donnée. (Signé) Hadcock, "Olympic".

Les dépêches rassurantes envoyées des premiers heures du désastre firent ensuite le sujet de l'enquête.

— "Dites au comité sur quoi vous basez vos déclarations, demanda le sénateur Smith."

— "Nous les avons basées sur des rapports reçus à Cap Race par nos câblogrammes et des journaux. Ce n'est pas pour essayer d'être faux, mais il est impossible de savoir quelque chose de précis."

— "Avez-vous entendu parler du "Carpathia" avant ce temps ?

— "Non, monsieur."

La mer rend ses victimes

Le navire "Mackay Bennett", d'Halifax, a réussi à repêcher 53 cadavres, dont 27 ont pu être identifiés.

A part le nom de Widener, aucun nom n'est connu. Le steamer "Minia" va remplacer le "Mackay Bennett" qui revient vers Halifax.

(Service spécial de la Patrie)

HALIFAX, 23.— Un câblogramme du navire Mackay-Bennett et envoyé également à New-York, déclare qu'il a son bord cinquante-trois cadavres qui ont été identifiés ou le seront tout probablement à leur arrivée ici. Le Mackay-Bennett qui avait quitté le port avec les instructions de s'occuper de la mer, dont l'identification serait considérée comme impossible, avait pris à bord un pasteur qui officie aux funérailles en pleine mer de ces victimes. La nuit, une chose a été faite pour le vapeur "Minia", qui contient en outre 150 cercueils et 80 tonnes de glace, ainsi qu'une grande quantité de ferrailles devant servir de poids pour enfouir ces cadavres non identifiés dans l'océan.

Quoi qu'il en soit, en supposant que le Mackay-Bennett quitte le lieu du sinistre cet après-midi, il ne pourrait être ici que jeudi matin.

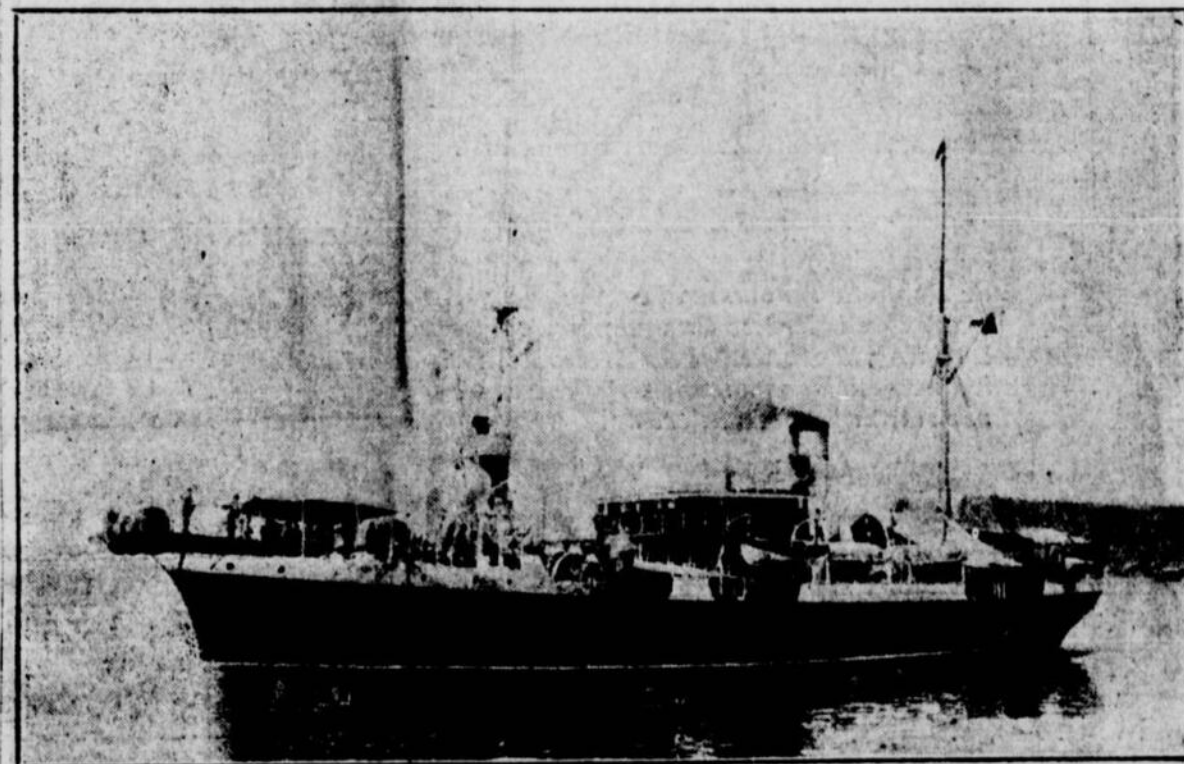
NEW-YORK, 23.— La première liste des noms des cadavres retrouvés par le Mackay-Bennett a été reçue aujourd'hui. Elle contient 27 noms, mais à l'exception de celui de Widener (qui tout probablement est Widener), aucun n'appartient à des personnes connues.

Environ 27 de ces noms n'apparaissent pas sur la liste des passagers, ce qui porte à croire que plusieurs des cadavres sont ceux des membres de l'équipage du malheureux navire.

Un teneur disait que c'était l'intention de Madame John-Jacob Astor de se rendre au lieu du naufrage pour pouvoir identifier elle-même le corps de son mari, mais la chose paraît peu probable.

Voici la liste des cadavres identifiés :

D. M. Hoffman.
Mme Alexander Robbins.
William H. Harbeck.
Malcolm Johnson.
A. J. Hallerson.
H. W. Ashe.
Leslie Williams.
A. H. Hayter.
Jerry Monroe.
Frederic Sutton.
J. S. Gill.



LE MACKAY-BENNETT, qui a recueilli des cadavres des naufragés.

La grève est imminente

D'ici 36 heures, environ 27,700 mécaniciens sur 50 chemins de fer américains à l'est de Chicago, se mettront en grève si les patrons n'acceptent pas leurs demandes. — Le Vermont, le Rutland et le Central New-Jersey seuls ne seront pas dans la grève.

(Service spécial de la Patrie)

NEW-YORK, 23 D'après une déclaration de Warren S. Stone, une grève des mécaniciens sur cinquante chemins de fer à l'est de Chicago et au nord de la rivière Potomac, commencera d'ici trente-six heures. A cinq heures le comité que les chemins de fer avaient nommé pour considérer les demandes des grévistes s'ajournerait sans avoir rien pu décider encore. Les ingénieurs mécaniciens exigent une augmentation de salaire d'environ 18 pour cent.

Le commissaire du Travail, Charles P. Neil et le juge Krupp, sont ici pour essayer d'amener les deux parties à se soumettre à un tribunal d'arbitrage, mais on dit les ingénieurs mécaniciens déterminés à ne rien céder dans leurs revendications.

Stone accuse les gérants de chemins de fer d'être de mauvaise foi. "Nous faisons toujours courtage à leur endroit, dit-il, mais leur attitude est toujours été arrogante". Le chef Stone habite ses quartiers généraux à New-York, et de là communique avec tous les grévistes, dont le nombre s'élève à 25,700.

Cette grève affectera 50,000 milles de chemin de fer, ce qui représente environ 32 pour cent de tout le trafic des Etats-Unis.

Trois chemins de fer seulement ne seront pas affectés par cette grève, le Central de New-Jersey, le Vermont et le Rutland. Les demandes des mécaniciens ont été communiquées aux chemins de fer depuis le 22 janvier et à la conférence du mois de mars ces demandes furent formellement rejetées, les gérants des chemins de fer en question déclarant que cela entraînerait une dépense additionnelle de \$7,553,000 par année.

Pendant ce même mois l'union des mécaniciens votait par une grosse majorité, la grève générale. Les chemins de fer en ont obtenu alors une autre conférence qui vient de se terminer ici sans résultat.

Voici la déclaration du comité nommé par les chemins de fer et envoyé à M. Stone :

"Cher monsieur.— En réponse à la vôtre du 19 courant, nous regrettons de dire qu'après avoir soigneusement considéré toute la question en jeu, il nous est impossible de modifier notre première décision : "J. C. Stuart, Président."

Le chef Stone dit avoir reçu l'offre des bons offices du commissaire Neil et du juge Krupp et qu'il les soumettra aux grévistes, mais il est probable que ceux-ci veulent se soumettre à l'arbitrage.

Toutefois le chef Stone recommandera la nomination d'un comité à cet effet. De son côté J. C. Stuart, a convoqué une réunion des gérants pour prendre en considération ces offres de médiation.— On annonce au dernier moment que les ingénieurs mécaniciens ont accepté Messieurs Neil et Krupp comme arbitres de leur différend.

La dernière grève des ingénieurs mécaniciens avait eu lieu en 1893, mais comprenait tous les employés des trains, ingénieurs, conducteurs, et serre-freins.

En 1888 la grève fut déclarée par les ingénieurs et dura longtemps, mais fut désastreuse pour eux. Les demandes actuelles d'augmentation de salaires, disent les ingénieurs mécaniciens, n'ont rien d'exorbitant, puis ne nous exigeons que d'être mis sur le même pied que les employés des chemins de fer de l'ouest.

LES PERTES SERAIENT DE \$15,000,000

(Service spécial de la Patrie)

NEW-YORK, 23.— Ceux qui s'occupent d'assurance, affirment ici que les pertes occasionnées par le naufrage du "Titanic" s'élèveront à \$15,000,000. Ce fait, dit l'assurance Field, est sans précédent dans les annales des assurances maritimes.

Voici la déclaration du comité



LE SENATEUR WILLIAM ALDEN SMITH, qui dirige l'enquête sur le désastre du "Titanic".

Voici la liste des cadavres identifiés :

D. M. Hoffman.
Mme Alexander Robbins.
William H. Harbeck.
Malcolm Johnson.
A. J. Hallerson.
H. W. Ashe.
Leslie Williams.
A. H. Hayter.
Jerry Monroe.
Frederic Sutton.
J. S. Gill.

UN NAVIRE A L'HORIZON

A peine à cinq milles du "Titanic" un navire passa sans répondre aux signaux de détresse donnés par les projecteurs.

Témoignage d'une grande importance du quatrième officier du bord.—Ismay avait grande hâte de retourner en Europe.

WASHINGTON, D.C., 23.—Le "Titanic" a coulé au fond de la mer, entraînant dans l'abîme plus de 1,600 passagers et membres de l'équipage, alors que le second, sous la forme d'un navire qui n'a pas pu ou n'a pas voulu répondre aux signaux de détresse, se trouvait à moins de cinq milles de la scène du désastre.

M. J. B. Boxhall, quatrième officier à bord du malheureux transatlantique, a déclaré devant le comité d'enquête du sénat, hier, qu'il avait essayé en vain d'attirer l'attention du navire étranger qui était si près du "Titanic".

Le vapeur, déclare M. Boxhall, n'était certainement pas à plus de cinq milles, et il se dirigeait vers le "Titanic". Il était si peu éloigné qu'il se tenait, pouvait facilement distinguer les feux du mât et même la leur rouge des feux qui brillaient sur le flanc du navire étranger.

M. Boxhall lança des fusées volantes, il se servit des signaux de détresse de Morse, mais le tout en vain. Le capitaine Smith et plusieurs autres officiers, qui se trouvaient près de lui au moment où il faisait ses appels, crurent que ce navire avait compris leurs signaux et qu'il répondait.

Boxhall ne vit cependant pas les signaux en réponse à l'appel au secours. En tout cas, le navire en question, continuant sa course, passa au large du "Titanic" sans venir à son aide.

Cette déclaration et celle de P. A. S. Franklin, vice-président de la ligne White Star, qui avoua que le "Titanic" n'avait pas assez de chaloupes pour recueillir toutes les personnes qui se trouvaient à bord, ont été les deux principaux événements à la reprise de l'enquête aujourd'hui.

Durant presque toute la séance de l'avant-midi, on questionna M. Franklin au sujet des chaloupes qu'il avait échangées avec le "Carpathia" après que ce vapeur se fut mis en route pour New-York avec les survivants du "Titanic" au nombre de quatre cent quatre-vingt-trois.

Ismay, directeur-gérant de la compagnie, déclara qu'il était parti de la chambre de télégraphie sans fil afin de donner la position du navire aux télégraphistes. Puis il revint sur le pont où l'on s'apprêtait à mettre les chaloupes à la mer. Tous les passagers avaient leur ceinture de sauvetage. Puis il continua :

Après cela je passai la plus grande partie du temps sur le pont d'où j'envoyais des signaux de détresse, jusqu'au moment de quitter le "Titanic" afin d'attirer l'attention de ce transatlantique qui était peu éloigné de nous. J'avais vu ses lumières. Il semblait venir à notre rencontre et n'était pas à une forte distance. Il me semble qu'il vint assez près pour pouvoir lire nos signaux électriques de Morse. J'en avais la conviction. Il resta près de moi longtemps, essayant de faire des signaux. Alors le capitaine me demanda de signaler au moyen de fusées Morse :

"Venez de suite, nous coulons".

(SUITE A LA 2e PAGE)

BRUCE ISMAY AVAIT HÂTE DE RETOURNER EN EUROPE

Parmi les marconigrammes qui furent lus au cours de l'enquête, il y en avait un de M. Ismay, disant de rentrer le "Cedric" à New-York jusqu'à l'arrivée du "Carpathia" avec les naufragés. Le directeur-gérant de la compagnie disait dans cette dépêche qu'il serait "hautement satisfait" que les survivants de la catastrophe du "Titanic" fussent immédiatement mis à bord et renvoyés en Europe. M. Ismay s'ajou-

LA GRÈVE QU'IL REFUSA DE SE PORTER AU SECOURS

M. J. B. Boxhall, après avoir raconté les événements de la terrible nuit déclara avoir vu un autre navire à quelques milles de distance sur l'ordre du capitaine, il était allé à la chambre de télégraphie sans fil afin de donner la position du navire aux télégraphistes. Puis il revint sur le pont où l'on s'apprêtait à mettre les chaloupes à la mer. Tous les passagers avaient leur ceinture de sauvetage. Puis il continua :

Après cela je passai la plus grande partie du temps sur le pont d'où j'envoyais des signaux de détresse, jusqu'au moment de quitter le "Titanic" afin d'attirer l'attention de ce transatlantique qui était peu éloigné de nous. J'avais vu ses lumières. Il semblait venir à notre rencontre et n'était pas à une forte distance. Il me semble qu'il vint assez près pour pouvoir lire nos signaux électriques de Morse. J'en avais la conviction. Il resta près de moi longtemps, essayant de faire des signaux. Alors le capitaine me demanda de signaler au moyen de fusées Morse :

"Venez de suite, nous coulons".

(SUITE A LA 2e PAGE)

J. Bruce Ismay croqué dans quelques-unes de ses attitudes les plus caractéristiques devant le comité d'enquête du sénat américain



Shes, George W. Widener, Ramon Artagaveytia, Nihil Schedig, Steward No 76, Yostle Drazenout, R. B. Att, Leslie Gilinski.

17 NOUVEAUX CADAVRES IDENTIFIES

(Service spécial de la Patrie)

NEW-YORK, 23.— La White Star vient de recevoir un message du "Mackay-Bennett" lui donnant une liste additionnelle de noms des cadavres identifiés.

Ce sont pour les passagers, M. et Mme Mack N. McNamee, Catavolas, Vassilios, W. Vear, Mary Managan, William Sage, James Farrel, Henry D. Hansen, James Kelly, Maurets, Adams Reg. Hale et W. D. Douglas. Membres de l'équipage, J. B. Rice, G. Finckley et W. Butt, W. D. Douglas a été embaumé.

LES PERTES SERAIENT DE \$15,000,000

(Service spécial de la Patrie)

NEW-YORK, 23.— Ceux qui s'occupent d'assurance, affirment ici que les pertes occasionnées par le naufrage du "Titanic" s'élèveront à \$15,000,000. Ce fait, dit l'assurance Field, est sans précédent dans les annales des assurances maritimes.

Voici la déclaration du comité

nommé par les chemins de fer et envoyé à M. Stone :

"Cher monsieur.— En réponse à la vôtre du 19 courant, nous regrettons de dire qu'après avoir soigneusement considéré toute la question en jeu, il nous est impossible de modifier notre première décision : "J. C. Stuart, Président."

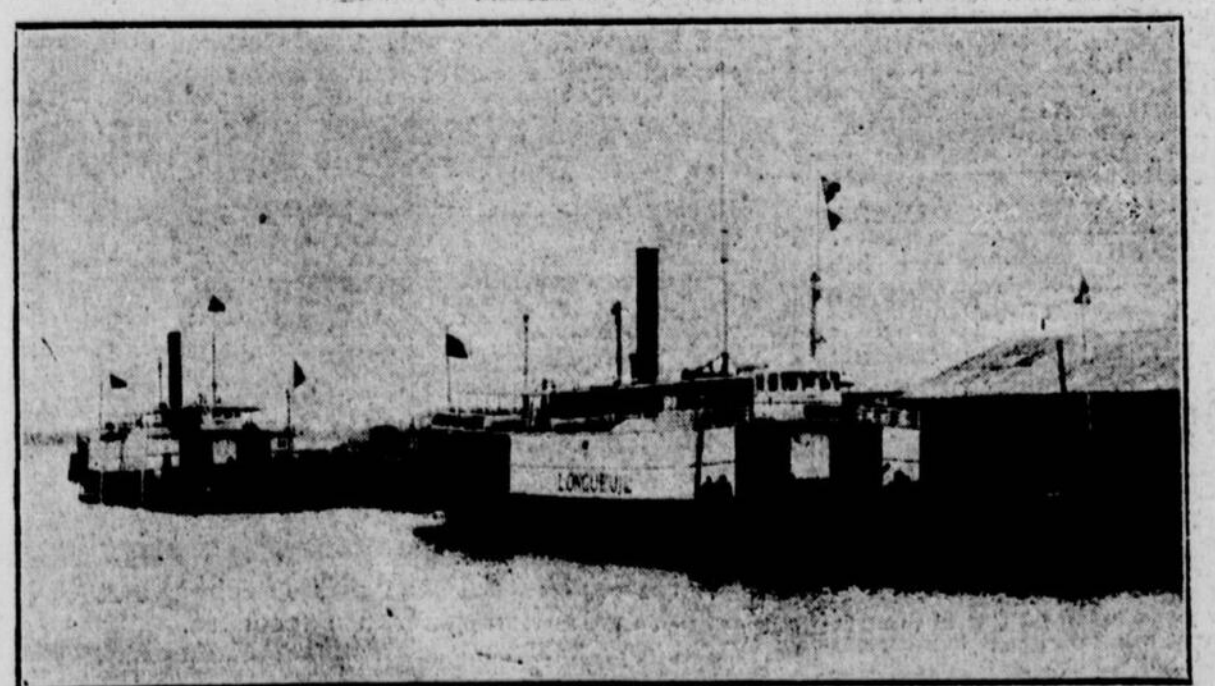
Le chef Stone dit avoir reçu l'offre des bons offices du commissaire Neil et du juge Krupp et qu'il les soumettra aux grévistes, mais il est probable que ceux-ci veulent se soumettre à l'arbitrage.

Toutefois le chef Stone recommandera la nomination d'un comité à cet effet. De son côté J. C. Stuart, a convoqué une réunion des gérants pour prendre en considération ces offres de médiation.— On annonce au dernier moment que les ingénieurs mécaniciens ont accepté Messieurs Neil et Krupp comme arbitres de leur différend.

La dernière grève des ingénieurs mécaniciens avait eu lieu en 1893, mais comprenait tous les employés des trains, ingénieurs, conducteurs, et serre-freins.

En 1888 la grève fut déclarée par les ingénieurs et dura longtemps, mais fut désastreuse pour eux. Les demandes actuelles d'augmentation de salaires, disent les ingénieurs mécaniciens, n'ont rien d'exorbitant, puis ne nous exigeons que d'être mis sur le même pied que les employés des chemins de fer de l'ouest.

LE "LONGUEUIL" ET LE "BOUCHERVILLE" INAUGURENT LA SAISON DE 1912



LE "LONGUEUIL" ET LE "BOUCHERVILLE" quelques instants après leur arrivée au Quai Tarte, cet avant-midi. — (Cliché du photograph de la Patrie).

La navigation dans notre port a été ouverte officiellement par l'arrivée au Quai Tarte, du "Longueuil" de la compagnie Richelieu et d'Ontario à neuf heures et douze minutes, ce matin. Ce vapeur était suivi de près par le "Boucherville" de la même ligne qui, à son tour a moullé

le au quai Tarte, à neuf heures et vingt-et-une minutes. Ces deux navires qui furent aussi les premiers à entrer dans le port, à leur dernier, le furent par une drôle de coïncidence, exactement à la même date, soit 23 avril, et à peu près à la même heure.

Le capitaine Manderville était à bord du "Longueuil" et le capitaine Laviolette conduisait le "Boucherville". On ne croit pas que ces vapeurs puissent faire de traverses, avant une couple de jours à cause des énormes amoncellements de glaces sur les quais de la rive sud.

UN NAVIRE A L'HORIZON

SUITE DE LA 1^{re} PAGE

—Vous n'avez pas répondu? demanda le capitaine Smith?

—Je n'ai rien vu moi-même, mais deux de nos hommes ont déclaré avoir vu des signaux sur ce navire.

—A quelle distance pensez-vous qu'il était?

—Cinq milles, approximativement. Boxhall déclara ne pas savoir que c'était ce navire.

—Avez-vous entendu parler de ce navire depuis?

—Non, quelques-uns disent qu'il a répondu à nos signaux, mais je ne les ai pas vus.

—Qu'entendez-vous par quelques-uns?

—Ce ne sont pas des passagers, mais le capitaine et tous les membres de l'équipage.

—Quelles lumières y avait-il sur ce navire?

—D'abord nous vîmes à son bord les lanternes et quelques minutes plus tard les lumières rouges du bord.

Il s'approchait.

—Supposons que vous auriez eu un puissant projecteur sur le "Titanic" n'auriez-vous pas pu lui envoyer les rayons et attirer son attention?

—Nous aurions pu le faire.

COMMENT IL ÉCHAPPA AU DÉSASTRE

Boxhall déclara qu'il avait ramé dans une chaloupe à une distance de trois quarts de mille du "Titanic" avant qu'il sombrât.

Il avait ramé autour du navire pendant quelque temps auparavant, car il y avait de la place pour 3 de plus, mais ils ne purent trouver personne. "L" n'y avait qu'un seul homme capable de ramer à part moi, dit Boxhall, et je craignais de rester longtemps dans le voisinage du navire de peur d'un accident.

C'est le capitaine Smith qui lui a ordonné de prendre charge d'une chaloupe.

Il fut le premier à atteindre le "Carpathia" à 4 h 10 p. m. Il a parlé à J. Bruce Ismay sur le pont juste au moment où le capitaine lui ordonna de descendre la chaloupe; il avait des lanternes sur cette chaloupe et il vit que plusieurs autres en avaient aussi, mais ne peut l'affirmer pour tous.

Cependant Boxhall admit que le "Titanic" avait tout ce qu'il fallait en quittant les chantiers de Belfast. Chaque chaloupe devait contenir 65 personnes dans les conditions nécessaires.

Boxhall rendit un témoignage qui permettait probablement au comité de vérifier l'histoire de l'histoire racontée par un garçon de table à l'effet que les hommes de la vigie auraient déclaré qu'il y avait des icebergs, mais que le premier officier Murdoch avait méprisé cet avertissement.

Ces deux hommes sont Fleet et Leigh.

—Le choc avec l'iceberg ne fut pas bien fort, dit Boxhall. Il marchait sur le pont, à ce moment et ni le capitaine ni les officiers n'ont cru la chose sérieuse. Ils eurent de la difficulté à voir ce qu'il y avait de banquise, après la collision, vu qu'elle semblait noire au lieu de blanche et qu'elle était seulement d'une hauteur de trente pieds au-dessus de l'eau.

Boxhall déclara avoir vu Ismay travailler à mettre les chaloupes à la mer, puis il le revit plus tard dans une chaloupe flottant en compagnie de W. E. Carter, de Philadelphie, de trois hommes qui semblaient être des Cubains et de plusieurs dames.

La mer était calme comme de l'huile, ce soir-là, dit M. Boxhall, et il était extrêmement difficile de voir les icebergs dans de telles conditions.

UNE CAUSE VIEILLE

DE VINGT ANS

INVITATION A MONTREAL

Sera entendu, demain à Ottawa, — Une réclamation de \$200,000 contre la Nouvelle-Ecosse.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 22. — Une cause spéciale, composée de Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême du Canada; de Sir Charles Townshead, juge en chef d'Ontario et de l'hon. juge Drysdale, de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, siégera demain à Ottawa pour entendre une réclamation de \$200,000 contre la province de la Nouvelle-Ecosse de la part des comtés de Pictou, d'Antigonish et de Guysboro. Cette cause est vieille de vingt ans et concerne l'achat du droit de passage pour l'intercolonial.

La cour est nommée en vertu d'une législation spéciale. Les avocats intéressés dans cette cause sont MM. Ned Macdonald et A. K. McLean, deux députés libéraux. Il sera intéressant de voir plaider l'un contre l'autre, spectacle qu'Ottawa n'a pas encore vu. MM. Macdonald et McLean sont deux des principaux lieutenants de Sir Wilfrid Laurier.

LE NOUVEAU PARC A WESTMOUNT

Le Conseil de cette municipalité adopte un règlement qui soumettra aux contribuables.

Le règlement au sujet de l'achat de certains terrains devant être convertis en parc, sur le boulevard Westmount, a été adopté en troisième lecture par le conseil de West-

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

Une nombreuse délégation d'enfants et de jeunes gens a aussi demandé au conseil le permis de jouer au baseball sur le parc de l'avenue Sherbrooke. Ce permis a été tranché à la suite d'un accident au cours duquel un enfant a été tué par une balle. Le conseil étudiera la question de nouveau.

Le rôle spécial d'évaluation pour défrayer le coût des canaux construits en 1911, a été homologué hier soir. Une seule réclamation avait été présentée.

SPECIAL POUR STEAMER

En rapport avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.-B., vendredi, le 25 avril, un train spécial de steamer, avec wagons de bagages, de première classe, restaurant et splendides wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 8.15 p. m., jeudi, 25 avril, pour se rendre jusqu'à l'embarcadere du steamer à St-Jean ouest. 49.3

LE TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

La commission des chemins de fer siègeant hier à Montréal, a ordonné à la Ville d'en commencer la construction sans retard.

La commission des chemins de fer a siégé à Montréal, hier, alors qu'elle devait prendre en considération les deux grosses questions concernant la diminution des taux du

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

Une nombreuse délégation d'enfants et de jeunes gens a aussi demandé au conseil le permis de jouer au baseball sur le parc de l'avenue Sherbrooke. Ce permis a été tranché à la suite d'un accident au cours duquel un enfant a été tué par une balle. Le conseil étudiera la question de nouveau.

Le rôle spécial d'évaluation pour défrayer le coût des canaux construits en 1911, a été homologué hier soir. Une seule réclamation avait été présentée.

SPECIAL POUR STEAMER

En rapport avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.-B., vendredi, le 25 avril, un train spécial de steamer, avec wagons de bagages, de première classe, restaurant et splendides wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 8.15 p. m., jeudi, 25 avril, pour se rendre jusqu'à l'embarcadere du steamer à St-Jean ouest. 49.3

LE TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

La commission des chemins de fer siègeant hier à Montréal, a ordonné à la Ville d'en commencer la construction sans retard.

La commission des chemins de fer a siégé à Montréal, hier, alors qu'elle devait prendre en considération les deux grosses questions concernant la diminution des taux du

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

Une nombreuse délégation d'enfants et de jeunes gens a aussi demandé au conseil le permis de jouer au baseball sur le parc de l'avenue Sherbrooke. Ce permis a été tranché à la suite d'un accident au cours duquel un enfant a été tué par une balle. Le conseil étudiera la question de nouveau.

Le rôle spécial d'évaluation pour défrayer le coût des canaux construits en 1911, a été homologué hier soir. Une seule réclamation avait été présentée.

SPECIAL POUR STEAMER

En rapport avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.-B., vendredi, le 25 avril, un train spécial de steamer, avec wagons de bagages, de première classe, restaurant et splendides wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 8.15 p. m., jeudi, 25 avril, pour se rendre jusqu'à l'embarcadere du steamer à St-Jean ouest. 49.3

LE TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

La commission des chemins de fer siègeant hier à Montréal, a ordonné à la Ville d'en commencer la construction sans retard.

La commission des chemins de fer a siégé à Montréal, hier, alors qu'elle devait prendre en considération les deux grosses questions concernant la diminution des taux du

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

Une nombreuse délégation d'enfants et de jeunes gens a aussi demandé au conseil le permis de jouer au baseball sur le parc de l'avenue Sherbrooke. Ce permis a été tranché à la suite d'un accident au cours duquel un enfant a été tué par une balle. Le conseil étudiera la question de nouveau.

Le rôle spécial d'évaluation pour défrayer le coût des canaux construits en 1911, a été homologué hier soir. Une seule réclamation avait été présentée.

SPECIAL POUR STEAMER

En rapport avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.-B., vendredi, le 25 avril, un train spécial de steamer, avec wagons de bagages, de première classe, restaurant et splendides wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 8.15 p. m., jeudi, 25 avril, pour se rendre jusqu'à l'embarcadere du steamer à St-Jean ouest. 49.3

LE TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

La commission des chemins de fer siègeant hier à Montréal, a ordonné à la Ville d'en commencer la construction sans retard.

La commission des chemins de fer a siégé à Montréal, hier, alors qu'elle devait prendre en considération les deux grosses questions concernant la diminution des taux du

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

Une nombreuse délégation d'enfants et de jeunes gens a aussi demandé au conseil le permis de jouer au baseball sur le parc de l'avenue Sherbrooke. Ce permis a été tranché à la suite d'un accident au cours duquel un enfant a été tué par une balle. Le conseil étudiera la question de nouveau.

Le rôle spécial d'évaluation pour défrayer le coût des canaux construits en 1911, a été homologué hier soir. Une seule réclamation avait été présentée.

SPECIAL POUR STEAMER

En rapport avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.-B., vendredi, le 25 avril, un train spécial de steamer, avec wagons de bagages, de première classe, restaurant et splendides wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 8.15 p. m., jeudi, 25 avril, pour se rendre jusqu'à l'embarcadere du steamer à St-Jean ouest. 49.3

LE TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

La commission des chemins de fer siègeant hier à Montréal, a ordonné à la Ville d'en commencer la construction sans retard.

La commission des chemins de fer a siégé à Montréal, hier, alors qu'elle devait prendre en considération les deux grosses questions concernant la diminution des taux du

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

Une nombreuse délégation d'enfants et de jeunes gens a aussi demandé au conseil le permis de jouer au baseball sur le parc de l'avenue Sherbrooke. Ce permis a été tranché à la suite d'un accident au cours duquel un enfant a été tué par une balle. Le conseil étudiera la question de nouveau.

Le rôle spécial d'évaluation pour défrayer le coût des canaux construits en 1911, a été homologué hier soir. Une seule réclamation avait été présentée.

SPECIAL POUR STEAMER

En rapport avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.-B., vendredi, le 25 avril, un train spécial de steamer, avec wagons de bagages, de première classe, restaurant et splendides wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 8.15 p. m., jeudi, 25 avril, pour se rendre jusqu'à l'embarcadere du steamer à St-Jean ouest. 49.3

LE TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

La commission des chemins de fer siègeant hier à Montréal, a ordonné à la Ville d'en commencer la construction sans retard.

La commission des chemins de fer a siégé à Montréal, hier, alors qu'elle devait prendre en considération les deux grosses questions concernant la diminution des taux du

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

Une nombreuse délégation d'enfants et de jeunes gens a aussi demandé au conseil le permis de jouer au baseball sur le parc de l'avenue Sherbrooke. Ce permis a été tranché à la suite d'un accident au cours duquel un enfant a été tué par une balle. Le conseil étudiera la question de nouveau.

Le rôle spécial d'évaluation pour défrayer le coût des canaux construits en 1911, a été homologué hier soir. Une seule réclamation avait été présentée.

SPECIAL POUR STEAMER

En rapport avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.-B., vendredi, le 25 avril, un train spécial de steamer, avec wagons de bagages, de première classe, restaurant et splendides wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 8.15 p. m., jeudi, 25 avril, pour se rendre jusqu'à l'embarcadere du steamer à St-Jean ouest. 49.3

LE TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

La commission des chemins de fer siègeant hier à Montréal, a ordonné à la Ville d'en commencer la construction sans retard.

La commission des chemins de fer a siégé à Montréal, hier, alors qu'elle devait prendre en considération les deux grosses questions concernant la diminution des taux du

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

Une nombreuse délégation d'enfants et de jeunes gens a aussi demandé au conseil le permis de jouer au baseball sur le parc de l'avenue Sherbrooke. Ce permis a été tranché à la suite d'un accident au cours duquel un enfant a été tué par une balle. Le conseil étudiera la question de nouveau.

Le rôle spécial d'évaluation pour défrayer le coût des canaux construits en 1911, a été homologué hier soir. Une seule réclamation avait été présentée.

SPECIAL POUR STEAMER

En rapport avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.-B., vendredi, le 25 avril, un train spécial de steamer, avec wagons de bagages, de première classe, restaurant et splendides wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 8.15 p. m., jeudi, 25 avril, pour se rendre jusqu'à l'embarcadere du steamer à St-Jean ouest. 49.3

LE TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

La commission des chemins de fer siègeant hier à Montréal, a ordonné à la Ville d'en commencer la construction sans retard.

La commission des chemins de fer a siégé à Montréal, hier, alors qu'elle devait prendre en considération les deux grosses questions concernant la diminution des taux du

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

WALTER LONG ET LE HOME RULE

LE FOUGUEUX DEPUTE ANGLAIS

CROIT QUE LES CANADIENS

ONT ASSEZ DE SYMPATHIES

POUR L'EMPIRE POUR NE

PAS SOUTENIR L'AUTONOME

MIE DE L'IRLANDE.

LONDRES, 23. — Walter Long, M.P., adressant la parole, la nuit dernière à Dulwich, dit qu'après avoir lu le bill du "Home Rule" il ne pouvait pas comprendre comment les Irlandais pouvaient accepter un tel projet de loi.

Car loin d'être un bienfait pour le fils de l'Irlande il était une insulte à leur adresse.

M. Walter Long a ajouté: "Quand nous étions en guerre, le Canada nous fut d'un grand secours, pendant que l'Irlande faisait son possible pour empêcher ses habitants de s'enrôler dans l'armée britannique." Je vais demander aux Canadiens ce qu'ils pensent des Irlandais qui s'efforcent de paralyser nos efforts d'expansion et diminuer nos chances de succès; ces gens-là ne sont-ils pas des traîtres? Il espère qu'une fois ces choses bien établies il ne se trouvera pas un homme au Canada, en faveur du Home Rule.

ON S'OCCUPE DES

PAUVRES GENS

L'augmentation des salaires des ouvriers et la création d'un fonds de pension pour les employés civils occupent le conseil de ville.

Sur proposition des échevins Larivière et Tétrault, le conseil de ville a adopté, hier, une résolution à l'effet de prier les contrôleurs de la ville de dire au conseil si le budget du mois de mai leur permettra de payer aux journaliers, à l'emploi de la ville, un salaire de \$2.25 par jour au lieu du salaire de \$2.10, payé actuellement.

Cette résolution a été adoptée sans discussion.

À la demande de l'échevin L. A. Lapointe, le conseil a adopté une autre résolution, priant les contrôleurs de la ville de faire rapport, aussitôt que possible, au sujet de l'établissement d'un fonds de pension municipal, auquel sont prêts à souscrire tous les employés de l'hôtel de ville, sauf cinq ou six qui ont refusé de signer une requête à cet effet.

La motion de l'échevin Martin, à l'effet de faire nommer une commission spéciale qui fût chargée d'étudier l'opportunité d'amender la loi des paves, fut déclarée illégale par le maire Lavallée, qui déclara que cette question était du ressort de la commission de législation.

Un permis a été octroyé à la Guarantered Pure Milk Company, de construire une écurie, rue St-Luc.

Les échevins Boyd et Robinson ont demandé si la présence d'une école dans le voisinage immédiat de cette écurie n'était pas un obstacle à l'érection de cette dernière, mais, le Dr Lachapelle a fait remarquer que la ville n'avait pas le pouvoir de prohiber l'érection de telle écurie.

LA PLUS GRANDE COLLECTION

de pianos, pianos automatiques et orgues se trouve chez Layton Bros, seuls agents pour les pianos Steinway, Weber, Steck, Wheelock et Stuyvesant; les pianos Mason & Hamlin et orgues Thomas. Les vieux pianos sont acceptés en échange. Layton Bros, 550 rue Ste-Catherine ouest, coin de la rue Stanley. 19-23

INVITATION

Toronto invite la métropole à souscrire pour les Chinois menacés de la famine.

Montréal est invité à souscrire au fonds de secours qui a été organisé à Toronto pour venir en aide aux victimes du fléau de la famine qui exerce ses ravages en Chine, où 3,000,000 de Célestes sont actuellement exposés à mourir de faim, disent les organisateurs du mouvement de secours.

NOUVEAU PARC

A WESTMOUNT

Le Conseil de cette municipalité adopte un règlement qui soumettra aux contribuables.

Le règlement au sujet de l'achat de certains terrains devant être convertis en parc, sur le boulevard Westmount, a été adopté en troisième lecture par le conseil de West-

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

Une nombreuse délégation d'enfants et de jeunes gens a aussi demandé au conseil le permis de jouer au baseball sur le parc de l'avenue Sherbrooke. Ce permis a été tranché à la suite d'un accident au cours duquel un enfant a été tué par une balle. Le conseil étudiera la question de nouveau.

Le rôle spécial d'évaluation pour défrayer le coût des canaux construits en 1911, a été homologué hier soir. Une seule réclamation avait été présentée.

SPECIAL POUR STEAMER

En rapport avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.-B., vendredi, le 25 avril, un train spécial de steamer, avec wagons de bagages, de première classe, restaurant et splendides wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 8.15 p. m., jeudi, 25 avril, pour se rendre jusqu'à l'embarcadere du steamer à St-Jean ouest. 49.3

LE TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

La commission des chemins de fer siègeant hier à Montréal, a ordonné à la Ville d'en commencer la construction sans retard.

La commission des chemins de fer a siégé à Montréal, hier, alors qu'elle devait prendre en considération les deux grosses questions concernant la diminution des taux du

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

Une nombreuse délégation d'enfants et de jeunes gens a aussi demandé au conseil le permis de jouer au baseball sur le parc de l'avenue Sherbrooke. Ce permis a été tranché à la suite d'un accident au cours duquel un enfant a été tué par une balle. Le conseil étudiera la question de nouveau.

Le rôle spécial d'évaluation pour défrayer le coût des canaux construits en 1911, a été homologué hier soir. Une seule réclamation avait été présentée.

SPECIAL POUR STEAMER

En rapport avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.-B., vendredi, le 25 avril, un train spécial de steamer, avec wagons de bagages, de première classe, restaurant et splendides wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 8.15 p. m., jeudi, 25 avril, pour se rendre jusqu'à l'embarcadere du steamer à St-Jean ouest. 49.3

LE TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

La commission des chemins de fer siègeant hier à Montréal, a ordonné à la Ville d'en commencer la construction sans retard.

La commission des chemins de fer a siégé à Montréal, hier, alors qu'elle devait prendre en considération les deux grosses questions concernant la diminution des taux du

mount, hier soir. Il ne reste plus maintenant qu'à obtenir l'approbation du peuple, le conseil ayant fait sa part. Ce parc coûterait au-delà de \$600,000.

MM. W. M. Reid, A. Murphy, W. H. Leach et J. N. McKim, au moment des citoyens de la haute ville, ont exposé au conseil l'utilité d'un terrain de jeux en cet endroit. Le conseil a promis de s'occuper de la chose.

Une nombreuse délégation d'enfants et de jeunes gens a aussi demandé au conseil le permis de jouer au baseball sur le parc de l'avenue Sherbrooke. Ce permis a été tranché à la suite d'un accident au cours duquel un enfant a été tué par une balle. Le conseil étudiera la question de nouveau.

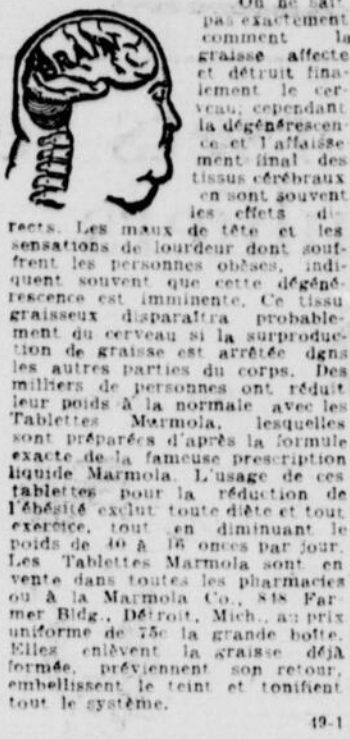
Le rôle spécial d'évaluation pour défrayer le coût des canaux construits en 1911, a été homologué hier soir. Une seule réclamation avait été présentée.

SPECIAL POUR STEAMER

En rapport avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.-B., vendredi, le 25 avril, un train spécial

LES DANGERS DE L'OBSÉITÉ

Comment elle affecte le Cerveau.



ENCORE UNE AUTRE VICTIME

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 23. — En réponse à un cablogramme transmis à ses parents, à Queenstown, le Rév. Père Christophe, professeur à l'Académie St-Patrice, recevait samedi, la triste nouvelle que son frère Patrick, J. Colbert, s'était embarqué le 10 courant, à bord du "Titanic", en route pour Sherbrooke et qu'il n'y avait plus de doute à entretenir sur le sort du malheureux qui ne devait être autre que celui des 1500 victimes de l'affreuse catastrophe.

VILLE MONTCALM

Ne sera pas annexée à la Vieille Capitale.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 23. — Les citoyens de la ville Montcalm sont prononcés, hier contre l'annexion de cette municipalité à Québec. Les antianxionnistes sont sortis vainqueurs du référendum par 24 voix de majorité sur 477 votes donnés.

PATRONS DE LA PATRIE



153 — Robe complète pour jeune fille de 16 à 18 ans. Maté, raiux 1 verges en 44 pour 16 ans.

COUPON

Patron No. 153

Nom
Rue
Ville
Province ou Etat
Mesure du buste
De taille
Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec lui, département des patrons à la PATRIE, Montréal.
En demandant un patron, pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

LES LIBÉRAUX OUVERT LA CAMPAGNE, HIER SOIR, A QUEBEC

Grande assemblée à l'Auditorium.—M. Eugène Leclerc accepte la candidature de Québec-Centre.—Discours de Sir Lomer Gouin, des hon. MM. Taschereau, Kaine, Turgeon, etc.

DANS LE DISTRICT DE QUEBEC

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 23. — Le premier coup de canon de la campagne électorale dans le district de Québec a été tiré hier soir par les libéraux, à une assemblée qui a eu lieu à l'Auditorium.

Il y avait foule et un grand enthousiasme n'a cessé de régner jusqu'à la fin.

Le maire de Québec, M. Napoléon Drouin, présidait.

Sur l'estrade, à côté du président, on remarquait Sir Lomer Gouin, les honorables MM. L.-A. Taschereau, J.-E. Caron, Adolphe Turgeon, Cyrille F. Delage, Louis C. Kaine, Jules Tessier, MM. Eugène Leclerc, député de Québec-Centre; Louis Lévesque, député de Québec-Est; Ant. Galipault, député de Bellechasse; L. Thériault, député de Hesse de la Madeleine; Tr. Morisset, député de Dorchester; Lucie Roy, député de Lévis; J.-N. Francoeur, député de Lotbinière; Donat Caron, député de Matane; Ernest Lapointe, Arthur LaChance, Siméon Delisle, Wm. Power, Ed. Fortier, députés au Parlement fédéral; J.-B. Caouette, Hector Laferté et plusieurs autres politiques en vue.

Au début de l'assemblée, M. Arthur LaChance, député de Québec-Centre, a prononcé un discours.

Il a dit que le gouvernement fédéral a divers points de vue. Il dit les bienfaits de la loi des accidents du travail, loi qui satisfait aussi bien les patrons que les ouvriers et qui rend justice à l'ouvrier sans lui faire aucun tort.

M. W. VILAS, CANDIDAT LIBÉRAL DU COMTE DE BROME.

KNOWLTON, 23. — M. W. F. Vilas qui a été député du comté de Brome à la législature pendant plusieurs années, a été de nouveau choisi comme candidat par les libéraux, à la convention de samedi après-midi.

COMTE DE WRIGHT

HULL, 23. — A une assemblée des membres de l'association libérale du comté de Wright, tenue ici, samedi soir, il a été décidé qu'une convention du parti pour le choix d'un candidat aux prochaines élections provinciales, aura lieu samedi prochain dans l'après-midi.

M. F.-A. Gendron, député sortant de charge, sera candidat. On croit qu'il aura de l'opposition dans la personne de M. J.-W. Ste-Marie, avocat.

LAC-ST-JEAN ET CHICOUTIMI

QUEBEC, 23. — M. Armand Lavergne est parti hier pour Lac-St-Jean et Chicoutimi, où il assistera aux conventions conservatrices qui auront lieu demain dans ces deux comtés. Au Lac-St-Jean, on parle de M. Gédéon Verreault, comme candidat conservateur. A Chicoutimi, on mentionne les noms de MM. David Maltais, M. P. Ad. G. Leclerc, Gustave Delisle et Ad. G. Leclerc, comme devant faire opposition au député M. Pettit.

JACQUES-CARTIER.—M. PHILÉMON COUSINEAU, CANDIDAT CONSERVATEUR

(Spécial à la PATRIE)

LACHINE, 23. — Les conservateurs du comté de Jacques-Cartier, réunis en convention régulière, hier après-midi, en notre ville, ont choisi à l'unanimité M. Philémon Cousineau, député sortant de charge, comme candidat conservateur dans Jacques-Cartier.

SIR LOMER GOULIN

a fait un exposé très complet de sa politique et des œuvres accomplies par son gouvernement depuis les dernières élections générales, exposé qui a été très bien reçu.

Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

Centre au Parlement fédéral, a présenté à M. Eugène Leclerc, député sortant de charge de ce comté à la législature, une requête signée par des milliers d'électeurs, le priant de se porter de nouveau candidat aux prochaines élections générales. Il a fait un bel éloge de M. Leclerc.

M. Leclerc a remercié cordialement ses électeurs et a accepté la candidature. Il a fait une revue de la lacus dont il a accompli son mandat de député.

Sir Lomer Gouin a été chaleureusement accueilli lorsqu'il a été prié de parler.

RHUMATISME DE 5 ANS REELLEMENT GUÉRI

Votre cas n'est probablement pas pire, et peut être promptement guéri avec la "Nerviline".

EN VOICI UNE PREUVE

Après avoir pendant des années fait usage de Nerviline, j'en suis devenu enthousiasmé, et je sens de mon devoir de vous dire que votre merveilleuse préparation a fait pour moi.

"Je souffrais terriblement de rhumatisme et maux de cœur, j'essayais de centaines de soi-disant remèdes, et consultais pendant des semaines et des mois les médecins les plus éminents de Toronto, mais je n'en retirai que très peu de profit.

"Une amie insista pour que je fisse usage de Nerviline et à ma grande surprise, après de vigoureux frottements faits avec ce merveilleux liniment, les douleurs furent apaisées et l'enflure des articulations diminua. Je continuai à faire usage de Nerviline, et j'obtins une guérison permanente. Je suis maintenant parfaitement bien, et je n'ai jamais plus souffert de rhumatisme depuis trois ans. Je connais plusieurs familles où l'on ne garde pas d'autre remède que Nerviline. A cause de sa grande efficacité dans les fréquents maux de tête, maux d'oreilles, maux de dents, névralgie, toux, rhumes, l

La Patrie

Billets de chaloupe

La catastrophe du "Titanic" a rappelé les grandes compagnies de navigation à leurs devoirs, dont le plus impérieux est d'assurer, dans toute la mesure du possible, la sécurité des passagers. Il est inutile de revenir sur tous les défauts, les vices qu'on a reprochés à ce bateau luxueux où l'on avait refusé aux canots la place si libéralement accordée à des salons et à des installations d'une utilité plus que douteuse.

Il est admis, sans contestation possible, que si le "Titanic" avait porté le nombre nécessaire de chaloupes et d'hommes pour les manœuvres, la totalité des passagers et de l'équipage aurait été sauvée.

La mesure à prendre pour éviter le retour d'une pareille calamité est des plus simples; elle se résume à la remise aux passagers d'un BILLET DE CHALOUPE, avec son billet de passage.

Ce billet de chaloupe porterait le numéro de l'embarcation dans laquelle devra prendre place le passager qui l'aura reçu. En cours de route, une ou deux fois pendant le voyage, le capitaine fera faire aux passagers ce qu'on pourra appeler l'exercice du sauvetage, consistant dans la réunion devant chaque canot des passagers qui devront y prendre place et des hommes qui seront appelés à le mettre à l'eau et à le manœuvrer.

Avant le départ du steamer les passagers devraient avoir le droit de se réunir par chaloupe et de faire constater par l'un d'eux, délégué à cet effet, que les chaloupes sont munies d'une lanterne, d'allumettes, de vivres, de couvertures, tel que la loi l'exige ou devrait l'exiger.

La dépense d'une pareille installation de sauvetage ne sera pas considérable; mais le fait qu'elle pourrait être facilement couverte en mettant moins de dorure sur les murs et en supprimant ces dépenses somptuaires faites uniquement pour satisfaire les goûts et les habitudes de quelques millionnaires blasés.

"Les femmes d'abord", est un cri qui honore autant l'humanité qu'il est inhumain; des femmes l'ont héroïquement prouvé en refusant de quitter leur mari. Il a de plus contre lui la douloureuse expérience qui en a été faite sur le "Titanic" où des maris, des fils ont été repoussés de chaloupes aux deux-tiers vides et où des hommes se sont bravement écartés de ces bateaux mal remplis pour laisser la place à des femmes qui ne sont pas venues la prendre.

Il faut saluer bien bas ces sacrifices et ces héroïsmes; il faut plaindre les survivants, ces veuves, ces mères et ces orphelins victimes de l'incurie, de la folie de la compagnie.

Avec les BILLETS DE CHALOUPE, la panique sera évitée, les familles seront réunies dans la même barque et les passagers auront une chance égale de sauvetage, sans distinction de sexe ou d'âge.

On ne verra peut-être plus sur ces hôtels flottants de bains turcs, de cour de tennis, de gymnase et de café; mais on y placera plus de chaloupes et les passagers, tous les passagers, même les millionnaires, s'en trouveront mieux aux heures de danger.

Il n'est pas besoin de loi pour imposer le BILLET DE CHALOUPE et assurer à chaque passager une place dans un canot de sauvetage; qu'une compagnie commence et toutes suivront, car jamais plus un voyageur ne prendra passage sur un steamer ne délivrant pas de BILLET DE CHALOUPE quand il pourra s'embarquer sur un bâtiment qui lui assurera la presque certitude d'échapper à la mort.

Les sociétés fraternelles

Notre distingué compatriote, le gouverneur Pothier, du Rhode-Island, vient d'ajouter une nouvelle victoire à la liste déjà longue de celles qu'il a remportées pour assurer une plus grande protection aux intérêts du peuple. Le gouverneur Pothier en effet, signé, la semaine dernière, le bill édictant une surveillance plus effective des sociétés fraternelles, mutuelles faisant de l'assurance.

Son Excellence réclamait pareille législation depuis le jour de sa première élection au poste élevé qu'il occupe avec tant de dignité et a constamment demandé l'adoption d'une loi protégeant réellement les travailleurs, leurs veuves et leurs orphelins contre la mauvaise administration des fonds des sociétés fraternelles.

Le gouverneur Pothier a vu se réaliser ses plus chers desirs, après une campagne particulièrement active cette année.

Ce genre d'épargne, dont les bénéfices sont éloignés et ne sont réalisables qu'après la mort de ceux qui s'imposent la sacrifice de pouvoir, dans la mesure de leurs moyens, aux besoins des êtres qu'ils laissent derrière eux, est particulièrement intéressant et mérite surtout la protection des pouvoirs publics. C'est ce que fait la nouvelle loi du Rhode-Island en mettant le placement et l'administration des fonds des sociétés fraternelles et mutuelles sous le contrôle du commissaire des assurances de l'état.

Cet acte est semblable à ceux des Etats du Massachusetts et de New-York, acceptés avec la plus grande faveur par les grandes et saines associations de cette nature. Quelques sociétés du Rhode-Island l'ont néanmoins combattu; mais, grâce aux efforts du gouverneur Pothier, cette opposition a échoué.

Les parcs-dépotoirs

Malgré les protestations que n'ont cessé de faire entendre, depuis nombre d'années, les citoyens de la partie nord de la ville, le service de la voirie a encore, l'hiver dernier, utilisé une vaste étendue du parc Fletcher pour y accumuler la neige des rues. Et comme par le passé aussi, le parc est encore, à la fin d'avril, recouvert d'une couche de dix pieds d'épaisseur de glace et de neige souillées.

Il a été démontré déjà devant un tribunal que la Ville n'a pas le droit de convertir les parcs en dépotoirs; il a été démontré que cet usage de neige et de fange accumulée au parc Fletcher est une nuisance pour le voisinage, et, comme on ne s'empresse jamais de l'enlever au printemps, il constitue par surcroît une menace pour la santé publique.

Nous croyons bien qu'avec notre administration municipale, la routine l'emportera toujours sur le bon sens. Nous n'espérons plus lui persuader qu'il faudrait déposer ailleurs les souillures des rues, depuis que nous avons entendu M. Ainey, contrôleur, déclarer qu'il était impossible de faire autrement et par suite inutile d'insister pour faire respecter le parc.

Ces débris de l'hiver ne disparaîtront du reste pas avant plusieurs semaines, attendu que le soleil parvient difficilement à fondre la glace et la neige, sous la couche isolante de boue. De sorte que le parc restera dans cet état répugnant jusqu'au mois de juin probablement.

C'est une tare hideuse et infecte qui proclame l'impéritie de notre administration municipale.

LA FETE DES ARBRES

Une proclamation du Lieutenant-Gouverneur fixe la Fête des arbres au 2 mai, pour la région de Montréal, et au 9, pour la région de Québec.

En théorie, pour répondre à l'esprit de cette fête, la population de notre province devrait consacrer deux jours à planter des arbres.

Et la fête ainsi observée serait charmante, pittoresque et poétique.

Mais notre population n'a pas le culte des arbres.

Tout d'abord on ne voit jamais le défricheur épargner un seul des arbres qui s'offrent au-devant de sa cognée. Et bien rares sont les habitants des campagnes qui apprécient l'ombre de la feuillure au point de réparer l'erreur du défricheur.

C'est pourquoi tant de nos municipalités rurales présentent cet aspect dépeuplé et triste, qui reflète comme une souffrance des ardeurs des soleils d'été.

Pourquoi tous les chemins publics, à la campagne, ne sont-ils pas bordés de grands arbres? Pourquoi toutes les maisons de cultiva-

teurs ne sont-elles pas enveloppées de frondaisons abondantes, produisant la fraîcheur et l'ombre?

Dans les villes, c'est souvent aux autorités municipales qu'il appartient de planter et de conserver les arbres, sur la voie et dans les parcs publics, et c'est la faute de ces mandataires si les citoyens de Montréal, par exemple, circulent en été sous un ciel de plomb, sans un rayon de soleil.

Mais à la campagne, l'arbre cesse d'être un objet de luxe, ou plutôt, c'est l'article de luxe accessible à tous.

Pourquoi en vérité tant de gens s'en privent-ils?

EAU OU POTAGE

Il est inconcevable que l'on permette à la Montreal Water & Power Company de servir à la population de plusieurs quartiers de Montréal et de presque toutes les municipalités de la banlieue l'eau boueuse qu'elle leur distribue depuis des années.

Quoique ce bouillon leur donne

OTIS-FENSON

Les constructeurs de gratte-ciel ne choisissent que les meilleurs éleveurs — les meilleurs seuls peuvent résister au dur usage auquel sont soumis les éleveurs des grands édifices à bureaux.

L'ILLUSTRATION CI-JOINTE montre les cages des trois éleveurs Otis-Fensom installés dans la bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est, à Montréal. On ne conçoit pas que les entrepreneurs de cette splendide construction moderne aient pu choisir autre chose que ce qu'il y a de mieux. Ils ne l'ont pas fait non plus. Cependant la même haute qualité de matériaux et de dessin qui fait que ces rapides éleveurs à passagers sont choisis par les meilleurs architectes et ingénieurs, se trouve dans le moins dispendieux des éleveurs à marchandises venant de la manufacture Otis-Fensom. Et cet éleveur à marchandises peu dispendieux est aussi parfait dans son service particulier—monter des boîtes par exemple—que le rapide ascenseur à passagers dans son champ le plus prétentieux.

Les propriétaires et les architectes savent que les éleveurs Otis-Fensom durent longtemps et que leurs frais d'entretien sont minimes. Ils apprécient la beauté du dessin qui distingue le char et la charpente.

Faites attention à cette plaque Otis-Fensom — elle est généralement sur le plancher du char — et vérifiez ceci vous-même.

From the smallest Elevator requirements to the largest, Otis-Fensom Elevators include every possible equipment.

OTIS-FENSON ELEVATOR CO. LIMITED
TRADERS BANK BUILDING TORONTO

The Name that
Symbolizes all
that is best in
Passenger and
Freight Elevators



et de la consistance d'une soupe à la queue de bœuf soit traité à l'hypochlorite, comme l'eau de l'aqueduc de Montréal, cela ne suffit assurément pas à en faire une eau potable.

Elle est même impropre au bain, tout au moins pour les gens qui, à la façon de Diogène, ne pourraient ensuite aller se rincer dans de l'eau claire.

La compagnie est cependant engagée par des contrats explicites à fournir aux citoyens une eau pure.

Faute d'une autre boisson, il n'y a pas de doute que la très grande majorité des habitants des quartiers urbains et des municipalités desservies par la Montreal Water & Power boivent cette eau telle qu'elle s'échappe du robinet. Et si elle ne leur donne pas la typhoïde, grâce au traitement à l'hypochlorite, qui sait si elle ne leur donne pas d'autres maladies, tout aussi redoutables?

Et même si cette eau n'était pas malsaine, est-ce qu'on demande à la Montreal Water & Power Co., au lieu de simplement l'abreuver, de nourrir la population avec des fonds de rivière?

En vérité, le bureau provincial d'hygiène devrait intervenir.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Le gouvernement fédéral s'est justement avisé que le canal de la Baie Georgienne, dont la construction a été estimée, il y a cinq ans, à 100 millions de dollars, coûtera beaucoup plus en réalité, à cause du cours plus élevé des salaires et de l'accroissement de valeur des terrains qu'il faudra exproprier.

C'est pourquoi, annonce-t-on, le département des Travaux Publics est à réviser les estimés de 1907, afin de les remettre à jour.

Or, le canal est encore à l'état de projet. Les crédits insignifiants votés à la dernière session pour cette entreprise ne peuvent être considérés comme un commencement sérieux de ce grand ouvrage. Et il est clair que plus on tardera à se lancer dans cette entreprise, et plus il en coûtera pour la conduire à bonne fin. La valeur de la main-d'œuvre

et du terrain monte beaucoup plus vite que l'intérêt de l'argent; le Canada gagnera donc à emprunter au plus tôt et à creuser le canal, en économisant sur la construction, sans compter que le développement de l'Ouest rend cette entreprise de plus en plus urgente.

LE DECRET "NE TEMERE"

D'après une dépêche de Londres, la cour d'Appel s'est prononcée sur l'application du décret "Ne Temere" en Irlande et ailleurs.

Il s'agissait de la cause de Usher vs Usher.

Le juge en chef Baron a prétendu que le décret du Conseil de Trente avait effet pour les catholiques dans les pays où il a été promulgué, mais qu'il n'avait aucune portée devant la loi quant à la validité du mariage comme acte civil.

En d'autres termes, le tribunal a déclaré que le décret "Ne Temere" ne pouvait affecter que les catholiques comme catholiques et non comme citoyens soumis à la loi commune.

INCENDIE RUE COTE

Il cause du tracés aux pompiers et des dommages assez élevés.

Tout un émoi a été causé rue Côté, par un incendie qui a éclaté vers deux heures et demie, ce matin, dans l'édifice à trois étages, portant les numéros 10 et 12.

Le feu qui s'est déclaré en arrière du dernier étage, dans les ateliers de photographie de MM. Smeaton et Frère, a été rapidement propagé par deux explosions successives, et nos pompiers ont eu un dur travail à accomplir. Les dommages sont assez considérables chez MM. Smeaton et Frère, Shapiro et Rosenthal, et Levin et Sinkovitch. Le restaurant Leroux à l'angle de la rue Craig a aussi été endommagé par l'eau et la fumée.

L'ELARGISSEMENT DE LA RUE NOTRE-DAME

A la demande de l'échevin N. Lapointe, les contrôleurs de la ville sont priés de procéder à l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Fulford et Atwater, conformément aux prescriptions de la loi.

FATAL ACCIDENT A ST-SYLVESTRE

UN JEUNE HOMME SE NOIE EN ESSAYANT DE TRAVERSER LA RIVIERE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-SYLVESTRE Ouest (Mégantic), 23. — Un jeune homme nommé A. Vachon s'est noyé ici, dans la rivière, en allant au sucre. En compagnie de son patron, M. Perreault, il essayait de traverser la rivière dans un canot quand celui-ci chavira.

MM. Perreault et Vachon tombèrent à l'eau. Le premier réussit à saisir une branche d'arbre et à se maintenir la tête au-dessus de l'eau, tandis que le second se noyait.

Les cris de M. Perreault attirèrent quelques personnes qui le secoururent.

Le cadavre de M. Vachon n'a pas encore été repêché.

LE PRINCE DE GALLES A PARIS

Il paraît intéressant, à l'occasion du séjour du jeune prince de Galles à Paris, qui est, dit-on, l'accomplissement d'un vœu de son illustre aïeul, de rappeler les tout premiers voyages que le roi Edouard VII fit en France.

A peine âgé de trois ans, le petit Bertie, comme l'appelaient sa mère, fut emmené par la reine Victoria et le prince Albert lors de leur rencontre officielle avec Louis-Philippe au château d'Eu. Mais son second voyage, à Paris cette fois, alors qu'il avait quatorze ans, l'accompagnèrent ses augustes parents venant rendre à l'empereur Napoléon III la visite qu'il leur avait faite avec l'impératrice Eugénie à Windsor, signant la déclaration de l'attention parisienne ce prince de Galles qui devait devenir plus tard si populaire à Paris.

Peut-être le jeune hôte d'aujourd'hui a-t-il pensé, en acclamant l'autre jour les soldats français, à cette grande revue du Champ de Mars de 1855, passée en l'honneur de la reine Victoria et à laquelle assistait le royal héritier d'alors, dans le pittoresque costume des highlanders. Ce même jour, le programme comportait une visite aux Invalides, souhaitée par la reine elle-même. Dans cette crypte éclairée de tor-

ches aux funérailles lueurs, cependant qu'au dehors grondait un formidable orage, devant ces vestiges désolés mais historiques, le chapeau et l'épée de l'empereur déposés sur un coussin, au pied du sarcophage où reposaient les cendres du puissant adversaire de l'Angleterre, l'impression profonde du jeune prince fut fort remarquable.

LES ECHEVINS CHARGES DE FAIRE LES HONNEURS DE LA VILLE

Une nouvelle commission de réception fut nommée, hier, par le conseil de ville. Elle se compose des échevins Boyd, président, Garneau, Bastien, Emard, O'Connell, McDougall, Poissant, Morin et N. Lapointe.

Une communication informait les autorités municipales qu'un groupe d'étudiants anglais visiterait Montréal le 25 courant, a été référée à cette commission.

L'association des librairies américaines tiendra sa convention annuelle à Ottawa le 26 juin prochain, et les délégués visiteront Montréal, le 3 juillet.

ECHOS MONDAINS

Mariages

Ce matin à l'église Saint-Jacques de cette ville, par M. le curé Charrier, M. Roméo-L. Deslauriers, second fils de M. F.-L. Deslauriers, ancien député de Saint-Maurice, à Ottawa, épousa Mlle Yvonne Perkins, belle-sœur de M. Eugène Mercier, comptable.

L'heureux couple part, ce soir, pour les Chutes Niagara. Nos meilleurs souhaits.

Dans l'église de St-Louis-de-France, hier, a été célébré le mariage de Mlle Alice Robitaille, avec M. André Claude Attenu.

L'heureux couple est parti, pour un voyage à Toronto et aux Chutes Niagara. Ils recevront en la demeure de leurs parents M. et Madame C.-A. Robitaille, 51b rue Mettana.

De retour M. D.-O. Lespérance, M. P., qui était allé prendre un repos de quelques jours avec sa famille, est revenu ce matin de son voyage.

Le député de Montmagny assista ce soir au banquet Tellier.

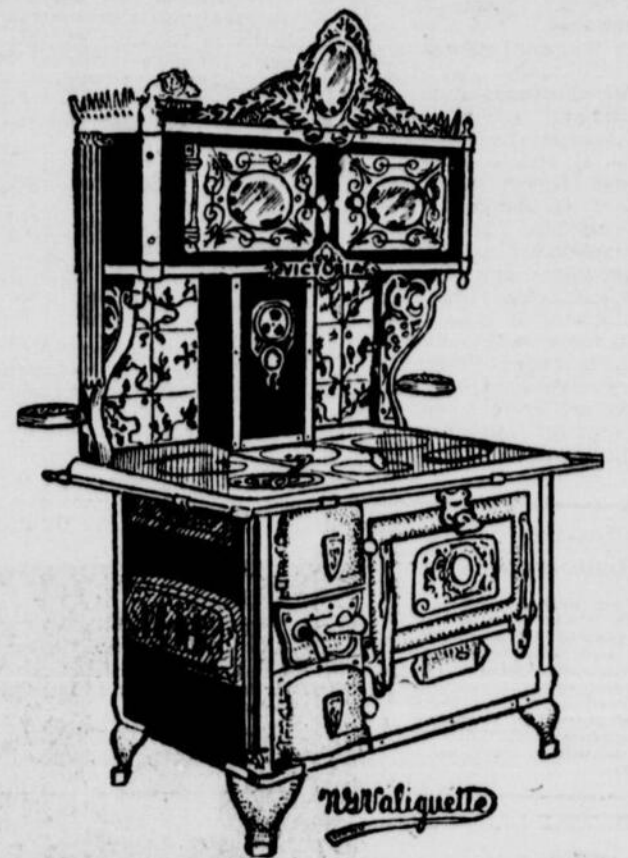
Mme Lespérance et sa fille sont parties cet après-midi pour Québec.

En ville

Le docteur H.-B. Cabana, de

Naliquette
LIMITED
471-477 ST. CATHERINE ST. EAST.
\$39.98

ACHETERONT ce POELE de \$55.00 DEMAIN



SUPERBEMENT NIQUELE DANS TOUTES SES PARTIES

Voici une occasion sans pareille offerte à douze ménagères de garnir leur cuisine d'un des plus beaux poêles en acier fabriqués au Canada. Nous disons douze, parce que c'est le nombre exact de ces poêles qui seront mis en vente demain. Ce poêle a six pieds de haut, bien décoré et réunissant toutes les dernières perfectionnements apportés à un poêle de cuisine. Sa largeur est de 3 pieds 6 pouces et sa profondeur 2 pieds 3 pouces. Le fourneau a 19 pouces de profondeur, 16 pouces de largeur et 11 pouces de hauteur; le dessus du fourneau est préservé par une doublure complète en asbestos. C'est un No 8 à six ronds. Chaque poêle est garni de supports à extension attachés au côté du réchaud. Bonne valeur à \$55.00. Douze seulement **\$39.98**

POELE A GAZ OFFERT A 17.98

Chaque détail de sa construction est garanti.



Les personnes économes cherchent à acheter leur poêle à gaz d'une compagnie indépendante de celle qui fournit le gaz. Ce poêle à double fourneau est absolument garanti contre toute perte de gaz. Nos clients qui ont ce poêle installé chez eux constatent chaque mois une diminution dans leur compte de gaz en même temps qu'ils obtiennent un service excellent du poêle lui-même. Rég. \$22.50, pour **\$17.98**

Naliquette
LIMITED
471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

Vin Sanguis du Dr Hale

(VIN POUR LE SANG)
Vin Sanguis est fait d'extrait de viande de Liebig, d'extrait de lait et de bon vin mélangé par l'âge. Il est hautement recommandé pour l'anémie, l'insomnie, la dyspepsie et toutes les maladies provenant de l'épuisement. Vendu en bouteilles seulement. Prix \$1.25 la bouteille, \$12.50 la caisse.

PRIX SPECIAUX POUR LE COMMERCE.

FRASER, VIGER & Co., Limited

ITALIAN WAREHOUSE BÂTIMENT FRASER-NORDHEIMER
Établi en 1872 211 rue St-Jacques, Montréal.
et Succursale: 235 et 237 Avenue Laurier Ouest.

AVIS

AU SUJET DES DEMENAGEMENTS

Pour assurer un prompt service, nos clients sont priés de donner avis immédiatement à la compagnie de leur intention de déménager. Rien que les avis écrits sur les FORMULES REGULIERES fournies par la compagnie seront l'objet de notre attention. On peut se procurer ces formulaires en les demandant à notre bureau, ou à notre employé quand il passe pour vérifier le compteur.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO'Y

Coin des rues Craig et St-Urbain.

23-25-27

Sherbrooke, est actuellement en note de ville, où il suit un cours en vue de l'établissement d'une clinique spéciale pour la maternité à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke.

FETE CHEZ LES POMPIERS

M. Thomas Nolan, ingénieur de la brigade du feu, a été le héros d'une charmante petite fête intime chez nos pompiers, hier soir. A l'occasion de son mariage avec Mlle Ethel Dolan, qui a eu lieu, ce matin, en l'église Saint-Patrice, les officiers et les hommes de la caserne de la Place Youville lui ont présenté une bourse bien garnie.

Il y a eu présentation d'une adresse, et plusieurs discours ont été prononcés par le chef de district Mann, de la division du Centre, le capitaine Doolan, de la caserne Youville, et autres officiers du département du feu.

Cette assemblée est convoquée par l'échevin

GEORGES VANDELAC

GRANDE ASSEMBLEE

Il y aura ce soir à 8 heures, à la salle du Marché St-Jean-Baptiste, une assemblée des citoyens du Quartier dans le but de choisir un terrain pour l'érection d'un poste de pompiers.

Cette assemblée est convoquée par l'échevin

GEORGES VANDELAC

DEBARRASSEZ-VOUS DES HEMORROÏDES CHEZ VOUS

Essayez ce traitement domes-
tique—absolument gratis

Peu importe le temps pendant le-
quel vous avez souffert ou quelque
grave que vous croyiez votre cas,
faites venir immédiatement un tra-
itement d'essai gratis du merveilleux
remède Pyramid contre les hémor-
roides. Des milliers de personnes af-
ligées comme vous ou davantage ont
été guéries par l'usage de ce
merveilleux remède.

Le remède Pyramid donne un
soulagement instantané. La dou-
leur disparaît, l'inflammation et
l'enflure diminuent, et vous êtes
capable de travailler, aussi com-
fortablement que si vous n'aviez ja-
mais été malade. Il peut vous éparg-
ner les frais et les dangers d'une
opération chirurgicale.

Envoyez simplement le coupon
ci-dessous avec votre nom et votre
adresse, et un échantillon vous sera
envoyé gratuitement. Il vous prou-
vera d'une manière concluante ce
que peut faire le remède Pyramid.
Ensuite vous pourrez en acheter un
paquet régulier de 50c chez le phar-
macien. Ne souffrez plus inutile-
ment une minute de plus. Ecrivez
maintenant.

Remède Gratuit contre les Hémorroides

Découpez ce coupon et en-
voyez-le à la PYRAMID DRUG
CO., 422 Pyramid Bldg., Mar-
shall, Mich. avec votre nom au
long ainsi que votre adresse sur
un morceau de papier. L'échan-
tillon du grand remède Pyramid
contre les hémorroides vous ar-
riva alors. Envoyez GRATUITE-
MENT par le mail, nous enve-
loppons ordinaire.

CHRONIQUE OUVRIERE

Une œuvre aussi fraternelle que
charitable qui mérite certaine-
ment d'être encouragée.

L'union locale No 53, des ciga-
riers, qui a réussi jusqu'ici, en dé-
pit d'une foule d'obstacles souvent
difficiles à surmonter, à se mainte-
nir dans la voie de la plus grande
prosperité, n'a jamais eu pour ha-
bitude comme l'on sait, de quémé-
der des faveurs des autres syndicats
bien que, avec une générosité qui
lui fait honneur, l'union locale des
cigarriers a toujours donné large-
ment, chaque fois qu'on lui a tendu
la main.

Il se présente aujourd'hui une oc-
casion qui s'offre cependant aux
officiers de l'union, de faire un ap-
pel aux camarades et il n'y a au-
cun doute que l'encouragement ne
leur fera pas défaut.

On est à l'organisation en effet une
tombola pour le 19 mai prochain,
au Temple du Travail et dont les
bénéfices iront à un membre de l'union
absolument malade et incapable
depuis très longtemps de donner
à sa famille la nourriture nécessai-
re à sa subsistance.

Des prix nombreux et très riches
seront tirés au sort et chacun se fé-
licite d'une telle œuvre de charité.
Des billets sont en vente partout
à 10 cents chacun.

L'Union locale No 134, des charpen-
tiers, menuisiers soustrait au fonds
électoral du Parti Ouvrier.

A son assemblée régulière d'hier
soir, l'union locale No 134, des
charpentiers menuisiers a approuvé
uniquement par des résolutions vo-
tées d'embellie, l'attitude du Conseil
des Métiers et du Travail de Mon-
tréal, au sujet des franchises deman-
dées par la compagnie du funiculair
et par celle des autobus.

L'union a décidé aussi de contri-
buer au fonds électoral du Parti

Ouvrier et la somme de \$50 a été
voici séance tenante.

Ce bel exemple sera suivi sans
doute par les autres syndicats de
notre ville.

Le genre de lutte que les candidats
ouvriers dans les comités Dorion
et Laurier, se proposent de faire,
est d'une nature toute particulière.

Les deux candidats ouvriers, MM.
Arcand et Bruneau, qui viennent d'être
choisis pour faire la lutte dans
les comités Dorion et Laurier, se
préparent à faire une lutte aussi ac-
tive que vigoureuse.

Leur plan d'action est déjà tracé
et ils sont à préparer la liste des
assemblées qu'ils tiendront dans
leurs divisions respectives.

Comme nous l'avons déjà dit, les
candidats ouvriers n'attaqueront
personne ni aucun parti politique.

Aussi longtemps qu'on les laissera
tranquilles, ils se borneront à ex-
pliquer et faire connaître le pro-
gramme du Parti ouvrier. Ce pro-
gramme qui contient les articles
suivants est assez vaste pour inté-
resser la population de tout un
comté pendant une campagne élec-
torale.

1. Nomination d'un ministre de
l'instruction publique.

2. Instruction gratuite et obli-
gatoire.

3. Loi établissant la responsa-
bilité des patrons dans les accidents
de travail.

4. Suppression du travail des
prisons faisant concurrence au tra-
vail libre.

5. Réduire l'accès aux tribunaux
plus facile.

6. Création de tribunaux som-
maires pour les petites causes.

7. Création d'un crédit agrico-
le.

8. Création d'une caisse de prêt
afin de permettre aux ouvriers de
acheter une propriété.

9. Fermeture de bonne heure.

10. Abrogation de la loi abusive
et tyrannique des maîtres et des
serviteurs.

11. Abolition du Conseil Légis-
latif.

12. Etablissement de la journée
de huit heures pour toutes les in-
dustries.

13. Interdiction aux municipa-
lités de voter des subventions ou
bonus à des particuliers désireux
d'établir une industrie privée dans
leurs localités.

14. Nomination d'inspecteurs

LA CAMPAGNE PROVINCIALE

M. C. E. Gault, candidat conservateur dans St-Geor-
ges ; M. l'échevin Séguin, candidat libéral dans
Sainte-Marie ; M. J. W. Levesque, dans
Laval. Plusieurs conventions ont
lieu aujourd'hui

DIVISION ST-GEORGES

M. C. Ernest Gault a été choisi
hier soir, candidat conservateur
dans la nouvelle division St-Geor-
ges. A une convention des électeurs
de la division tenue au square Phil-
lips, la convention était présidée
par l'échevin Emard. Parmi les
personnes présentes étaient MM.
Campbell Lane, John Edgar, Lt.-
Col. Butler, Lt.-Col. Smart, S. Sar-
michael, C. P. Beaubien, Guy Drum-
mond, Fred. Hamilton, J. E. Hau-
na, G. Haysey, S. E. Ewing, J. S.
Devlin, H. C. Bellevue, A. P. Ma-
thieu, Hy. Chauvin, A. P. Willis, W.
F. Hall, J. B. Giles, l'échevin Boyd
Lt.-Col. Busted, H. C. Walkem, R.
Lacroix, Edgar Armstrong, Peter
McClaffry, A. W. Atwater et P. B.
Mignault.

L'assemblée a été unanime dans
le choix de M. Gault. Des discours
très enthousiastes furent prononcés
par MM. A. P. Willis, le lieutenant-
col. Smart, Fred. Hamilton, l'hon. M.
Doherty et C. P. Beaubien.

Au cours de ses remarques, le mi-
nistre de la Justice a annoncé qu'il
était de tout cœur avec l'opposi-



L'ECHEVIN NAPOLEON SEGUIN,
candidat libéral dans Ste-Marie.

facteur principal dans l'abolition de
la qualification foncière, lors de la
dernière session de la législature, en
ce sens que c'est lui, l'échevin Sé-
guin, qui a fait insérer cet amendement,
à la dernière minute et malgré
certaines manigances, dans la
charte de la cité.

M. Séguin assure ceux qui l'écou-
tent que le gouvernement libéral, à
Québec, est un gouvernement pro-
gressif ; ce gouvernement est l'au-
teur de la loi des compensations
dans les cas d'accidents de travail ;
c'est lui qui a décerné les heures de
travail pour les femmes et les en-
fants, élevant ainsi aux patrons
injustes le droit de faire travailler
les faibles plus longtemps que ne
permettent leur force et leur con-
stitution.

Parmi les mesures préconisées et
adoptées par le gouvernement de
Lomer Gouin, en faveur de la classe
ouvrière, M. Séguin cite l'établisse-
ment de bureaux de placement et
l'abolition des frais de justice dans
les causes au-dessous de \$25. M. Sé-
guin a été très applaudi, de même
que les orateurs qui l'accompa-
gnaient.

A la fin de la réunion, on a an-
noncé une assemblée en faveur de
M. Séguin, pour jeudi soir, au club
Garneau.

M. C. E. GAULT, candidat conser-
vateur dans la nouvelle division
St-Georges.



M. C. E. GAULT, candidat conser-
vateur dans la nouvelle division
St-Georges.

tion dans la lutte pour renverser le
gouvernement libéral, et qu'il espé-
rait que les efforts du parti conser-
vateur obtiendraient à Québec le même
succès qu'à Ottawa, le 21 sep-
tembre dernier.

DIVISION STE-MARIE

Une nombreuse assemblée du Club
Lemieux a eu lieu hier soir, aux sa-
lles du club, angle des rues Derville
et Lafontaine. M. Médéric Martin,
député de la division Sainte-Marie,
à Ottawa, présidait la réunion, qui
fut des plus enthousiastes.

Des discours furent prononcés par
MM. Oscar Gladu, Léonce Plante,
l'échevin Séguin, MM. Victor Bé-
lue, Cléophas Desrochers, Maltais,
J. A. Narbonne, etc.

Au début de l'assemblée, une ré-
quête nombreuse fut présentée à l'é-
chevin Séguin, le priant d'accepter
de nouveau la candidature libérale
dans la division Sainte-Marie, pour
l'élection du 15 mai. Au cours des
remarques qu'il fit en ac-
ceptant l'offre qui lui était faite,
M. Séguin, très applaudi par les
fidèles adhérents, a déclaré que plu-
sieurs conservateurs lui avaient pro-
mis de le supporter dans la lutte
actuelle, parce qu'ils considéraient
que le gouvernement Gouin était un
gouvernement favorable au parti
libéral.

Après avoir remercié les candidats
et les amis qui lui ont fait cette
offre, M. Séguin a déclaré qu'il ac-
ceptait l'offre qui lui était faite et
qu'il se préparait à faire une lutte
aussi active que vigoureuse.

Le plan d'action est déjà tracé
et ils sont à préparer la liste des
assemblées qu'ils tiendront dans
leurs divisions respectives.

Comme nous l'avons déjà dit, les
candidats ouvriers n'attaqueront
personne ni aucun parti politique.

Aussi longtemps qu'on les laissera
tranquilles, ils se borneront à ex-
pliquer et faire connaître le pro-
gramme du Parti ouvrier. Ce pro-
gramme qui contient les articles
suivants est assez vaste pour inté-
resser la population de tout un
comté pendant une campagne élec-
torale.

1. Nomination d'un ministre de
l'instruction publique.

2. Instruction gratuite et obli-
gatoire.

3. Loi établissant la responsa-
bilité des patrons dans les accidents
de travail.

4. Suppression du travail des
prisons faisant concurrence au tra-
vail libre.

5. Réduire l'accès aux tribunaux
plus facile.

6. Création de tribunaux som-
maires pour les petites causes.

7. Création d'un crédit agrico-
le.

8. Création d'une caisse de prêt
afin de permettre aux ouvriers de
acheter une propriété.

9. Fermeture de bonne heure.

10. Abrogation de la loi abusive
et tyrannique des maîtres et des
serviteurs.

11. Abolition du Conseil Légis-
latif.

12. Etablissement de la journée
de huit heures pour toutes les in-
dustries.

13. Interdiction aux municipa-
lités de voter des subventions ou
bonus à des particuliers désireux
d'établir une industrie privée dans
leurs localités.

14. Nomination d'inspecteurs

pour les études de notaires.

15. Suppression entière du droit
de saisir les salaires et les meubles
de ménage.

16. Prohibition du travail des
enfants âgés de moins de seize ans.

17. Abrogation de la loi per-
mettant d'accorder des privilèges de
chasse et de pêche aux clubs, à l'ex-
clusion des autres citoyens.

18. Macadamisation et entretien
des routes par l'Etat.

19. Que les élections provincia-
les aient lieu à date fixe, tous les
quatre ans, sans égard aux élections
générales imprévues pouvant avoir
été tenues dans l'intervalle.

20. Les termes publics doivent
être déclarés inaliénables ; révo-
cation de tout octroi de terre à des
corporations ou à des individus qui
n'ont pas rempli les conditions exi-
gées par la loi.

La prochaine réunion des re-
lieurs de l'union No 91 promet d'être
très intéressante.

Tous les relieurs de l'union sont
cordialement invités à assister à la
prochaine assemblée qui aura lieu
demain soir, au Temple du Travail,
salle No 3.

Des affaires d'une importance tout
à fait exceptionnelle y seront discu-
tées dans l'intérêt du métier.

S'il y a eu des assemblées plus
importantes les unes que les autres,
celle de demain soir méritera certain-
ement d'être classée parmi les plus
intéressantes.

Tous les membres sont invités à
se rendre aussi de bonne heure que
possible, car à 8.15 heures précises,
l'assemblée sera ouverte.

Pour les électriciens demain soir

On nous prie d'annoncer pour de-
main soir une très importante as-
semblée régulière de l'union locale
No 463, des électriciens.

En outre des questions d'intérêt
général pour le métier qui seront
étudiées, on recevra ce soir-là le
rapport du délégué qui est allé re-
présenter l'union à la convention de
Winnipeg, le 15 avril courant.

La séance, comme l'on voit, ne
manquera pas d'être intéressante et
nous les membres de l'union se fé-
licitent sans doute d'un plaisir d'être
présents.

Chez les charpentiers-menuisiers de
Tétreauville

L'union No 1558 des charpentiers

(Eclairage par
le Gaz.)

100
Bougies pour moins
de 10c par heure

Manchons Sole et
entretien compris.

The Lyon Gas Saving Ltd
82 St-Catherine-Ouest
MONTREAL.
Téléphone, Main 7902

CANADA BREAD

Sa haute Qualité ne
vient pas de la Chance

Une boulangerie tout à fait moderne—des
boulangers experts—une propreté extrême—
une vigilance incessante—tels sont quelques-
uns des facteurs qui font la supériorité de
notre pain.

Nous croyons avoir atteint notre but de
faire le meilleur pain qui se puisse faire.

Nous permettez-vous de vous en convain-
cre?

"Nous y mettons la Qualité avant d'y mettre le Nom"

CANADA BREAD CO., Limited

Successeurs de STUARTS LIMITED
W. J. Stuart, Gérant à Montréal.

Bureau et boulangerie à Montréal :
609-637 RUE RIVARD.

Tél. St-Louis 108

23-2 6-17

menusiers de Tétreauville continue
toujours à progresser d'une façon
étonnante.

Vendredi dernier, il y avait une
très belle assemblée de propagande
de ce syndicat, sous la présidence
de M. Pierre Leduc, et dont les ré-
sultats promettent beaucoup.

Vendredi prochain, une autre gran-
de réunion de propagande aura lieu
et on espère que tous les gens du
métier de Tétreauville seront pré-
sents.

Réunions ce soir, 4e mardi d'avril.

Union No 116, des ferblantiers-
couvreurs, Temple du Travail.

Union No 2, des maçons, salle
St-Joseph.

Union No 359, des peintres, salle
St-Joseph.

Union de secours mutuels des
Employés civils, salle Concordia.

Union No 144, des plombiers,
Temple du Travail.

Conseil conjoint No 17, de la B.
S. W. U., salle Dionne.

HENRI BOURDON,
PERSONNEL

M. T. Gagnon, propriétaire de la
maison Gagnon, 537 rue Ste-Cathe-
rine-Est, vient de partir pour un
voyage d'affaires dans les grands
centres américains. Il s'en va étu-
dier les dernières créations de la
mode et faire des achats en con-
fection.

LE "TUESDAY MUSICAL CLUB"
ST-LAMBERT, 23. — Le "Tues-
day Musical Club" a donné une fort
jolie soirée hier. Environ deux cents
personnes avaient répondu à l'invita-
tion. L'éclairage était assez origi-
nal, étant donné que l'on se servit
de chandeliers dans des chandeliers
antiques, tout comme au bon vieux
temps.

Le plateau était décoré avec des
fleurs et des feuillages.

Le concert fut l'un des plus agréa-
bles que l'on ait donnés dans la
Town Hall. Treize numéros au pro-
gramme furent exécutés avec
beaucoup de talent. Il y eut du
chant, de la danse, de la lecture,
des piano à deux et à quatre
mains, etc., etc. Les personnes qui
prirent part à cette fête artistique
furent Mmes Hyde Burdall, Mulli-
gan, Alloway, Horsfall, Lamont-
agne, M. Andrews, Dart, Lucas et
Rowatt; MM. Webster et Jordan.

Le bureau de direction comme
suit: Hon. Prest, Mme A. W. La-
montagne, présidente, Mme C. T.
Christie vice-présidente, Mme J. H.
Horsfall; sec.-hon. Mlle G. Lamont-
agne; trés.-hon. Mlle R. Paton ;
bibliothécaire, Mme A. J. Wilson.

LE ECHRE DES
SOURDES-MUETTES

Son Honneur le maire et madame
la mairesse ont bien voulu accor-
der leur patronage à la belle fête de
charité qui sera donnée demain soir,
mercredi, le 24 avril, au bénéfice de
l'œuvre des Sourdes-Muettes.

Monsieur l'abbé Bélanger, curé de
Saint-Louis de France, présidera à
la table d'honneur de la Salle Est.
L'honorable L. O. Taillon a accepté
la présidence de la "Salle Ouest".

MM. les Electeurs Fra de Martigny,
J. E. Racicot, J. H. Fortin, F. C.
Larivière dirigeront la partie de
cartes. Un comité de dames à la
tête duquel nous trouvons Mesdames
Ed. Brossard, W. A. Huguenin, F.
Tremblay, A. Valiquette, G. Desor-
res, J. E. Racicot, de Martigny ver-
ra à ce que toutes les détails de l'or-
ganisation soient des mieux remplis.

Aucun détail n'a été épargné pour
rendre cette fête attrayante à tous
les points de vue.

L'on peut encore se procurer des
billets au prix de \$1.00, en s'adres-

sant à l'Institution des Sourdes-
Muettes, 535 rue St-Denis.

Association artistique

L'Association Artistique des Da-
mes Canadiennes donnera son der-
nier concert de la saison, à la salle
Y.M.C.A., sous la présidence de
Son Honneur le maire Lavallée,
mercredi soir prochain, le 24 cou-
rant.

Pour terminer brillamment la sé-
rie de ses jolis concerts, l'Associa-
tion Artistique a préparé pour mer-
credi soir, un programme de tout
premier ordre.

Le public nombreux et sympathi-
que qui a suivi cette année et même
l'année dernière, les jolis concerts
qu'a organisés cette association de
nos artistes canadiennes, ne man-
quera pas cette fois encore de venir
applaudir et encourager les notes
dans les nobles efforts qu'elles font
pour développer chez nous le goût
des arts dans ce qu'il est de plus
joli: la musique, le chant, la réci-
tation.

L'entrée est de 25 cents pour les
personnes qui ne font pas partie de
l'association; les membres sont ad-
mis sur présentation de leur carte.

LA BONNE ROUTE
A LOUISEVILLE

LOUISEVILLE, 23.—La ville de
Louisville Va. dès cette semaine,
demande au gouvernement Gouin,
la faveur de bénéficier des avan-
tages de la loi des chemins pour la
médiation permanente de la voie-
rie. Cette décision a été prise à la
suite de la conférence qui s'est tenue
donnée par M. Narcisse Thivierge,
conférencier du département de l'A-
griculture.

REVUE IMMOBILIERE

VOL. II.

MONTREAL, MARDI, 23 AVRIL 1912.

No 97

LA PROPRIETE DE LA RUE SAINT-JACQUES LE MEILLEUR MARCHÉ.



La propriété indiquée ci-dessus par une flèche est à vendre exclusivement par nous à
\$100,000.00.

Elle a une façade de 44 pieds et une profondeur de 64 pieds; superficie 3035 pieds car-
rés. Cette propriété touche à l'édifice de la Banque de Québec et est à quelques pas de la
Banque de Montréal et du Bureau de Poste. A ce prix, dans une localité telle que celle-ci,
cette propriété constitue pour les capitalistes une OCCASION EXCEPTIONNELLE.

Real Estate

ARRICK
LIMITED

155 RUE
NOTRE-DAME
OUEST

TELEPHONE
MAIN 300.

Un nouveau laxatif — le meilleur que connaissent la
médecine moderne — est le principe
actif qui rend les

LAXATIFS NA-DRU-CO

Supplément aux remèdes ordinaires. Malgré leur
efficacité, ils ne sont pas dangereux, car ils ne
provoquent ni de nausées, ni de vomissements, ni de
diarrhées, ni de douleurs. Leur effet est doux et agréable.
Ils sont recommandés par les médecins et les pharmaciens.
National Drug and Chemical Company of Canada, Limited, Montréal, 73P

N'ATTENDEZ PAS

Donnez-nous la chance de
remettre vos vêtements à neuf
à présent — avant que tout
le monde ne désire être servi en
premier lieu.

"Votre Valet"

remettra en parfait ordre, pour
votre usage futur—tous les ha-
bits de dessus qui n'ont été que
modérément défranchis.

PRESERVEZ VOS COUVERTURES
D'HIVER

A l'arrivée des temps chauds de
été, les couvertures d'hiver sont
mises de côté. Envoyez-les ici pour
les faire nettoyer; elles seront pré-
parées pour l'hiver prochain et seront
comme neuves. Elles vous seront
remises douces et douillettes.

R. PARKER & CO.,
Teinturiers et dégraisseurs, Montréal,
Qué., 620 rue Ste-Catherine-Ouest, 302
rue Notre-Dame-Ouest, 300 rue Ste-
Catherine-Est. Tél. 1106-4107.

THE TOILET LAUNDRY CO.,
LIMITED

425 rue Richmond.
Tél. 1143-4340.

33-25-27

Guéri de la Hernie

M. B. Lindman, Montréal

Cher monsieur: Votre bande que
vous m'avez envoyée, a été
donnée entière satisfaction. Je souffrais
de la hernie environ quatre ans avant
d'avoir votre bande et elle était très
douloureuse à maintenir. Maintenant
je suis bien content de ne plus
avoir de douleurs. Je continue cependant
à porter votre bande parce que je la
trouve utile et que je n'en ai jamais
eu une incommode ni malade.

Mme J. H. S. QUEEN,
Toronto, Ont.

Venez au rendez-vous renseignements
B. LINDMAN, 1600, 16 Avenue
du Collège McGill, Montréal.

Seulement trois parties

LA PLUIE TOMBE PRESQUE PARTOUT, HIER, AUX ETATS. MAIS ET FORCE DIX-HUIT CLUBS DE BASE-BALL A FAIRE DU SPORT INTERIEUR. — LES RESULTATS DE LA JOURNEE D'HIER.

LIGUE INTERNATIONALE

Une seule partie a été jouée hier dans la Ligue Internationale. Il a été joué tout sauf à Jersey City.

LES CHAMPIONS DEFAITS
JERSEY CITY, 23 — Les Skeeters ont vaincu les Rochester champions de la ligue par 2 à 1 après une partie de 10 innings.

ROCHESTER, 23 — Les Skeeters ont vaincu les Rochester champions de la ligue par 2 à 1 après une partie de 10 innings.

POSITION DES CLUBS
Jersey City ... 3 1 750
Buffalo ... 2 1 666
Baltimore ... 2 1 666
Rochester ... 2 1 666
Montreal ... 1 2 333
Toronto ... 1 2 333
Newark ... 1 2 333
Providence ... 1 2 333

LIGUE NATIONALE
CINCINNATI, 23 — Le club local a défait le Saint-Louis après une partie où le jeu du bâton fut le plus en évidence. Il tombait une pluie fine, mais les joueurs continuèrent quand même à jouer. Les deux clubs employèrent sept lanceurs.

POSITION DES CLUBS
St-Louis ... 105000000-6 12 3
Cincinnati ... 23000000-9 11 0
Batteries : Salles, Dell, Geer, Williams et Bliss; Humphries, Keefe, Bagby et McLean.
Brooklyn-Boston : Pluie.

Robert et Montour au Canadien.

M. Geo. Madall, le gérant du club Canadien, nous a appris ce matin qu'il avait engagé Gordon Roberts et Geo. Montour, deux excellents joueurs de croise.

A Madison Square Garden

NEW-YORK, 23 — Vendredi soir de cette semaine, il y aura à Madison Square Garden, un assaut de boxe de 10 rounds entre Paddy McFarland de Chicago et Matt Wells d'Angleterre.

Cette rencontre sera la plus importante qui ait encore eu lieu dans le grand pavillon de l'avenue Madison, depuis la mémorable bataille de Jim Corbett et Kid McCoy, le 30 août 1909.

Chicago-Pittsburg : Pluie.
Philadelphie-New-York : Pluie.

POSITION DES CLUBS
Cincinnati ... 6 2 739
New-York ... 5 3 628
Philadelphie ... 4 3 571
Boston ... 4 4 500
St-Louis ... 4 5 444
Chicago ... 3 4 423
Pittsburg ... 3 5 375
Brooklyn ... 2 5 286

LIGUE AMERICAINE
ST-LOUIS, 23 — Le club Detroït a fait hier sa première apparition de la saison et a perdu la partie par un score de 7 à 4.

Les visiteurs ont compté tous leurs points dans la septième inning alors qu'ils sortaient Bailey de la boîte du pitcher.

ST-LOUIS, 23 — 20001103-7 5 1
Detroit ... 60000400-4 5 3
Batteries-Bailey, Hamilton et Kitchell; Willet et Stange.

POSITION DES CLUBS
Boston ... 6 2 739
Philadelphie ... 4 3 571
Cleveland ... 5 3 628
Chicago ... 4 4 500
Washington ... 3 3 500
Detroit ... 4 5 444
St-Louis ... 4 6 400
New-York ... 0 6 600

Concours Hippique

UNE NOUVELLE PRIME DE \$4,000.—QUELQUES ENTREES.

Le comité de direction du Concours Hippique est heureux d'annoncer que l'hon. J. E. Caron, ministre de l'agriculture de la province de Québec, qui

s'est toujours vivement et pratiquement intéressé aux cultivateurs — aux éleveurs, vient d'accorder, à la demande de la Montreal Horse Association, une somme de \$2,000 qui sera distribuée exclusivement en prix pour l'élevage.

L'importation d'un bon nombre d'étales de première classe dans la province de Québec est due à l'activité du département de l'Agriculture de cette province.

Parmi les propriétaires et éleveurs inscrits pour le prochain concours hippique se trouvent MM. John Brédu, de Verdun, David Brown, de Montréal, J. A. Beaudet, de Montréal, Aldre Beaudet, de Montréal, Albert Chartier, de St-Laurent, Robert Camson, de Montréal, Canaan Farm, St-Lambert, Kenneth Daves, Lachine, James Lyne, St-Lambert, J. A. Denault, Montréal, Jo Lambart, de Montréal, Charles Gagnon, de St-Michel, David Hadden, Montréal, Mrs J. E. Jamieson, Lachine, Verdan, S. H. Montiel, Verdun, W. D. Soler, West Bromie, Mount Victoria Stock Farm, Hudson Heights, Thos. Talbot, Montréal, William Schmitt, Rosemont, John Smith, Abundant, Penniston Brothers, Verdun, Dr J. C. Read, Shâteauguay, Larue, J. J. Riley, Graham, P. Q. James I. Roy, Abundant, John Stewart, Montréal, W. G. M. Shepherd, Westmount, The Shedd Company, Montréal, Goodwin Limited, Montréal, The Imperial Tobacco Co., Montréal, The Dominion Transportation Company, Montréal, etc., etc.

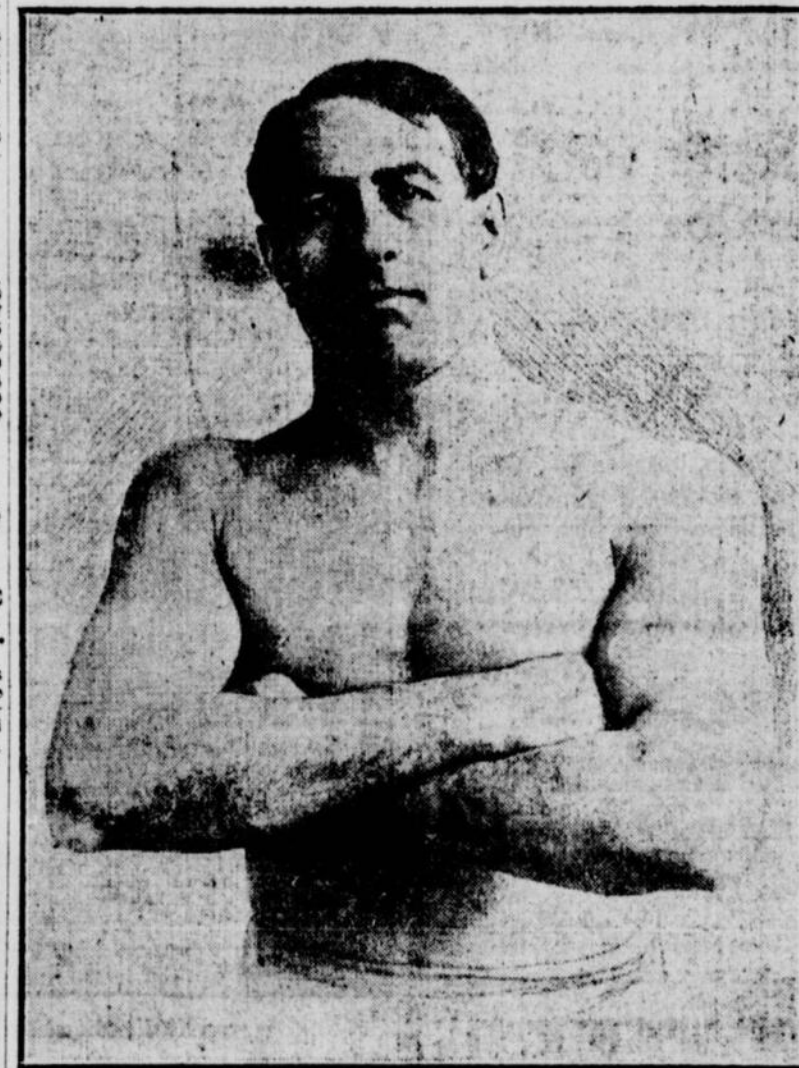
Valeur Extraordinaire

La valeur extraordinaire de nos chemises négligées de couleur à 85c les rend de plus en plus en faveur auprès des hommes qui veulent une chemise qui leur donne satisfaction à ce prix populaire. Nous faisons nos chemises nous-même et les garantissons toutes.

Nouvelles chemises négligées, derniers styles, 85c.

R. J. Tooke, Limited, Rues St-Jacques et Ste-Catherine

La dernière lutte de la saison



LE DR ROLLER, de Seattle, qui fera la lutte à Cascaux, demain soir, à Montréal.

NOUVELLES SPORTIVES EN QUELQUES LIGNES

ILS S'ABSTIENDRONT

Il a été décidé ces jours derniers que les rameurs d'Ottawa ne concourraient pas à Stockholm en juillet prochain. Les rameurs Canadiens seront représentés par les Argonauts de Toronto.

A LA M. A. A.

Les assauts de boxe pour les championnats de la M. A. A. dans les différentes classes auront lieu samedi après-midi et soir. Les éliminatoires auront lieu l'après-midi.

BOURBEAU BEAU BLESSE

Bourbeau Beau, l'étalon de 4 ans qui détient le record du mille à Juneez, s'est très sérieusement blessé aux jambes en tombant. On craint qu'il ne puisse servir à rien par suite de cet accident.

AUX JEUX OLYMPIQUES

La direction de la M.A.A.A. demandera permission au comité olympique Canadien d'envoyer leurs gymnastes à Stockholm bien que ceux-ci aient été défaits par ceux du Mont St-Louis dans le concours pour le trophée Paton.

DIX HOMMES ONT SIGNE

Jusqu'à présent dix joueurs recrutés chez le Montréal, Capital, Cornwall, Shamrock et ailleurs, ont signé leur contrat pour jouer avec le club Canadien dans la Dominion Lacrosse Association.

AUX RAQUETTEURS

Vendredi soir à 8.30 heures p.m., tous les raquetteurs de Montréal devront assister à une assemblée importante qui aura lieu chez Blondin et Corbell, angle Visitation et Ste-Catherine.

NOUVEAU SEPTIME

Nous tenons de sources certaines que les billets de saison du National seraient vendus cette année à \$5.00 et \$5.90. Il est fort probable que le Canadien adoptera le même système.

Deux gaillards en présence

DANS L'ARENE

Selon toutes probabilités, le match de demain soir au Parc Sohmer sera le dernier de la saison et l'on prévoit qu'il excitera plus d'intérêt encore que n'importe lequel de ceux qui se sont disputés ici depuis deux ou trois ans. Le Dr Roller est arrivé ce matin à Montréal, il est en très bonne forme et plein d'espoir en l'issue de la lutte. Quant à Cascaux, les habitudes du Parc Sohmer qui l'ont vu tant de fois remporter la victoire s'attendent à le voir faire preuve de plus d'énergie que jamais demain soir et la défaite du grand champion français, quelque soit l'habileté de l'Américain, leur paraît douteuse.

Pourtant il faut se souvenir que le Dr Roller a fait des luttes supérieures avec des hommes comme Beil, West-

gard, Jenkins, Zbyko, Hackenschmidt, Gotch. D'une grande bravoure et d'une loyauté parfaite, le Dr Roller est un des plus sympathiques athlètes qu'il nous ait été donné de voir au Parc Sohmer.

Les billets d'admission pour la grande séance d'habileté de demain soir sont en vente chez Nap. Dorval, 95 Boulevard St-Laurent et au siège social du club Athlétique Canadien, coin Ste-Catherine Est et St-André.

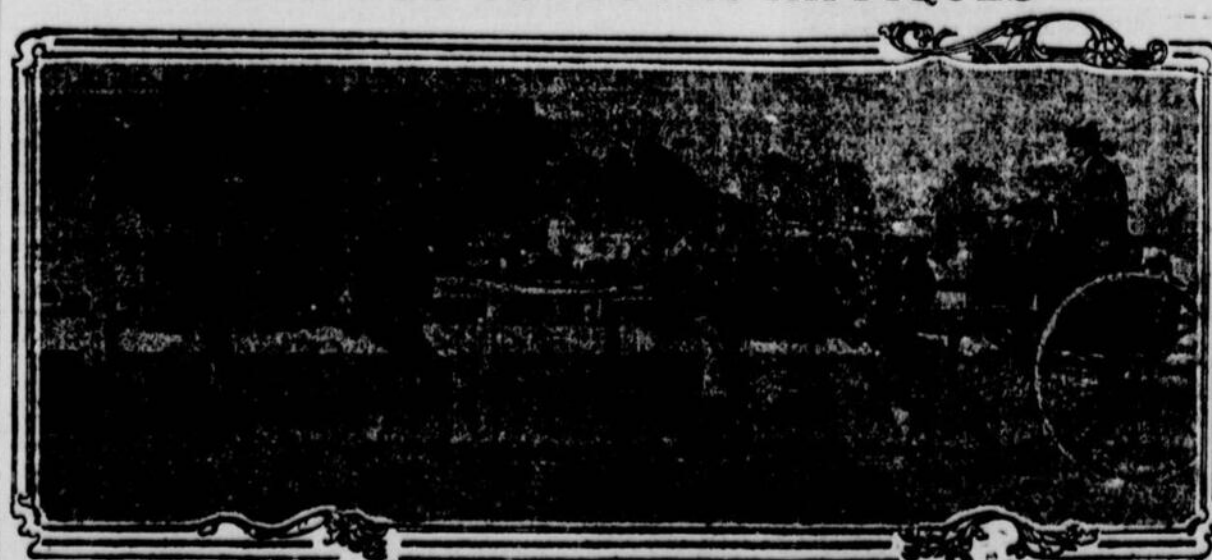
LE BASEBALL

PROGRAMME DE LA SEMAINE POUR LES MONTREAL.

PROVIDENCE, 22 — La première partie de baseball, qui devait être jouée entre l'équipe locale et les Royals, a dû être remise à cause de la pluie qui avait détrempé le terrain. Ce repos ne peut faire de tort à personne, les deux équipes ne semblaient pas encore en forme.

Presser, le jeune lanceur en qui Lush

POUR NOS CONCOURS HIPPIQUES



RATAPLAN et PRINCE CHAMING, gagnants de deux championnats et de trente-huit premiers prix aux concours hippiques. L'an dernier, dans l'Est, ils ont pris part aux concours de l'Arène en mai prochain. Ces deux superbes bêtes sont la propriété de T. C. Lowes, de Calgary, Alberta.

800,000 PNEUS DE CETTE MARQUE VENDUS JUSQU'AUJOURD'HUI PAS UN SEUL DETRUIT PAR DECHIRURE

Les acheteurs de pneus sont des hommes avisés. Seul le mérite des pneus peut les influencer. Il ne peut donc y avoir qu'une raison pour expliquer les nombreuses ventes des pneus indechirables.

Ils ont prouvé notre assertion qu'ils augmentent de 48% la durée des Pneus

Comment cela ?

PREMIEREMENT — En empêchant la coupure du pneu par la jante. 23 sur 100 des pneus ordinaires sont brisés de cette façon.

DEUXIEMEMENT — En pourvoyant aux surcharges. Les pneus indechirables sont plus grands de 16% — peuvent porter 16% plus pesant. Avec les voitures ordinaires cela signifie une addition de 25% au millage du pneu.

TROISIEMEMENT — La grandeur extra des pneus indechirables les rend plus souples — épargne le mécanisme de la voiture contre les chocs des cahots.

Informez-vous au sujet des pneus indechirables — et vous les achèterez.

GOOD YEAR

No-Rim-Cut TIRES

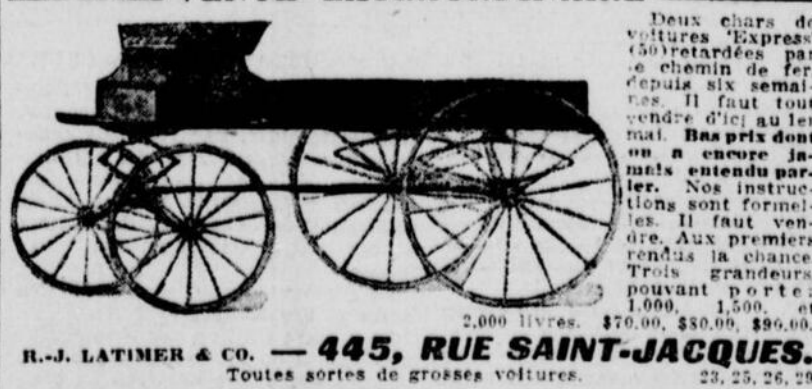
Pneus indechirables

10% Plus Grands

The Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada, Limited
BUREAU-CHEF A TORONTO
MANUFACTURE, ROWMANVILLE.

72 RUE ST-ANTOINE, MONTREAL

VENTE EXTRAORDINAIRE



R. J. LATIMER & CO. — 445, RUE SAINT-JACQUES.
Toutes sortes de grosses voitures.

ORDRE du Lt. Col. J. T. Ostell, O. C.

65^{ème} Régiment C. M. R.



Le régiment paradera mercredi soir, le 24, à 8 heures, avec fanfare et clairons.

Les signaleurs et les ambulanciers devront prendre part à cette parade.

Uniforme, patibule tenue.

Il y a enrôlement tous les mercredis et vendredis soir.

H. E. ARCHAMBAULT, Capt. adj.

49-2

Demain et jeudi le euche du Tricolore.

Les membres du club de raquetteurs le Tricolore de Maisonneuve, l'une des plus populaires associations de la partie, donneront demain et jeudi soir leur euche de fin de saison.

Si on en juge par la vente des billets, l'événement obtiendra un franc succès.

Les prix qui seront décernés aux vainqueurs sont parait-il de toute beauté.

LE VIEUX WHISKY DE HAUTE QUALITE INVARIABLE



VOYEZ A L'OBTENIR LORSQUE VOUS LE DEMANDEZ.
J. M. DOUGLAS & COMPANY
AGENTS POUR LE CANADA.

La bière légère dans la bouteille claire



La lager qui chasse du Canada toutes les bières importées.

Agent à Montréal: DENIS & ALLARD, 34 Rue Benoit. Tél. Main 932

POLO

CIRAGE A CHAUSSURES

C'EST si facile de cirer avec Polo — une couche, un coup de brosse et vos chaussures sont propres pour une semaine. Polo est toujours frais — la GROSSI

boîte le conserve dans cet état. Demandez Polo à votre épicer ou à votre marchand de chaussures — le cirage dans la GROSSE boîte — noir ou tan. Le tan nettoie et polit.

"Bon pour le cuir — Résiste aux intempéries"



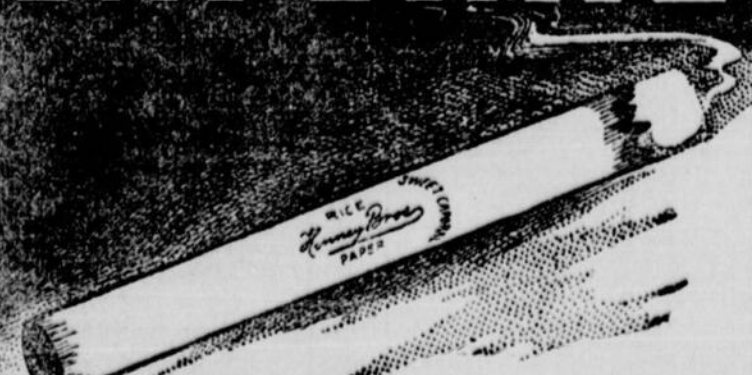
UNE OCCASION OU IL EST IMPORTANT QUE VOTRE CHAUSSURE FASSE BIEN ET SOIT CONFORTABLE.

Les personnes qui aiment la marche, celles dont les occupations les obligent continuellement à marcher, et celles qui sont à l'âge de la croissance des pieds, ont toutes besoin d'une chaussure confortable.

LES CHAUSSURES AMES HOLDEN

sont spécialement faites pour ces personnes. Mais en plus de leur style elles sont aussi très belles et très attrayantes. Ce sont ces chaussures là que les femmes devraient acheter.

SWEET CAPORAL



CIGARETTES

"LA FORME LA PLUS PURE SOUS LAQUELLE LE TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ."

Lancet.

LE COURAGE DES FEMMES

Mme ASTOR, AIDÉE DE PLUSIEURS DE SES COMPAGNES AIDA AU SAUVETAGE ET A LA MANOEUVRE DE LA CHALOUPE.—LES CHALOUPIERS TAIENT QU'A DEMI REMPLIES.

NEW-YORK, 23.—Madame John Jacob Astor et sa servante, Rosalie Birdie, qui ont été sauvées du désastre du "Titanic", ont raconté aux membres de la famille quelques scènes qui eurent lieu dans la chaloupe qui les emportait loin du "Titanic".

L'état de Madame Astor est assez rassurant aujourd'hui. Les amis de Madame Astor disent qu'elle croit que le "Titanic" sombra peu de temps après qu'elle l'eut quitté. Après l'avoir placée dans une chaloupe, le colonel voulut embarquer, croyant que son épouse et les autres femmes avaient besoin de ses secours. Un des officiers informa M. Astor que les chaloupiers n'étaient que pour les femmes et les enfants. Il se retira sans hésiter, en disant à Madame Astor qu'il la rejoindrait.

Dans cette chaloupe se trouvaient douze autres femmes. L'un des bourgeois du "Titanic" dirigeait cette chaloupe. Comme on la mettait à l'eau, un homme fit son chemin à travers tous les autres et sauta avec les dames avant que l'officier eût pu empêcher.

Comme la chaloupe s'éloignait lentement du "Titanic", elle commença à faire eau. Le "Titanic" s'enfonçait rapidement alors et la chaloupe fut sur le point de chavirer tant la succion créée par le navire fut grande.

Après avoir sauté dans la chaloupe, l'homme s'empara de quelques couvertures qu'on y avait jetées à la hâte pour les dames, s'en enveloppa et se traîna ensuite au fond.

Lorsque la chaloupe fut touchée, l'eau, Madame Astor prit une rame, comme le firent plusieurs autres de ses compagnes d'ailleurs. Ces femmes qui n'avaient que peu d'expérience de la rame, s'en servirent très maladroitement, à l'exception de Madame Astor. Elles eurent beaucoup de difficultés à s'éloigner du steamer.

À l'entour du navire, l'océan gonflait et les femmes se pouvaient dans une espèce de tourbillon. Pendant quelques instants, on crut que cette embarcation serait submergée. Les femmes conjuraient le lâche couché à leurs pieds de prendre une rame, mais ce fut peine perdue; il ne bougea pas.

Lorsque la chaloupe commença à se remplir, Madame Astor aidée des autres à enlever l'eau. Plusieurs, effrayées, ne pouvaient rien faire. Après que le "Titanic" eût disparu, les femmes revinrent au même endroit où il s'était enfoncé au cas il serait possible de sauver encore des vies. Elles virent plusieurs hommes à l'eau et ramèrent dans leur direction.

La servante de Madame Astor prit une part active dans le sauvetage. Six hommes furent tirés de la mer. L'un d'eux était mort et un autre mourut quelques minutes après.

Durant tout le temps qu'elle fut dans la chaloupe de sauvetage, Madame Astor déploya une grande énergie, ce n'est qu'après avoir été secourue par le "Carpathia" qu'elle eut une crise nerveuse.

LES SOUCIS D'UNE MERE DETRUISENT SA SANTE

L'anémie, le mauvais sang, les nausées de tête, et la lassitude sont les premiers symptômes.

La lettre de Mme Wilkinson renferme un conseil qui toute mère peut suivre.



Mme Wilkinson écrit de New-York, où elle réside avec sa nombreuse famille: "J'ai été, durant les années, pâle, anémique et sans force. Je souffrais constamment d'indigestion et la souffrance qu'elle me causait, jointe à l'anémie toujours croissante, me rendait plus faible de jour en jour. Des maux de tête constants, des points noirs devant les yeux et des attaques d'épouvante me tourmentaient. Je sentais que la vie ne valait pas la peine d'être vécue. Ma constitution était complètement minée et la pâleur constante et le manque de brillant de mes yeux démontaient que je n'étais plus jeune. Je commençai à prendre les pilules du Dr Hamilton et l'amélioration bien que lente, était sûre."

"Ma force revint graduellement, mon appétit devint beaucoup plus grand et mes repas n'étaient plus profitables. Je me sentais plus heureuse et plus contente, et la pâleur malade fut remplacée par une couleur claire, rose, prouvant qu'un bon remède produisait ses effets. Les pilules du Dr Hamilton me ramènèrent, en quelques mois, d'un état de pâleur mortelle à une santé robuste."

Vous pouvez obtenir les mêmes résultats en employant les pilules du Dr Hamilton. Méfiez-vous des substituts qu'on vous offre à la place des pilules du Dr Hamilton, 25c la boîte, ou cinq boîtes pour \$1.00, chez tous les marchands ou la Catarthone Company, Kingston, Ont.

L'ENQUETE EN ANGLETERRE

ELLE SERA COMPLETE DECLARATION LE PRESIDENT DU BOARD OF TRADE, DE LONDRES.—LA COMMISSION DES ACCIDENTS A DES POUVOIRS ABSOLUS.—DISCUSSION AU PARLEMENT.

LONDRES, le 23.—M. Crooks, représentant du parti ouvrier à la Chambre des Communes, a appuyé par un bon nombre de ses confrères, présent aujourd'hui une motion pour forcer le gouvernement à faire une enquête au sujet du désastre du "Titanic". M. Sydney Buxton, président de la Chambre de Commerce, a été assailli d'une foule de questions à cet effet.

En réponse, M. Buxton a annoncé qu'il avait déjà ordonné aux principales compagnies de navigation de se réunir en assemblées pour prendre des mesures afin d'éviter, à l'avenir, de telles catastrophes. De plus, il avait aussi pris l'initiative d'une conférence avec le chancelier de l'Amirauté anglaise pour nommer un officier enquêteur d'une haute compétence pour présider l'enquête du désastre du "Titanic".

Quant aux questions concernant la route à suivre, la vitesse des navires, les chaloupiers de sauvetage, les projecteurs, etc., il déclara que toutes ces choses seront débattues devant la Chambre de Commerce et qu'advenant le cas où les mesures prises par cette dernière ne seraient pas un garant pour la sécurité publique, il demanderait lui-même à la Chambre des Communes de légiférer en cette matière.

M. Buxton a déclaré qu'entre une consultation entre les différentes compagnies de navigation et la Chambre de Commerce il serait à souhaiter qu'une assemblée internationale soit tenue quelque part pour, de concert avec la majorité, arrêter les mesures les plus efficaces à la sauvegarde des existences humaines à bord des paquebots.

M. Buxton a réitéré la déclaration qu'il avait faite le 18 avril, à savoir que le nombre total des passagers à bord du "Titanic" était de 2208.

Quelques membres du parlement ont témoigné le désir d'entendre plusieurs témoins à l'enquête qui doit avoir lieu. M. Buxton déclare qu'il n'a aucun pouvoir à ce sujet. N'ayant aucun des pouvoirs nécessaires, le Sénat américain, de même M. Crooks, ne n'a pas les mêmes pouvoirs. Répondant à M. Buxton.

L'amiral Lord Charles Beresford demanda alors: Ne retiendrez-vous pas tout passager, officier et homme d'équipage en état de témoigner sur l'accident du "Titanic" et ne ferez-vous pas tout en votre pouvoir pour éviter ce qui arriva après le naufrage de l'"Océana" alors que tous les officiers, les marins qui avaient la conduite des chaloupes de sauvetage quittèrent le pays sans avoir rendu témoignage?

"Je n'ai pas le droit de retenir ici aucun passager, non plus que les membres de l'équipage; mais la commission d'enquête une fois constituée aura ce droit."

M. Crooks trouva les réponses du président très peu satisfaisantes et alors demanda l'ajournement de la Chambre, ce qui fut adopté.

À la réouverture du débat, M. Crooks déclara qu'en demandant l'ajournement de la Chambre, il n'avait pas voulu blâmer la Chambre de Commerce, mais il voulait tout simplement donner au public la chance de se prononcer.

Immédiatement, on va prendre les moyens de découvrir les causes qui ont amené la perte du "Titanic". Nous n'avons pas le droit de blâmer personne avant de connaître à qui incombe les responsabilités. Toutes les personnes capables d'apporter quelque lumière en cette matière seront requises à l'enquête.

Parlant de la prompte action du Sénat américain, il dit: "Ils n'ont pas attendu avant de procéder de savoir si oui ou non les lois du pays les autorisent à envoyer des subventions aux témoins. Immédiatement, ils ont envoyé des commissaires à bord du "Carpathia" avec ordre de leur amener toutes les personnes capables d'apporter la lumière sur la catastrophe. On nous dit que la loi ne les autorise nullement à faire de telles démarches et, cependant, sans hésiter, ils les ont faites et toutes l'Angleterre a applaudi à ce beau geste."

En réponse à ces déclarations, M. Buxton dit qu'il avait décidé de faire une enquête sur la perte du "Titanic" et que Lord Mersey, ex-président de la Haute Cour, en avait accepté la présidence. Il aura deux assistants dont les noms seront connus plus tard.

Les débats sur l'enquête seront publics: des arrangements ont déjà été faits avec les autorités américaines pour envoyer des affidavits aux officiers et aux membres de l'équipage qui pourraient donner des informations concernant le naufrage du "Titanic".

Après ces déclarations, M. Crooks déclara satisfait et retira sa motion.

LES SPECULATEURS SONT MIS EN GARDE

LONDRES, 23.—En face des violations des lois qui se sont produites dans les actions spéculatives Marconi, surtout depuis le désastre du "Titanic", on considère les avertissements du "Times" comme très opportuns.

L'activité des valeurs basées d'abord sur les développements en perspective du télégraphe sans fil, dit le journal, a dégénéré en un jeu dangereux. Quelque brillant que soit l'avenir de la compagnie, il est plus qu'excusé par les prix exagérés auxquels les valeurs anglaises et américaines ont été portées par la spéculation. Les spéculateurs ont été avertis de se méfier.

Si les intéressés dans les valeurs Marconi ont des raisons de se féliciter, l'avertissement doit être répété à l'effet que la course dans Wall Street a été très vive.

Ne négligez pas votre santé — les laxatifs sont nécessaires, parfois. Achetez le meilleur — puis allez-y!

Hunyadi Janos Water
(Eau Hunyadi Janos)
Laxatif Naturel
Recommandé par les médecins pour la CONSTIPATION

TRAFFIC ODIEUX

L'INGENIEUR EN CHEF DE LA CIE MARCONI EST CAUSE DU RETARD DANS LES NOUVELLES DU NAUFRAGE.—IL VOULAIT FAIRE FAIRE DE L'OR. GENT AU TELEGRAPHISTE.

NEW-YORK, 23.—On fut indigné, hier, quand on apprit que M. T. W. Sammis, ingénieur en chef de la Marconi Wireless Company of America avait voulu avoir envoyé, au télégraphiste du "Carpathia", un message dans lequel il lui disait de garder pour lui l'histoire de la catastrophe du "Titanic" qui tenait tout le monde en suspens et de le vendre à son arrivée ici. M. Sammis, président de la compagnie, a déclaré qu'il ignorait ce fait et l'a blâmé.

M. Sammis a admis qu'il avait donné ordre au télégraphiste du "Carpathia" de leur secret tout le récit de la catastrophe et des messages pouvant rassurer le public, afin que le récit de l'épouvantable désastre soit vendu au plus offrant, à l'arrivée du "Carpathia".

C'est à trois messages que le monde doit d'avoir été tenu en suspens si longtemps. Voici la teneur de ces trois télégrammes: "Tenez votre langue. Gardez le récit. Beaucoup d'argent pour vous."

"Si vous êtes sage, tenez le récit. La compagnie Marconi prendra soin de vous."

"Arrêtez! Ne dites rien. Conservez votre récit pour dollars à quatre chiffres. M. Marconi est d'accord. Irons au dock au-devant de vous!"

Les deux premiers messages n'étaient pas signés. Le dernier portait la signature "T. W. Sammis, ingénieur en chef de la compagnie Marconi d'Amérique".

M. Marconi a déclaré que ces messages avaient été envoyés sans qu'il en eût connaissance.

M. Sammis répondit avec colère, quand on lui demanda s'il prenait la responsabilité de son action.

"Oui, j'ai envoyé le message. Me blâmez-vous pour avoir voulu faire bénéficier le télégraphiste de la fortune somme pour son récit de la catastrophe et du sauvetage? J'ai pensé que je faisais une bonne affaire pour lui."

IL FALLAIT FAIRE DE LA VITESSE

LES CHAUFFEURS AVAIENT REÇU L'ORDRE DE CHAUFFER AUTANT QUE POSSIBLE DURANT TOUT LE VOYAGE.

NEW-YORK, 23.—John Thompson, l'un des chauffeurs du "Titanic", est actuellement à l'hôpital St-Vincent, à décrire ce qui suit: "A partir de Queens-town les chauffeurs parlaient entre eux de l'ordre que nous avions reçu de chauffer autant que nous le pouvions. Nous devions effectuer le voyage aussi rapidement que possible et battre tous les records."

Nous avions donc la pression possible à partir du moment où nous avons quitté Queens-town jusqu'à l'heure de la catastrophe nous n'avons cessé de faire de 74 à 77 révolutions. Nous ne sommes jamais descendu au-dessous de 74 et toute la journée de dimanche nous avons fait 77. Nous faisons réellement de la vitesse."

À 11 heures on nous demanda de nous tenir sur le guet pour minuit. Nous avons senti toute la force du choc et nous avons été projetés en dehors de nos lits."

Nous avons entendu un bruit comme si quelque chose s'était déchiré. Cela a dû durer environ cinq minutes."

En réponse à ces déclarations, M. Buxton dit qu'il avait décidé de faire une enquête sur la perte du "Titanic" et que Lord Mersey, ex-président de la Haute Cour, en avait accepté la présidence. Il aura deux assistants dont les noms seront connus plus tard.

Les débats sur l'enquête seront publics: des arrangements ont déjà été faits avec les autorités américaines pour envoyer des affidavits aux officiers et aux membres de l'équipage qui pourraient donner des informations concernant le naufrage du "Titanic".

Après ces déclarations, M. Crooks déclara satisfait et retira sa motion.

Après ces déclarations, M. Crooks déclara satisfait et retira sa motion.

Après ces déclarations, M. Crooks déclara satisfait et retira sa motion.

EKERS' Bohemian LAGER
Comparez-la avec toute autre lager.
Embouteillée dans la maison blanche.
Remarquez combien sont petites les bulles d'air dans la "Ekers' Bohemian Lager."
Plus les bulles sont petites dans la bière, plus elle a de la vie, plus l'écume dure longtemps. Ceci démontre que la bière a reçu un bon traitement à la brasserie—bonne température, maturation suffisante, bon embouteillage, etc.
The National Breweries, Limited.

H. Beauregard,
Entrepreneur Général en Construction
Tel. Bell Main 735. 70, rue St-Jacques, MONTREAL.

FERRONNERIES GENERALES
FOURNAISES DE TOUTES SORTES
Fournitures Générales pour Aqueucs
VALVES
ENGINS A GAZOLINE
Gros et Détail.
I. L. LAFLEUR, LIMITEE,
362-366 Notre-Dame Ouest, MONTREAL.

LE TRAITEMENT MACKAY
POUR LA GUERISON DE L'ALCOOLISME
Le remède spécifique du Dr John M. Mackay contre l'alcoolisme, est hautement recommandé par le clergé et fut adopté par le gouvernement de la province de Québec en 1904. — Voyez les rapports des cours de 1901-1912. — Efficace dans 85 pour cent des cas chroniques. — L'ivrognerie est une maladie et doit être soignée au moyen de remèdes comme tous les autres maux. Le remède spécifique du Dr John M. Mackay ne peut éliminer l'habitude de boire et permet à un homme de commencer une nouvelle vie pleine de courage et d'énergie. Une cure, la Pennsylvanie Alliance ou la W.T.T. peuvent obtenir le remède pour les pauvres d'après un arrangement généreux avec le gouvernement. Le seul traitement officiellement employé par un gouvernement. Médicaments des limitations. Toutes communications privées. Demander la brochure et des détails. Dr MACKAY, 4 Boulevard St-Laurent, Montréal. ou à THE LEMING MILES COMPANY LIMITED, Edifice LeMay-Miles, 1100, 1102, 1104, 1106, 1108, 1110, 1112, 1114, 1116, 1118, 1120, 1122, 1124, 1126, 1128, 1130, 1132, 1134, 1136, 1138, 1140, 1142, 1144, 1146, 1148, 1150, 1152, 1154, 1156, 1158, 1160, 1162, 1164, 1166, 1168, 1170, 1172, 1174, 1176, 1178, 1180, 1182, 1184, 1186, 1188, 1190, 1192, 1194, 1196, 1198, 1200, 1202, 1204, 1206, 1208, 1210, 1212, 1214, 1216, 1218, 1220, 1222, 1224, 1226, 1228, 1230, 1232, 1234, 1236, 1238, 1240, 1242, 1244, 1246, 1248, 1250, 1252, 1254, 1256, 1258, 1260, 1262, 1264, 1266, 1268, 1270, 1272, 1274, 1276, 1278, 1280, 1282, 1284, 1286, 1288, 1290, 1292, 1294, 1296, 1298, 1300, 1302, 1304, 1306, 1308, 1310, 1312, 1314, 1316, 1318, 1320, 1322, 1324, 1326, 1328, 1330, 1332, 1334, 1336, 1338, 1340, 1342, 1344, 1346, 1348, 1350, 1352, 1354, 1356, 1358, 1360, 1362, 1364, 1366, 1368, 1370, 1372, 1374, 1376, 1378, 1380, 1382, 1384, 1386, 1388, 1390, 1392, 1394, 1396, 1398, 1400, 1402, 1404, 1406, 1408, 1410, 1412, 1414, 1416, 1418, 1420, 1422, 1424, 1426, 1428, 1430, 1432, 1434, 1436, 1438, 1440, 1442, 1444, 1446, 1448, 1450, 1452, 1454, 1456, 1458, 1460, 1462, 1464, 1466, 1468, 1470, 1472, 1474, 1476, 1478, 1480, 1482, 1484, 1486, 1488, 1490, 1492, 1494, 1496, 1498, 1500, 1502, 1504, 1506, 1508, 1510, 1512, 1514, 1516, 1518, 1520, 1522, 1524, 1526, 1528, 1530, 1532, 1534, 1536, 1538, 1540, 1542, 1544, 1546, 1548, 1550, 1552, 1554, 1556, 1558, 1560, 1562, 1564, 1566, 1568, 1570, 1572, 1574, 1576, 1578, 1580, 1582, 1584, 1586, 1588, 1590, 1592, 1594, 1596, 1598, 1600, 1602, 1604, 1606, 1608, 1610, 1612, 1614, 1616, 1618, 1620, 1622, 1624, 1626, 1628, 1630, 1632, 1634, 1636, 1638, 1640, 1642, 1644, 1646, 1648, 1650, 1652, 1654, 1656, 1658, 1660, 1662, 1664, 1666, 1668, 1670, 1672, 1674, 1676, 1678, 1680, 1682, 1684, 1686, 1688, 1690, 1692, 1694, 1696, 1698, 1700, 1702, 1704, 1706, 1708, 1710, 1712, 1714, 1716, 1718, 1720, 1722, 1724, 1726, 1728, 1730, 1732, 1734, 1736, 1738, 1740, 1742, 1744, 1746, 1748, 1750, 1752, 1754, 1756, 1758, 1760, 1762, 1764, 1766, 1768, 1770, 1772, 1774, 1776, 1778, 1780, 1782, 1784, 1786, 1788, 1790, 1792, 1794, 1796, 1798, 1800, 1802, 1804, 1806, 1808, 1810, 1812, 1814, 1816, 1818, 1820, 1822, 1824, 1826, 1828, 1830, 1832, 1834, 1836, 1838, 1840, 1842, 1844, 1846, 1848, 1850, 1852, 1854, 1856, 1858, 1860, 1862, 1864, 1866, 1868, 1870, 1872, 1874, 1876, 1878, 1880, 1882, 1884, 1886, 1888, 1890, 1892, 1894, 1896, 1898, 1900, 1902, 1904, 1906, 1908, 1910, 1912, 1914, 1916, 1918, 1920, 1922, 1924, 1926, 1928, 1930, 1932, 1934, 1936, 1938, 1940, 1942, 1944, 1946, 1948, 1950, 1952, 1954, 1956, 1958, 1960, 1962, 1964, 1966, 1968, 1970, 1972, 1974, 1976, 1978, 1980, 1982, 1984, 1986, 1988, 1990, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010, 2012, 2014, 2016, 2018, 2020, 2022, 2024, 2026, 2028, 2030, 2032, 2034, 2036, 2038, 2040, 2042, 2044, 2046, 2048, 2050, 2052, 2054, 2056, 2058, 2060, 2062, 2064, 2066, 2068, 2070, 2072, 2074, 2076, 2078, 2080, 2082, 2084, 2086, 2088, 2090, 2092, 2094, 2096, 2098, 2100, 2102, 2104, 2106, 2108, 2110, 2112, 2114, 2116, 2118, 2120, 2122, 2124, 2126, 2128, 2130, 2132, 2134, 2136, 2138, 2140, 2142, 2144, 2146, 2148, 2150, 2152, 2154, 2156, 2158, 2160, 2162, 2164, 2166, 2168, 2170, 2172, 2174, 2176, 2178, 2180, 2182, 2184, 2186, 2188, 2190, 2192, 2194, 2196, 2198, 2200, 2202, 2204, 2206, 2208, 2210, 2212, 2214, 2216, 2218, 2220, 2222, 2224, 2226, 2228, 2230, 2232, 2234, 2236, 2238, 2240, 2242, 2244, 2246, 2248, 2250, 2252, 2254, 2256, 2258, 2260, 2262, 2264, 2266, 2268, 2270, 2272, 2274, 2276, 2278, 2280, 2282, 2284, 2286, 2288, 2290, 2292, 2294, 2296, 2298, 2300, 2302, 2304, 2306, 2308, 2310, 2312, 2314, 2316, 2318, 2320, 2322, 2324, 2326, 2328, 2330, 2332, 2334, 2336, 2338, 2340, 2342, 2344, 2346, 2348, 2350, 2352, 2354, 2356, 2358, 2360, 2362, 2364, 2366, 2368, 2370, 2372, 2374, 2376, 2378, 2380, 2382, 2384, 2386, 2388, 2390, 2392, 2394, 2396, 2398, 2400, 2402, 2404, 2406, 2408, 2410, 2412, 2414, 2416, 2418, 2420, 2422, 2424, 2426, 2428, 2430, 2432, 2434, 2436, 2438, 2440, 2442, 2444, 2446, 2448, 2450, 2452, 2454, 2456, 2458, 2460, 2462, 2464, 2466, 2468, 2470, 2472, 2474, 2476, 2478, 2480, 2482, 2484, 2486, 2488, 2490, 2492, 2494, 2496, 2498, 2500, 2502, 2504, 2506, 2508, 2510, 2512, 2514, 2516, 2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528, 2530, 2532, 2534, 2536, 2538, 2540, 2542, 2544, 2546, 2548, 2550, 2552, 2554, 2556, 2558, 2560, 2562, 2564, 2566, 2568, 2570, 2572, 2574, 2576, 2578, 2580, 2582, 2584, 2586, 2588, 2590, 2592, 2594, 2596, 2598, 2600, 2602, 2604, 2606, 2608, 2610, 2612, 2614, 2616, 2618, 2620, 2622, 2624, 2626, 2628, 2630, 2632, 2634, 2636, 2638, 2640, 2642, 2644, 2646, 2648, 2650, 2652, 2654, 2656, 2658, 2660, 2662, 2664, 2666, 2668, 2670, 2672, 2674, 2676, 2678, 2680, 2682, 2684, 2686, 2688, 2690, 2692, 2694, 2696, 2698, 2700, 2702, 2704, 2706, 2708, 2710, 2712, 2714, 2716, 2718, 2720, 2722, 2724, 2726, 2728, 2730, 2732, 2734, 2736, 2738, 2740, 2742, 2744, 2746, 2748, 2750, 2752, 2754, 2756, 2758, 2760, 2762, 2764, 2766, 2768, 2770, 2772, 2774, 2776, 2778, 2780, 2782, 2784, 2786, 2788, 2790, 2792, 2794, 2796, 2798, 2800, 2802, 2804, 2806, 2808, 2810, 2812, 2814, 2816, 2818, 2820, 2822, 2824, 2826, 2828, 2830, 2832, 2834, 2836, 2838, 2840, 2842, 2844, 2846, 2848, 2850, 2852, 2854, 2856, 2858, 2860, 2862, 2864, 2866, 2868, 2870, 2872, 2874, 2876, 2878, 2880, 2882, 2884, 2886, 2888, 2890, 2892, 2894, 2896, 2898, 2900, 2902, 2904, 2906, 2908, 2910, 2912, 2914, 2916, 2918, 2920, 2922, 2924, 2926, 2928, 2930, 2932, 2934, 2936, 2938, 2940, 2942, 2944, 2946, 2948, 2950, 2952, 2954, 2956, 2958, 2960, 2962, 2964, 2966, 2968, 2970, 2972, 2974, 2976, 2978, 2980, 2982, 2984, 2986, 2988, 2990, 2992, 2994, 2996, 2998, 3000, 3002, 3004, 3006, 3008, 3010, 3012, 3014, 3016, 3018, 3020, 3022, 3024, 3026, 3028, 3030, 3032,

Comment les Jeunes Filles Peuvent Faire disparaître les Douleurs Périodiques.

Nous Relations. Ici, l'expérience de Deux
Filles, pour le Bénédicte des Autres.

Rochester, N.Y. — "J'ai une fille de 13 ans, qui a toujours souffert d'une bonne santé, à venir il y a quelque temps, où elle s'est plainte d'étourdissements et de crampes sous les jambes, elle était si fatiguée que j'ai dû la garder à la maison, sans aller à l'école, et qui m'a fait la mettre au lit pour la soulager.

Elle a retrouvé sa santé après avoir pris deux bouteilles de Composé Végetal de Lydia E. Pinkham. Je suis incapable de faire assez hautement l'éloge de votre Composé. Je voudrais que toutes les bonnes mères puissent lire ce que votre médecine a été pour mon enfant."

Mrs. RICHARD N. DUNHAM, 211
Kingsbury St., Rochester, N.Y.
Stoutsville, Ohio. — "J'ai souffert
de maux de tête, du mal de dos, et
de maux de tête, j'étais très ir-
régulière. Une amie me conseilla de
prendre le Composé Végetal de
Lydia E. Pinkham, et avant
d'avoir fini d'en prendre deux bou-
teilles, je me sentais soulagée. Je
sais que ce remède m'a fait une
meilleure qu'il y a deux et trois
ans. Je ne puis assez exprimer ma
gratitude pour ce que le Composé
Végetal a fait pour moi. J'avais
aussi d'autres douleurs, mais
qui ne m'avaient apporté aucun
soulagement. — Mlle. CORA B. FOS-
TER, Stoutsville, Ohio, R.F.D.,
No. 1.

Il nous arrive des centaines de
lettres comme celles-ci — de mères
ne pouvant assez exprimer leur gra-
titude pour le bien causé à leurs
filles, par ce Composé Végetal de
Lydia E. Pinkham. Ces lettres sont
recueillies par la Compagnie Lydia E.
Pinkham Medicine Co., Lynn, Mas-
sachusetts.

Pilules du Dr Martel pour Femmes

Les Meilleures Depuis 19 ans
Prescrittes et recommandées pour les ma-
ladies des femmes, ces pilules ont
sciemment, d'une façon dévouée,
leurs résultats sont prompts et perma-
nents. En vente dans toutes les phar-
macies.

EMPLOYEZ

Old Dutch Cleanser
Voyez les directions soigneuses et les
instructions pour le grand plaisir de vos
intérieurs.

IL N'INJURIE PAS LES ORGANES DE COUSINE.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

Un régulateur français qui a fait ses
preuves, ne manque jamais. Ces pilules ont
une grande force pour régulariser les or-
ganes de la femme. Refusant toute imitation
à bon marché. Les Pilules du Dr Van
se vendent à la boîte, ou trois pour \$10.
Envoyez à toute adresse. The Sphall Drug
Co., St. Catharines, Ont. En vente dans
toutes les pharmacies.

Pilules du Dr Van pour les Femmes

LA TRAGÉDIE DE SAINT-ROCH

ON COMMENCE CE MATIN, AUX
ASSISES DE QUÉBEC, LE PRO-
CES DE CLÉROUX ET GAR-
NEAU ACCUSÉS DU MEURTRE
DE GEORGES LECLERC.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUÉBEC, 23. — Le procès de Clé-
roux et Garneau, accusés du meurtre
de Georges Leclerc, commencera ce ma-
tin aux Assises. Les accusés
sont défendus par MM. Laroche et Le-
clerc. La Couronne est représentée
par MM. Lachance et Davidson.
On a choisi le jury suivant: Fran-
çois Couture, Séraphin Papillon, F.
X. Huot, François Carrier, Nap-
oléon Carrier, Albert Letarte, Na-
poléon Carrier, Eugène Nault, A. Bégin,
E.-M. Rouleau, I. Verret et Jos. La-
hamme.

SIR WILFRID PART POUR LA VIRGINIE

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 23. — Sir Wilfrid et Lady
Laurier sont partis pour New-York et
compagnies de madame Ferguson de
Québec. De New-York ils se rendront
en Virginie où ils seront les hôtes du
gouverneur Willard.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

"L'HARMONIE CONCORDIA"

Un local de l'harmonie Concordia,
510 rue Logan, avait lieu, mercredi
soir dernier, une assemblée générale des
membres de l'harmonie. Les musiciens
présentèrent le résultat final de leur
travail. Le président, M. Laroche, a
prononcé un discours très intéressant
sur l'harmonie. Les membres ont
applaudi à l'unanimité.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

MORT TRAGIQUE D'UN MONTREALAIS

M. FELIX VALLEE, A STE-ANNE
DE LA PERADE, — COUCHE
SUR LA VOIE FERRÉE, IL EST
FRAPPÉ PAR UN TRAIN.

(Spécial à la PATRIE.)

STE-ANNE DE LA PERADE, 23.
Felix Vallée, de Montréal, a trouvé
une mort tragique, ici, jeudi der-
nier.

Vallée venait en promenade, chez
son frère Lévesque, qui demeure à Ste-
Anne. En descendant du "C. P.
R.", à Ste-Anne, il se fit conduire à
l'hôtel Cadot où il dîna. Après
son repas, il partit à pied pour sa
maison, chez son frère, M. Cadot,
qui avait affaire dans Ste-Marie.
Il fut surpris, dans la nuit, par un
train qui venait de Ste-Marie, et
qui l'écrasa sous ses roues.

De fait, il prit la voie ferrée.
A 3 heures, le train express passa
à Ste-Anne, et, de l'autre côté du
pont, le mécanicien distingué une
forme humaine couchée sur la voie.
Il fit s'arrêter aussitôt le sifflet
d'alarme, mais le malheureux ne se
releva pas, et le train lui brisa le
crâne.

Avant que le train passât, Vallée
avait sans doute subi une maladie
foudroyante.

ENQUÊTES DU CORONER

Les jurés ont rendu un verdict
d'homicide excusable à la cour du
coroner, ce matin, dans la cause
de Thomas Syrius, le bébé tué ven-
dredi par une voiture à l'angle des
rues Ste-Catherine et Ste-Laurent.

Le coroner a tenu, également, une
enquête sur la mort de Marie-Jeanne
Laurier, écrasée par une voiture
samedi après-midi. Les principaux
témoins étaient MM. J.-L. Laurier,
Idéale Brunet, P. Tolia, Wilfrid
Vézina et Emile Laurier. Il a été
proposé que la fillelette frappée par
une voiture, au moment où elle tra-
versait la rue, est tombée sous les
roues d'une voiture, traînée par un
cheval qui allait un peu vite, il est
trist.

Les jurés ont exonéré le char-
rier de tout blâme.

UNE ÉLECTION PROBABLE AU NOUVEAU BRUNSWICK

(Service spécial de la PATRIE.)

FREDERICTON, 23. — La législature
du Nouveau Brunswick, qui s'as-
semble samedi après-midi, et il est
probable qu'une élection générale au
Nouveau Brunswick aura lieu à la
prochaine session.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal depuis quelques jours,
sont attendus à Ottawa aujourd'hui.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Le coût de l'enlèvement de la neige,
l'hiver dernier, s'éleva à \$350,000
dont \$150,000 seulement pour le
nettoyage des rues où passent les
trains. La compagnie paiera la
moitié de cette dernière somme.

LES FONCTIONNAIRES FÉMININS

Dans le service civil fédéral, leur
nombre sera diminué.

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 23. — La commission du
Service Civil a décidé de réduire le
nombre de fonctionnaires féminins
dans l'administration fédérale. La
commission étudie de nouveaux ré-
glementaires à l'effet de ne donner
l'emploi aux femmes que pour la
sténographie ou la dactylographie.
Depuis longtemps, on constate
qu'une foule de jeunes filles passent
les examens et deviennent employées
civiles sans raison sérieuse dans le
but seulement d'obtenir plus d'ar-
gent pour leur toilette. A l'avenir
ce sont les jeunes gens qui auront la
préférence. Cette réforme sera posée
dès longtemps dans le service civil.

SIROP DU DR. FRED. DEMERS Pour les Enfants

Toujours le même depuis 20 ans,
le meilleur pour tous les besoins des
bébés et enfants, dépôt, 309 R. St-
Denis, Montréal. 164-Majno

INONDATION A STE- ANNE DE LA PERADE

Elle cause des dégâts dans le vil-
lage, côté ouest et le bas de
Ste-Anne.

(Spécial à la PATRIE.)

STE-ANNE DE LA PERADE, 23. — Les
rivières du village, côté ouest et
du bas de Ste-Anne, sont à com-
plètement inondation.

La débâcle de la rivière n'a pas
encore eu lieu, et, cependant, l'eau
a monté samedi et dimanche avec
une rapidité étonnante, envahissant
les chemins, les rues et les maisons.
A plusieurs endroits, le niveau de
la rivière est plus élevé que celui
des terrains, de sorte que la rivière
a débordé.

Dans le village, côté ouest, les
rues sont sous 4 pieds d'eau et plu-
sieurs citoyens ont dû démolir leur
maison dans les appartements
supérieurs.

La glace s'est amoncelée vis-à-vis
les Grondines à une hauteur de plu-
sieurs pieds, l'eau s'écoule difficile-
ment, et c'est la cause de l'inonda-
tion dont nous souffrons.

Les places de la rivière Ste-Anne
n'ont pas encore bougé, et c'est
tant mieux. Si la débâcle de notre
rivière se produisait en ce moment
où le pont est encore solide à Des-
chambault, l'eau s'écoulerait une crue
des eaux considérable qui entraînerait
des pertes dévastatrices.

Si la crue continue, l'eau pénétrerait
dans la maison du gardien, et ce
qui n'est pas encore vu depuis
1895.

Dans le bas de Ste-Anne, plusieurs
cultivateurs ont dû transporter
leurs animaux dans des endroits que
l'eau n'a pas encore atteints.

Les marchands, entre autres MM.
Villeneuve, Grandin, Desjardins,
Germain, ont dû mettre en sûreté
les marchandises qui sont sur les
planchers.

Le commerce est suspendu, la cir-
culation est arrêtée.

On ne s'attend à aucune perte de vie.

A LA MÉMOIRE D'ALEXANDRE MUIR

(Service spécial de la PATRIE.)

TORONTO, 23. — Un monument en
forme de pyramide avec un médaillon
en bronze a été érigé au cime-
tière Mount Pleasant sur la tombe
d'Alexandre Muir, avec l'inscrip-
tion suivante: "Alexander Muir,
1830-1906 — auteur du chant national
du Canada 'The Maple Leaf
Forever'. Érigé par la Grande Lo-
ge d'Orange de l'Amérique du Nord."

— L'honorable M. D. Reid et madame
Reid, à Montréal

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PROPRIETES A VENDRE
PROPRIETES A VENDRE PAR
T. DUBREUIL
97 rue St-Jacques. Tél. Main 23

TERRAIN — Coin sud-ouest Mar-
tine Van Horn, près de l'Avenue
Pare et du C.P.R., privilège de con-
struire manufacture ou magasins, 1
x 100 pieds A \$1.25 le pied.

TERRAIN — Avenue de l'Epée, dis-
tamment, coin d'une ruelle macadam-
isée, avec maison bâtie sur l'arrière,
côtage et loué \$7.00 par mois. 57 x

TERRAIN — Notre-Dame de Grâce
Magnifiques lots à cottages, dans les
Avenues Gray, Vendôme, etc., aux prix
de 68c, 70c, 75c, 80c, 90c et \$1.
le pied.

TERRAIN — Avenue Western, près
Avenue Gray, 1 lot de 30 x 115 pie
à 75c.

TERRAIN — Notre-Dame de Grâce
Grand nombre de très beaux lots pour
construire des plaines, dans la
Avenue Chapleau, Old Orchard, Har-
vard, Wilson, etc. aux prix de 35
jusqu'à 55c le pied. Conditions faciles
pour les constructeurs.

TERRAINS — Notre-Dame de Grâce
Un bloc de 156 lots pour la construction

TERRAIN — Avenue Bloomfield. Orne-
ment, près Lajoie, magnifique terrain
pour maison à "flats," de 30
pieds, à 75c le pied, à prompt ac-
quisition facile.

NAP. BONHOMME
529 rue Centre

Marché aux légumes, 12 lots à 42c et 2 coins à 44c.
Plateau entre Monkland et Avenue d'Orléans, 1 lot à 42c.
Plein, 4 lots à 43c. \$1,390 d'hypothèque, 1 lot à 42c.
que, chaque lot. Ces lots valent à moins 55c le pied et vaudront 85c au milieu de l'été.
Coin Des Pins et Oxford, 3 lots, 2 coins, à 45c le pied. Ces lots valent \$1,300 d'hypothèque chacun. C'est un bargain.

coin A 37-1-2, \$1200 comptant, balance facile.
Hyland entre Sherbrooke et C. P. 2
2 lots A 30c seulement.
Wilson près Côte St-Antoine, 1 lot
35c. Un bargain. Ce lot vaut au ba
mot 65c le pied.
Côte St-Luc coin Mont-Clair, un lot
29c, \$600 comptant, balance \$3.0
par mois.
Westshorland coin West Broadway
A 32, \$1200 comptant, balance \$2.0

comptant pour les 5 lots, balance très facile. A qui la chance?

Sherbrooke coin Old Orchard, 4 lots à \$1.05 le pied. Ces lots sont en face du Parc Marcell et valent \$1.25 le pied.

14 lots rue Shaw près Papineau \$375 seulement \$75.00 comptant, balance \$5.00 par mois ; un bon placement.

76 lots rue Balmoral et Osborne, coin Church A 42c le pied, seulement

p. c. comptant, balance 10 p.c. par
six mois.
On vendra par 10 lots ou plus. A
aux spéculateurs.
Nous avons des lots dans toutes les
rues de Notre-Dame-de-Grâce.
NAP. BONHOMME.
Main 4814. 47-

FRONTENAC, 544 et 546—Maison
3 étages, 3 logements, rappor
ant \$432, prix \$4,500. S'adresser
526 Amyt. 45-6

ments, tout fini en bois dur. (chesnut)
grandes galeries de 8 pieds de large
leur à l'arrière l'entrée en mosaïque
e tout fini avec goût, vendu à bonne
conditions. S'adresser J. D. Camirand
3 St-Sulpice. Tél. Main 678, le soir
t-Louis 3620. 45-

MAISON A VENDRE, de 2 appartements, \$700. S'ad. 480 chemin
venue, Rosemont. 49-

PROPRIETE de 18 logements, rue
Bourbonnais, à vendre ou à échan-
ger pour terrains ou autres Valeurs
s'adresser à T. Girard, 360 Ste-Cathé-
rine Est. Tél. Est 4219. 47—

(Dépêche spéciale à la PATRIE)
OTTAWA, 23. — Les grands jurés, aux assises de Carleton, qui se tiennent actuellement à Ottawa, ont rendu un "true bill" contre Rapolphe Foisy, accusé d'obtention

à Vendre

& JOLIVET
Coin Ste-Catherine Est.
EST 3475

près Laurier. Maison neuve, bois et
comptant \$1,200.00.
Sherbrooke. Maison moderne, 3
chambres. Comptant \$2,100.00.
André, 1 maison, pierre et brique

nt \$1,000.00.
in de rue. Grande maison de 19 lo-
épicerie. Gros revenu. Chance ex-
Lafontaine. Grande maison, 10
19 p.c. Comptant, conditions fa-
Lafontaine. 1 maison, 2 étages,
revenu 12 p.c. Comptant \$2,000.00.

NE-AUX-TREMBLES
 à vendre à la Pointe-aux-Trembles
 00 à \$375.00. Ces terrains sont situés
 e-Albert (Track du Terminal) ainsi qu'à
 terminal), et Lagachetière et tout
 gé. Un des meilleurs placements à
 s au centre de la VILLE DE LA
ARC TERMINAL

que la 7ème Avenue, près du Novi-
ent construire. Nous pouvons ven-
25 p.c. plus bas que le prix actuel.
les.
de choix dans toutes les parties de
et vous faire faire de votre argent
ons bénéfices.

JOLIVET

coin Ste-Catherine Est.



Le Style est Parfait

Le succès de nos articles de toilette pour dames est dû à ce que nous avons à montrer des styles qui diffèrent de ceux des autres maisons.

Nos vêtements, comme forme, coupe et fini, ne laisse rien à désirer.

Nos marchandises de printemps et d'été sont tout ce qu'il y a de beau et de délicat.

Qualité pour qualité, il n'en coûte pas plus pour avoir le cachet distingué de Fairweathers.

Robes, Costumes, Manteaux, Blouses, Corsages, Chapeaux et Gants.

Fairweathers, Limited

485-487 rue Ste-Catherine Ouest,

Toronto

MONTREAL

Winnipeg

Le deuil au Conseil de Ville

Le Conseil de Ville s'ajourne en signe de regrets de la mort tragique des citoyens de Montréal dans le naufrage du "Titanic".

Le maire fait l'éloge de l'ex-échevin Molson, de M. C.-M. Hays et des autres victimes, et l'échevin L.-A. La-pointe propose une résolution de condoléances.

Au milieu d'un poignant silence, le maire Lavallée a fait, hier à la séance du conseil de ville, un éloge du feu l'ex-échevin Molson qui a trouvé une mort si tragique, lors du naufrage du "Titanic", et il a payé un haut tribut d'éloge à la bravoure de tous les autres citoyens de Montréal qui ont partagé le sort de M. Molson.

Le maire a déposé devant le conseil les télégrammes échangés entre son Altesse Royale le Duc de Connaught et lui, et il a ajouté qu'en face de ce terrible événement qui avait frappé le monde de stupeur, il leur fallait reconnaître qu'un nombre des glorieuses victimes du désastre, sont des citoyens importants de Montréal, dont l'ex-échevin Molson qu'il a intimement connu, et le président du Grand-Tronc. Du fait que ces hommes ont péri, nous avons perdu qu'ils furent aussi braves que chevaleresques, puisqu'ils sont morts pour sauver les femmes et les enfants. Leur héroïsme s'attachera à leur nom à jamais mémorable et leur noble conduite honore l'humanité.

Pour faire suite à ces éloquentes paroles du maire, l'échevin L. A. La-pointe proposa la résolution suivante, qui fut adoptée :

"Que ce conseil a appris avec un profond chagrin le naufrage du pa-

TOUX ET RHUMES

Sont redoutés des mères qui craignent pour la sûreté de leurs enfants.

SIROP DE GRAINE DE LIN ET DE TEREBENTHINE DU DR CHASE

Quelle lourde responsabilité incombe à la mère de famille durant l'hiver.

Dans la toux, dans le rhume, elle doit reconnaître le croup, la bronchite, la consommation ou autre affreux mal de gorge et affections si dangereuses des poumons.

Pour de personnes, quand même elles ont un médecin attitré, peuvent appeler un pour chaque cas de rhume ou toux, lors même qu'elles constatent le danger qu'il y a de négliger ces maux.

Pour ces cas difficiles, le Dr Chase a fourni un prompt moyen de guérison, grâce à son remède connu comme Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase.

Une des raisons de la grande appréciation des mères pour ce remède sur tous autres, c'est son efficacité chez les enfants. Il est doux et agréable à prendre, et les enfants l'aiment. Grâce à son action bienfaisante, il guérit promptement le croup, la bronchite et la coqueluche, et on peut s'en servir en toute sûreté, pour les enfants, pourvu qu'on suive bien la direction.

Des milliers de familles au Canada gardent du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase à la maison, en tout temps, en cas d'urgence. C'est le seul moyen sûr de protéger les tubes bronchiaux et les poumons contre le rhume et la toux. 25c la bouteille, grandeur de famille 50c, chez tous les marchands de remèdes, ou d'Edmondson, Bates & Co., Limited, Toronto.

Devenue veuve au cours de son voyage de nocces



M. et Mme DANIEL WARNER MARVIN, qui étaient à bord du Titanic, en voyage de nocces. Mme Marvin, qui n'a que 17 ans, a seule été sauvée.

DEUX HEROS

DEUX PRETRES, NOYES AVEC LE "TITANIC" ONT BENI LES PASSAGERS AVANT LE PLOM. GEON FINAL.

NEW-YORK, 23. — Deux membres du clergé ont perdu la vie dans la catastrophe du "Titanic" et ont donné aux malheureuses victimes les secours de la religion jusqu'au dernier moment. L'un de ces héros était le Rév. Thomas R.-D. Byles, de la paroisse de Westminster, Londres, qui se rendait à New-York pour y bénir le mariage de son frère, et le second était un prêtre allemand qui voyageait en troisième. Le révérend père Byles était en première. Tous deux avaient célébré la messe dans l'entrepont dimanche et dans leur sermon ils avaient parlé de la nécessité de s'assurer une place dans la barque des consolations religieuses quand le danger d'un naufrage spirituel menaçait l'âme. Miles Ellen Mockler, Bertha Moran et McCoy ont raconté la mort héroïque des deux prêtres.

Le père Byles, racontant-elles, au moment de la collision est descendu à l'entrepont, a béni les passagers, leur a donné une absolution générale et les a ensuite conduits aux chaloupes de sauvetage dans lesquelles il aida à placer les femmes et les enfants, tout en cherchant à les encourager et à les consoler. Tous les passagers ont beaucoup admiré son sang-froid et son courage. Deux fois il refusa énergiquement de prendre place dans une chaloupe et de se sauver.

Pendant que l'on s'éloignait du "Titanic" on pouvait entendre la voix des prêtres qui priaient et les passagers qui répondaient.

LE BOARD OF TRADE DE LONDRES BLAME

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 23. — La nouvelle de la nomination de Lord Mersey comme président de la commission d'enquête et communiquée hier à la Chambre des Communes par Sydney Burton, rencontre ici l'approbation générale. Le "Daily Mail" blâme sévèrement le Board of Trade pour l'indifférence qu'il montre à propos de cet épouvantable naufrage.

LES BIENFAITS DU TELEPHONE SANS FIL

(Service spécial de la PATRIE)

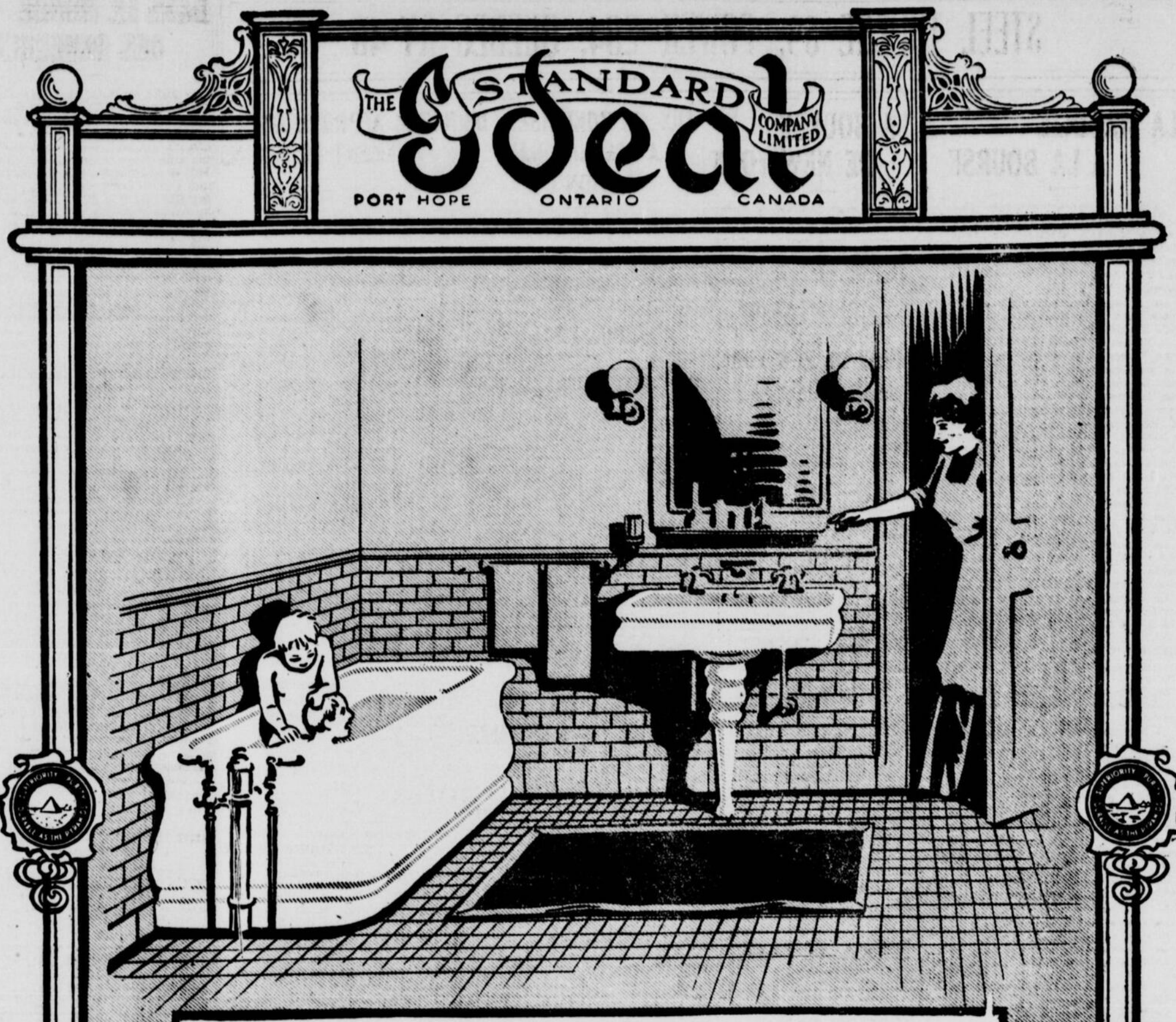
LONDRES, 23. — Le capitaine Gambell, du Virginian, qui vient d'arriver ici, dans une nouvelle entrevue déclare que la télégraphie sans fil a rendu lors de ce désastre d'appréhensibles services. "Sans elle", dit-il, nous n'aurions jamais rien connu de cette catastrophe. Nous n'avons rencontré aucun débris du naufrage, pas même un petit morceau de bois, enfin rien qui put nous indiquer que nous étions près de l'endroit où s'était englouti l'énorme navire et ses 1,600 victimes."

La peau renouvelée produit un teint frais.

(Du "Woman's Tribune")

La Cire Merciolisée embellit naturellement. En enlevant légèrement la surface sans vie de la peau, elle hâte simplement l'œuvre de la Nature. La seconde couche qui paraît à la vue, montre les couleurs de la vie, produites par la circulation capillaire. C'est parce que les capillaires sont ainsi amenés à la surface, et parce que la peau nouvelle n'est pas souillée par la poussière et la saleté. On peut se procurer cette cire chez tous les pharmaciens (une once suffit) ; on en met une légère couche, au coucher, comme du cold cream, et on la lave le matin, avec de l'eau tiède. Elle complète son œuvre ordinairement en sept à dix jours, délai assez long pour ne pas faire de changements d'un jour à l'autre, ni causer aucune douleur ni dérangement.

Une lotion pour faire disparaître les rides du visage se fait en dissolvant une once de saxe dans un demi-gallon de witch hazel, un autre embellisseur ; ses effets astringents et toniques effaçant les rides avant le mode même de la Nature.



Produits Alexandra

L'importance de la perfection hygiénique

Les produits Standard Ideal Alexandra donnent une plus haute idée de l'importance essentielle qu'il y a pour la santé, le bonheur et le bien-être de faire installer dans la maison, comme garnitures de la chambre de bain, des produits parfaitement hygiéniques.

En choisissant les produits Standard Ideal Alexandra comme garnitures de votre chambre de bain, vous vous procurez ce que les progrès de la science et les expériences les plus méticuleuses ont déclaré la perfection hygiénique, et le fait que les produits Standard Ideal ont atteint la perfection hygiénique est une preuve suffisante de l'importance de cette question.

Les produits Standard Ideal Alexandra sont faits dans des dessins plus nombreux que ceux de toute autre maison au monde — choix sans limite, patrons exclusifs — soit au point de vue de l'architecture ou de la bonne apparence, les produits Standard Ideal Alexandra combinent tous les besoins — ce sont les garnitures idéales pour chambres de bain. Les produits Standard Ideal Alexandra sont faits d'après un procédé breveté — ils sont en fonte de haute qualité et émaillés en porcelaine — leur construction permet une ventilation parfaite parce qu'elle est en deux parties laissant une chambre d'air entre la paroi extérieure et la paroi intérieure — aucune partie n'est peinte — ils sont émaillés à l'intérieur et à l'extérieur, et par un procédé si parfait, qu'ils ont, une fois terminés, la douceur du verre, la blancheur de la neige et sont supérieurs au marbre sous ce rapport. Les produits Standard Ideal Alexandra ne se fendilleront pas, ne se briseront pas, l'email ne s'enlèvera pas par éclats, ne se rongera pas — aucune moisissure n'est possible — aucune matière étrangère n'y adhérerait. Une chambre de bain pourvue de produits Standard Ideal sera toujours bien garnie et très attrayante, elle contribuera à faire prendre des habitudes de propreté et d'hygiène dans la vie.

Demandez notre Brochure — "ARTISTIC SANITATION IN THE HOME"

The Standard Ideal Company Limited

Port Hope, Ontario, Canada

BRANCH OFFICES and SHOW-ROOMS 119 King St. E., Toronto. 42-44 Beaver Hall Hill, Montreal. 76-82 Lombard St., Winnipeg

La campagne politique

DEUX-MONTAGNES. — CONVENTIONS

STE-SCHOLASTIQUE, 23. — La convention conservatrice a eu lieu à Saint-Benoît, hier, sous la présidence de M. le Dr S. Lamarche, de Sainte-Scholastique.

M. Sauvé, député sortant de charge, a été choisi, à l'unanimité, ont adressé la parole, MM. Sauvé, Lamarche, G.-A. Fautoux et J.-L. St-Jacques.

M. Agilbert Théoret, maire de St-Eustache, qui un groupe de chefs libéraux avaient prié de se présenter contre M. Sauvé, a refusé carrément, se déclarant en faveur de M. Sauvé.

CONVENTION LIBERALE

La convention libérale a eu lieu hier, il était question, comme candidats, de MM. O. Lacroix, avocat, D. Lalonde, avocat, et de M. N. Forest, notaire, et de M. J. J. Laurin, fils de M. Cyr. Laurin, de Montréal. M. Laurin fut choisi, en lui téléphonant la nouvelle à St-Eustache, mais il refusa. M. Forest refusa aussi. MM. Lalonde, Lacroix et Legault furent mis de côté, et finalement, M. le Dr P.-E. Payer, coronel, fut accepté par la convention. Des discours furent prononcés par le candidat, par M. J.-A.-C. Ethier, M. P. Forest, Lauzon, etc.

DEUX-MONTAGNES. — LISTE DES ASSEMBLÉES

M. Arthur Sauvé, candidat de l'opposition, invite respectueusement son adversaire à assister aux assemblées qu'il convoque dans l'ordre suivant :

St-Eustache, dimanche, le 25 avril, à 2 heures p.m.

St-Hermas, mardi, le 30, à 2 heures p.m.

St-Placide, mercredi, le 1er mai, à 2 heures p.m.

St-Joseph, jeudi, le 2 mai, à 2 heures p.m.

St-Augustin, dimanche, le 4 mai, à 2 heures p.m.

St-Casim, samedi, le 5 mai, à 2 heures p.m.

St-Monique, lundi, le 6 mai, à 2 heures p.m.

St-Scholastique, mercredi, le 8 mai, à 2 heures p.m.

Oka, jeudi, le 9 mai, à 2 heures p.m.

Mirabel, vendredi, le 10 mai, à 2 heures p.m.

St-Benoît, samedi, le 11 mai, à 2 heures p.m.

St-Colomban, dimanche, le 12 mai, après la messe.

Lachapelle, lundi, le 13, à 2 heures p.m.

LE DE PAGE DANS DEUX-MONTAGNES

STE-SCHOLASTIQUE, 23. — A la convention libérale, tenue hier après-midi, à Ste-Scholastique, on a décidé de confier la candidature du parti dans le comté de Deux-Montagnes, à M. le Dr Pagé, de St-Hermas.

M. J.-A. GOREL, CANDIDAT CONSERVATEUR DE CHICOUTIMI.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 23. — M. J. A. Gorel, cultivateur, de Chicoutimi, a été choisi comme candidat conservateur pour ce comté à une convention tenue hier à Chicoutimi et à laquelle MM. Armand Lavigne et Jos. Girard, entre autres, ont adressé la parole.

COMTE DE FRONTENAC

(Spécial à la PATRIE)

LAC MEGANTIC, 23. — Ce soir aura lieu la convention libérale. Il est depuis longtemps question de M. le docteur Grégoire, de Lac Mégantic, mais depuis quelques jours, on parle aussi de la candidature de M. E. Hugard, marchand et commerçant de bois, de la même localité. On dit qu'au cas où les libéraux ne s'accorderaient pas sur le choix, on prierait le Dr Béland, de la Beauce, d'accepter la candidature libérale pour la nouvelle division.

DIVISION ST-LOUIS

La convention des libéraux de la division St-Louis qui avait été convoquée pour vendredi soir, aura lieu jeudi après-midi, le 25 courant, afin de permettre aux électeurs de cette division d'assister à l'assemblée du Monument National.

Cette convention est fixée à 2 heures p.m., et aura lieu à la salle de l'Union St-Joseph.

M. Godfrey Langlois et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

DU GRABUGE DANS STE-ANNE

Un certain groupe d'électeurs semblait craindre que le candidat libéral ne soit choisi sans qu'ils aient leur mot à dire sur ce choix, et ils sont venus au bureau du gouvernement, ce matin, pour intervenir. M. M. Décarie a été nommé ministre, mais les délégués ont profité de la présence des journalistes pour leur dire quelle raison avait motivé leur démarche.

Ces électeurs, qui représentent un groupe d'hommes d'affaires du quartier Sainte-Anne et du quartier St-Joseph, veulent qu'il y ait une convention régulière pour le choix du candidat libéral et ils veulent aussi que cette convention soit libre et

ont pas été autrement avertis, et ils se demandent ce que sera cette convention, dont ils n'ont pas entendu parler.

Ils ont toutefois confiance que l'hon. M. Décarie tiendra la promesse qu'ils prétendent avoir eue de lui de leur donner une convention libre.

Les délégués étaient les suivants : Jenner Fout, John O'Neil, Joseph A. Hoffmann, Walter J. Murdoch, Amable Saint-Laurent et France Bonhomme.

ST-HYACINTHE. — M. D. T. BOU-CHARD, CANDIDAT LIBERAL.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 23. — A une convention libérale tenue hier après-midi dans la salle de l'hôtel de ville M. D. T. Bouchard, greffier de la cité, a été choisi comme candidat.

Après la convention des discours ont été prononcés par M. Bouchard et par l'hon. M. Jules Allard, ministre, et L. J. Gauthier, député fédéral. M. Bouchard aura de l'opposition.

LAVAL

La convention libérale du comté de Laval a eu lieu, hier après-midi, à la salle Latendresse, à Abitibi.

L'assemblée a été unanime pour offrir de nouveau la candidature à l'ex-député M. J.-W. Lévesque, qui l'a acceptée.

L'hon. M. J. Décarie, MM. C.-A.

Wilson, M.P., et N. Séguin, M.P.P., y assistaient.

La salle était remplie jusqu'au fond d'une foule enthousiaste et qui a chaleureusement applaudi les orateurs.

UN PROCES AU LIEU D'UN MARIAGE

Un roman qui se termine mal

M. le juge Proulx a rendu jugement, hier, dans une action pour rupture de promesse de mariage, et a accordé \$250 de dommages-intérêts à la demanderesse, Mlle E. Laniel, qui réclamait \$999 de M. A. Cousineau, parce qu'il avait refusé de la marier au jour fixé. Il avait demandé du délai, mais elle n'a pas voulu se rendre à sa demande, qu'elle ne trouvait pas justifiée.

Le contrat de mariage avait été préparé, et le trousseau avait été confectionné, mais le roman s'est terminé par un procès au lieu d'un mariage.

FETE DES ARTS A VENISE

(Service spécial de la PATRIE)

VENISE, 23. — L'exposition d'art internationale a été ouverte aujourd'hui avec pompe par le duc de Gènes, au nom du roi Victor Emmanuel. Le maire Grimani a aussi prononcé un discours, et fait allusion à la restauration du célèbre campanile de Venise.

DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN

Un fort tonique — Sans alcool. Un puissant altérant — Sans alcool.

Un purificateur du sang — Sans alcool. Un remède de famille — Sans alcool.

Demander à votre médecin si un remède de famille, comme la Salsepareille d'Uzer, n'est pas beaucoup meilleur sans alcool qu'avec de l'alcool. Fabriqué par J. C. A. Uzer, Montréal, Canada.

VENIE EN LIQUIDATION

Du Fonds de Commerce de
Pianos de J. A. Ethier
689, ST-LAURENT
Près Sherbrooke

(Pour cause d'abandon des affaires)
Il faut que tout soit rendu officiel
A mercredi: des offres seront reçues
jusqu'à mardi soir pour l'achat des
instruments suivants:
1 très bon piano carré Hood à \$20.00

- 1 très bon piano carré à \$60.00.
- 1 extra bon piano Cottage Folsy, grand format, en excellente condition \$110.00.
- 1 superbe piano Cottage Gulamick, grand format, propre comme un neuf à \$125.00.
- 1 Shaw de \$550. pas six mois d'usage, à \$165.00.
- 2 orgues Thomas, Piano Case, 6 octaves.

es, bureau en chêne avec dessus
roulé, horloge grand-père avec cal
mission, chaises de salon et sofa



SOUSSIONS

DES SOUMISSIONS adressées au sous-secrétaire des Pêches, portant au dos de l'enveloppe, "Soumission pour huile de dégraissage et huile pour l'industrie des pêches", doivent être reçues jusqu'au milieu de mai.

DEUXIEME JOIR DE MAI 1917. Les soumissions pour l'huile de dégraissage d'environ 150,000 gallons d'huile de dégraissage et d'environ 50,000 gallons d'huile pour l'industrie des pêches, des deux soumissions devant être faites suivant les spécifications indiquées sur les formulaires de soumission, et les noms des Pêcheries.

Les soumissions mentionnées ci-haut ne sont que des estimés et le Département se réserve le droit de commander plus ou moins qu'il n'est demandé, le plus petit, comme il sera requis.

On peut se procurer les spécifications et les formulaires de soumission des collecteurs des Douanes à Petrolia et Sarnia et des Agents de ce département à St. John's, St. James, St. John's, Halifax et Charlottetown et de l'Administration de la marine, Ottawa.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de \$100.00.

JEUDI, LE 25 AVRIL A 10.30 A.M.

ne conforme aux spécifications et livrée en caisses, comme il est stipulé dans les dites spécifications. Chaque soumissionnaire devra expédier une caisse échantillon contenant deux bidons de cinq gallons de l'huile pour l'approvisionnement de laquelle il a soumissionné. Les caisses et bidons contenant les échantillons devront être en stricte conformité avec les spécifications et seront considérés comme des échantillons des caisses soumissionnées.

alt. bouilloire complète pour l'é-

Les journaux qui inséreront cette annonce sans y être autorisés par le Département, n'en seront pas payés.

ALEXANDER JOHNSTON
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.

Département de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, Canada, 23 mars 1912
(3297) 47-4

CONDITIONS DE LA VENTE.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence de terres du Dominion pour le district.

141 Rue Bayle

Devoir.—Un séjour de 3 mois sur le terrain et la mise en culture d'icioli chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf miles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par ses frères ou ses sœurs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$3.00 l'acre. Devoir.—Devs ré-

allonge, porcelaine et verrerie ;

du homestead à cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forcé ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts.

Prix \$3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$200.

Charbon—On peut tirer des mines de charbon de la région pendant une période de 21 ans, pour un loyer annuel de \$1.00 l'acre. Un postulant ne

ente autorisée en Justice

Sous-ministre de l'intérieur.
N.B.—La publication non autorisée
de cette annonce ne sera pas payée.
544-Jae



DÉPARTEMENT DES CHEMINS

mesure anglaise et plus ou moins, avec
bâtisses et autres dépendances d
us construites, portant le No 893

CANAL LACHINE
Louage des remises du gouvernement à Montréal
DES SOUMISSIONS CACHETÉES
adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour remises" seront reçues jusqu'à 16 heures mercredi, le 1er mai 1912 pour louer pour une période de cinq ans, les remises suivantes du gouvernement ou espas-
sages y contenu à tant le pied carré, à savoir:—Remises à farine Nos 1, 2, 3, 4 et 5 et remise No 1 et partie de la

re-vingt et quatre-vingt et un (12
80 et 81) sur le plan et au liv
renvoi officiels du quartier St-J

3 qui ne sera en disponibilité que vers le 1^{er} octobre.

Des enseignements complets et toutes informations nécessaires peuvent être obtenus au bureau de l'ingénieur Surintendant des Canaux de la Province de Québec, No 2 Place d'Armes, Montréal.

Le département ne s'oblige à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre,

L. K. JONES,
Secrétaire.

de des notaires soussignés, au
de la rue St-Jacques, Chamb
en la cité de Montréal, jeudi.

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Le dit lot est situé sur la dite rue Ste-Emery, et son emplacement est connu et désigné comme le lot numéro sept cent trente (730) sur le plan et au livre de renvoi.

LA PATRIE est publiée et imprimée
par la Compagnie de Publication
de la PATRIE, Limitée, au No 189,
rue St-Catherine Est, coin de la rue
Hôtel-de-Ville, Montréal. L.-J. TARD-
RE, président et directeur-gérant,
résident au No 716 rue St-Maurice. Tél.
Est 340.

TEMPERATURE



Beau. Fort vent du nord-est, 4 à 6. Plus froid, Merc. di. beau, vent de l'ouest et plus doux.

MINIMUM ET MAXIMUM —

Montreal, 40-46. Victoria, 40-46. Winnipeg, 36-40. Port Arthur, 32-36. Parry Sound, 22-28. Toronto, 34-40. Ottawa, 30-36. Québec, 28-34. Pointe-au-Pic, 44-41.

Les chiffres ci-dessus nous sont fournis par M. R.

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES

L'assemblée générale aura lieu mercredi prochain, le 24 courant, à 5 heures p.m. au Monument National, Chambre 14.

Tous les membres devraient se faire un devoir d'y assister.

Les dames qui dirigent un commerce sont aussi cordialement invitées à cette assemblée.

LA CAMPAGNE POLITIQUE

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

QUÉBEC, 23. — L'hon. M. Caron est allé assister à la convention libérale de Montserrat. Il est probable que M. Hector Laferté, avocat, sera candidat libéral contre M. Armand Laverne. Le ministre de l'Agriculture se rendra ensuite à la convention libérale de Témiscouata. L'hon. M. Taschereau est allé assister à la convention libérale de Champlain, et l'hon. M. Turgeon, à celle de Rimouski.

Les hon. MM. Bédard et Robitaille assisteront à une convention pour choisir un candidat libéral dans le nouveau comté de Frontenac.

LE BANQUET TELLIER

M. D.-O. Lespérance, député de Montserrat, retour d'un voyage d'une dizaine de jours à Atlantic City, est arrivé, ce matin, à Montréal. Il est reparti immédiatement pour Ottawa, où l'appellent des affaires concernant son comté, mais il reviendra à temps, ce soir, pour prendre part au banquet Tellier.

La "Patrie" donnera, demain, un compte-rendu fidèle des discours qui seront prononcés ce soir.

M. E.-J. CHAMBERLIN NE S'OCCUPERAIT QUE DU G. T. P.

OTTAWA, 23. — M. E. J. Chamberlin, vice-président de la compagnie du Grand-Tronc, a déclaré, avant son départ pour l'ouest, qu'il était très ennuyé d'entendre dire par ses amis qu'il deviendrait président de la compagnie, poste laissé vacant par la mort tragique de M. H. Hays. Il a dit qu'il avait reçu un chagrin, mais qu'il ne prendrait pas le poste. M. Chamberlin, qui a été directeur du Grand-Tronc l'informant que M. William Wainwright avait reçu l'ordre de conduire les affaires du Grand-Tronc et que lui, M. Chamberlin, devait s'occuper du Grand-Tronc-Pacifique. Ce n'est, ajoute le chagrin, qu'un arrangement temporaire.

M. Smithers, l'un des directeurs de la compagnie, annonce qu'il ira à Londres pour le Canada à la fin de cette semaine, et se dirigera pour Winnipeg où doit avoir lieu une importante assemblée.

Le bureau des directeurs a donné des ordres pour que la construction sur les lignes du G. T. P. soit poussée activement. M. Smithers viendra ici en compagnie de plusieurs directeurs de Londres.

SERAIENT-ILS RETROUVES ?

UNE DAME DE NICE RECLAME COMME SIENS LES DEUX PETITS RESCAPES DU "TITANIC".

NICE, 23. — Il est possible que le mystère de l'identité des deux enfants répondant aux noms de Louis et Lolo qui ont été sauvés dans le naufrage du "Titanic" soit éclairci dans quelques jours. Mme Navratil, la femme d'un tailleur, qui demeure en cette ville déclare qu'elle a reconnu ses deux enfants dans la description. Depuis un mois environ, elle est séparée de son époux qui s'est emparé des enfants et a disparu après avoir annoncé à des amis qu'il s'en allait en Amérique. Les enfants faisaient le voyage avec un homme du nom de Hoffman, qui est dit-on, un ami de la famille Navratil.

Les deux jeunes enfants sont sous la garde de Mlle Margaret Hays, 84 rue de New York. L'un est âgé de quatre ans, l'autre de trois. Ils furent trouvés enveloppés dans une couverture dans une des chaques de sauvetage du "Titanic". New-York, 23. — Hoffman est sur la liste des cadavres qui ont été repêchés par le navire parti de Halifax, à la recherche des victimes.

ACCIDENT DE TRAMWAY

Vers 4 heures, après-midi, au moment de monter dans un tramway, à l'intersection des rues St-Jacques et Windsor, Mme Wolfe, 213 rue Bleury, est tombée sur la tête. Elle a reçu une blessure à la tête. Elle a pu regagner son domicile, après avoir été pansée au dispensaire de l'hôpital.

LE BANQUET TELLIER CE SOIR

Montréal se prépare à faire ce soir, à M. J.-M. Tellier, le chef de l'opposition à Québec, une réception digne de ses éminentes qualités. C'est aujourd'hui, en effet, qu'aura lieu à l'arsenal du 66ième régiment, ce grand banquet populaire où le chef conservateur, entouré de ses principaux lieutenants prononcera son discours-programme sur la politique provinciale.

Les organisateurs ont mis tout en oeuvre pour donner à cette manifestation, qui marquera l'ouverture de la campagne électorale, tout l'éclat possible.

Les décorations seront superbes, les discours très importants et la modicité du prix des billets permettra à tous ceux qui s'intéressent à la chose publique de participer à cette fête.

L'habit n'est pas de rigueur et les dames seront admises dans la salle à l'heure des santés.

Les orateurs seront MM. J.-M. Tellier, Armand Laverne, Jean Provost, C.-E. Gault, L.-T. Maréchal ainsi que les honorables MM. F.-D. Monk, R. Rogers, C.-J. Doherty, L.-P. Pelletier, Bruno Nantel et autres.

Le prix du billet est d'une piastre et l'on peut s'en procurer chez M. Armand Grenier, 97 rue St-Jacques, à l'organisation conservatrice, 45 rue St-Vincent et à l'Arsenal ce soir.

Le banquet commencera à 7.30 h. précises et ceux qui ont des billets devront se rendre avant 7.15 h.

MAUVAIS CHEMINS TEMPERANCE

BEAUX ENFANTS ET ELECTIONS

L'EVEQUE DE NICOLET REM. PLACE L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL POUR LA CONFIRMATION DES ENFANTS DE BEAURIVAGE.

Sa Grandeur Mgr J. S. H. Bruneau, évêque de Nicolet, remplaçant hier Mgr P. Bruchési dans le quartier Longue-Pointe pour l'administration du sacrement de confirmation. Beaurevoir, Tétraultville, et Notre-Dame des Victoires, étaient les trois paroisses de la ville qu'il visitait ce jour-là. Il termina cette première journée en confirmant, à Saint-Christophe à 60 enfants de Notre-Dame des Victoires, Parc Terminal.

C'est sous une pluie torrentielle et par des chemins impraticables que Sa Grandeur fit son entrée en cette dernière paroisse, à 5 h. p. m.

Malgré ce mauvais temps, les drapeaux flottant sur les maisons et l'église déjà trop petite de Notre-Dame des Victoires, était remplie de fidèles.

Après une pieuse allocution, il termina par ces paroles qui firent sourire plus d'une mère : Si vos rues ne sont pas belles, par contre vous avez les plus beaux enfants; jamais je n'ai vu un groupe d'enfants aussi beaux. Et M. le curé J. Thibault ajouta, le sourire sur les lèvres : Ils sont aussi bons que beaux.

MM. les curés H. Lecourt, de Beaurevoir, O. Mousseau, de Tétraultville, J. A. Picotte, aumônier de Villa Maria, J. Tétrault, de Nicolet, assistaient à cette cérémonie, et le soir furent les hôtes de M. le curé Thibault.

PAS DE VOIES ELEVEES

LES CITOYENS DU QUARTIER HOCHÉLAGA S'ALARMENT DU PROJET DU PACIFIQUE CANADIEN.

Plusieurs échevins représentant les quartiers de l'est de la ville se sont réunis, ce matin, à l'hôtel de ville, pour étudier la demande de la Compagnie du Pacifique Canadien qui veut bâtir une voie élevée dans le quartier Hochélagas et traverser douze rues qui devront être rétrécies dans des conditions notables. Les rues qui seraient affectées sont les suivantes : Valois, Nicolet, Chamblay, Joliette, Aspin, Cuvillier, Davidson, St-Germain, Désjars, Préfontaine, Moreau, etc.

La crainte d'alarme a été jetée et les autorités municipales iront à Ottawa combattre la requête de la compagnie.

COUR D'ASSISES DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

QUÉBEC, 23. — Le procès de Clément et Gauthier, accusés du meurtre de Geo. Leclerc, est terminé. Les plaidoiries des avocats de la défense et de la Couronne ont été faites ce matin, puis le juge Carroll a fait une charge très forte contre les deux accusés. Le jury n'est retourné vers midi pour délibérer et doit rendre son verdict à 2 heures.

COMTE DE BERTHIER

Le Dr Gadoury choisit comme candidat conservateur.

(Spécial à LA PATRIE)

BERTHIERVILLE, 23. — La convention conservatrice pour le comté de Berthier a eu lieu hier. M. J. A. Barrette, député du comté, a été élu. Il a été applaudi par l'assemblée qui fut tenue à l'issue des délibérations de la convention.

Le juge LaFontaine a condamné Pamela Raymond à trois mois de prison aux travaux forcés, pour vol à l'étalage chez Scroggie, rue Ste-Charles, Québec.

COURS DE L'APRES-MIDI

La maison R. Forget nous fournit les renseignements suivants :

VENTES

5 Power, 203 1/2.

8 Ciment prié à 91 1/2.

100 Toronto, 135.

Converters, 41.

25 canons, 64.

LES DROITS DU TRAVAILLEUR

LE PATRON EST OBLIGE DE PAYER UNE INDEMNITE PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'INVALIDITE CAUSEE PAR UN ACCIDENT DE TRAVAIL.

Au mois de janvier dernier, M. Narcisse St-Laurent, ordonnance, prenait une action contre J. Robinson et al., ses patrons, pour un accident qui lui était arrivé à la main gauche, alors qu'il était à l'emploi des défendeurs.

Après l'incident en question, le demandeur se rendit à l'hôpital Notre-Dame, là, on constata, que la blessure qu'il s'était faite à la main avec une broquette, lui avait empoisonné le sang.

Les défendeurs consentirent d'abord à payer au demandeur une indemnité de 500 francs, mais après trois mois de poursuite de la part du demandeur, ils refusèrent de payer cette somme, en donnant pour raison que le demandeur pouvait reprendre son ouvrage comme d'habitude.

Le demandeur se vit alors dans l'obligation de prendre une action contre ses patrons.

La cause a été entendue et plaidée devant M. le juge Saint-Pierre, et ce dernier, se basant sur les déclarations des médecins experts, a condamné les défendeurs à payer au demandeur 50 francs de dommages et intérêts, et aussi long-temps que le demandeur sera dans l'impossibilité de reprendre son travail comme d'habitude.

Cette décision de M. le juge Saint-Pierre est basée sur l'article 2 de la loi du travail, paragraphe C, qui se lit comme suit :

"Pour l'incapacité temporaire, l'ouvrier aura droit à une indemnité égale à moitié du salaire journalier touché au moment de l'accident, si cette incapacité a duré plus de 7 jours à partir du 3ème jour."

M. J.-Adolphe Oulmet, avocat, représentait le demandeur; M. St-Laurent, avec Mre N.-A. Millette, comme conseil.

HAROLD CHAPMAN EST ACQUITTE

Harold Chapman, accusé d'effraction avec vol de faits sur Carl Hermann, propriétaire de l'hôtel Savoy, a été libéré par le juge Leet, ce matin; les preuves n'étaient pas suffisantes pour l'incriminer. Chapman avait été arrêté à la demande de Carl Hermann qui fut acquitté à l'issue de la mort d'Herbert Chapman, tué par lui d'un coup de revolver.

On rappelle la sombre tragédie survenue il y a quelques semaines, et dont l'hôtel Savoy fut le théâtre, alors que les trois frères Chapman entrèrent à l'hôtel pour y voir une querelle avec un chanteur appartenant à une troupe de passage à Montréal. Ce dernier, se croyant malade par la suite, tira un revolver et fit feu sur ses agresseurs avec le résultat que l'un d'eux fut tué, et un autre assez gravement blessé. Le dénouement de cette tragédie arriva à ce lieu, ce matin, avec l'acquiescement de Harold Chapman.

A COUPS DE HACHE

Nouvelle et brutale manière de violer un différend entre Italiens. — Un blessé à l'hôpital.

Une scène brutale s'est déroulée, hier soir, vers 11.30 hrs. entre trois Italiens, dont l'un a été grièvement blessé. La scène, au village Turcot, No 14 de la Deuxième Avenue, vers 11.30, le lieutenant Clermont était informé que des Italiens se battaient à l'endroit indiqué ci-dessus. Il dépêcha sur les lieux les constables Raynel, Beaudry, Petit et Landreau.

A peine entrés dans la maison où s'était déroulée la tragédie, ils trouvèrent l'homme blessé agonisant sous la pluie. Les deux autres Italiens, qui avaient infligé aux policiers deux de ses compatriotes. Ces derniers donnèrent leurs noms : Sarcis Palisky et John Bagouh. La bataille s'engagea d'abord dans la maison, puis se termina dans la rue. C'est avec une hache que l'un d'eux frappa l'autre à l'épaule. Notre-Dame vint chercher la victime qui reposait, ce matin, quand nous demandâmes des informations à son sujet.

LE TUNNEL DU "CANADIEN NORD"

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, 23. — La compagnie du chemin de fer "Canadien Nord" a déposé au ministère des chemins de fer les plans de son tunnel et de ses ponts à traverser le lac. Le ministre des chemins de fer en fera l'étude de vendredi. Ces plans sont ceux qui ont été pratiquement approuvés lorsque la compagnie a obtenu sa charte.

UN AVOCAT TOMBE MALADE AU TRIBUNAL

M. Wilfrid Handfield, est tombé malade, ce matin, pendant qu'il plaidait à la chambre 21, devant M. le juge Robitaille. M. le Dr Poirin lui a donné les premiers soins, puis le malade a été transporté chez lui.

M. Handfield a récemment souffert d'une pneumonie et on craint que ce ne soit une rechute.

ON RENFLOUE LE "EARL GREY"

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, 23. — Le ministre de la Marine a été informé que le "Earl Grey", steamer du gouvernement, a été renfloué ce matin à 11.15. Il n'y eut aucun dommage.

VOITURES ET TRAMWAYS

LES VOITURES DEVONT A L'AVENIR ATTENDRE A L'INTERSECTION DES RUES QUAND UN TRAMWAY S'Y TROUVERA EN ARRET.

Le Conseil de ville a adopté hier, un règlement amendant celui concernant la circulation des voitures dans les rues de la ville, et dont le but est de protéger la vie des passagers qui montent dans les tramways ou en descendant. A l'avenir, tout véhicule allant dans la même direction d'un tramway devra s'arrêter lorsque le tramway s'arrêtera à l'intersection d'une rue.

La première et la deuxième lectures du règlement furent adoptées sans discussion, mais, avant de procéder à la troisième lecture, l'échev. M. J.-M. Tellier fit remarquer que le règlement ne pourvoyait pas aux arrêts prolongés résultant d'accidents, mais le maire émit l'opinion qu'une semblable disposition était inutile et le règlement fut finalement adopté.

LA DEBACLE

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

QUÉBEC, 23. — La glace du fleuve a envahi la voie ferrée du "Canadien Nord" à Portneuf, où cette voie longe la rive du fleuve. Le service des trains a dû être interrompu et les voyageurs ont à changer de train à cet endroit.

A CAP SANTÉ

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

CAP SANTÉ, Qué., 23. — Hier soir, la glace s'est mise en mouvement à Portneuf. Ce matin, elle s'est enfoncée devant Cap Santé et envahit le quai.

INONDATION A LOUISVILLE

(Spécial à LA PATRIE)

LOUISVILLE, 23. — L'eau du lac est très haute, elle s'étend jusqu'au moulin de la compagnie Tourville, à deux milles du lac.

La cour à bois de la compagnie est presque toute submergée ainsi qu'une partie de la scierie. Au dire des gens, l'eau est presque aussi haute qu'il y a seize ans.

Plusieurs maisons et bâtiments sont inondés, et la glace de la Rivière du Loup n'est pas encore partie.

A VERCHERES

(Spécial à LA PATRIE)

VERCHERES, 23. — Ce matin, le fleuve est entièrement déglacé, et nous attendons le "Terrebou" d'ici à quelques jours. L'eau a baissé de quelques pieds depuis deux jours. On n'a pas signalé de dommages par la glace. Il n'y a que les habitants des îles Marie et Bonchard qui ont quelque peu souffert à cause de l'eau. Ils ont peur pour leurs animaux, et ont obtenu de s'écarter pour éviter tout danger.

LA DEBACLE — NOUVELLES DE PARTOUT

Dans le port la situation ne change pas beaucoup depuis hier. Le niveau du fleuve avait quelque peu baissé ce matin et quelques glaçons descendent encore de temps à autre. Dans les bassins de l'île aux Milles les différents remorqueurs de la Commission du Port sont occupés à descendre jusqu'au courant les énormes pièces de glaces brisées par le "Sir Hugh Allan" qui remplit à merveille la tâche de brise-glace.

Revenant sur les lieux ce matin, le major Stephen, président de la Commission du Port, nous a déclaré que contrairement à ce que publiait un confrère du soir, la semaine dernière, le "Robert Mackay" n'a jamais brisé de glace dans le bassin pour la raison que ce remorqueur n'est pas assez puissant pour le faire. Le "Sir Hugh Allan" est le seul remorqueur actuellement dans le port, qui puisse faire ce travail hasardeux et difficile. Comme les autres remorqueurs de la Commission du Port, à la date mentionnée, le "Robert Mackay" a remorqué les énormes glaçons brisés par le "Sir Hugh Allan" jusqu'au courant en dehors du bassin, c'est là le seul travail qu'il ait fait et que puisse faire actuellement le "Mackay".

A PROPOS DU DECRET "NE TEMERE"

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, 23. — Le jugement du Conseil Privé, dans l'interprétation du décret "Ne Temere" pour un mariage célébré en Europe n'aura aucun effet sur la cause que soumettra le gouvernement fédéral le 7 mai à la Cour Suprême du Canada, sur la loi du mariage en Canada.

Le fait d'agiter de décider jusqu'à quel point l'autorité du Parlement n'intervient pas dans la juridiction provinciale. Les avocats de la province de Québec intéressés dans la cause actuellement devant la Cour Suprême attendaient avec impatience la décision du Conseil Privé d'Angleterre qui vient de se prononcer contre le décret "Ne Temere" dans le même sens que le jugement Charbonneau, rendu à Montréal il y a quelques mois.

TROIS MOIS A L'OMBRE

Le magistrat Bazin a condamné, ce matin, Ernest Garipé, à faire 3 mois de prison pour effraction chez Mme Louise Blair, demeurant sur la rue de Montigny Est.

OBSEQUES DE MME PAGNEULO

ELLES ONT LIEU A LA CATHEDRALE AU MILIEU D'UNE NOMBREUSE AFFLUENCE. — Nombreuses offrandes de fleurs.

Les obsèques de feu Madame Joseph Pagnuelo ont eu lieu, ce matin, à la Cathédrale, au milieu d'une affluence considérable de citoyens. Le cortège a quitté la maison mortuaire rue Dorchester-Ouest, près Saint-Mathieu, vers les neuf heures pour se rendre à l'église. On remarquait dans la suite des représentants de toutes les grandes institutions, des professions libérales, de l'industrie, du commerce, de la presse.

À la cathédrale, le curé, M. le chanoine Gauthier fit la levée du corps au milieu d'un nombreux clergé. C'est M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de Westmount, petit-fils de Madame Pagnuelo, qui officia. Il était assisté, comme officiers, sous-diacres, des abbés Harbord, chancelier, et D.-A. Laporte, vicar.

Pour la circonstance, la Cathédrale avait revêtu tous ses ornements de deuil les plus riches. Le chant, dont il faut faire une mention toute spéciale, a été exécuté par les membres de la maîtrise sous la direction de M. Couture, avec M. Pelletier, à l'orgue.

Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr Roy, administrateur du diocèse, les abbés Bédard et Wilfrid Hébert, de Saint-Sulpice, et plusieurs autres membres du clergé.

Conduisant le deuil, M. Thomas Gauthier, gendre de la défunte; MM. Oscar Gauthier, curé de Westmount, Arthur Gauthier, greffier, et Raoul Gauthier, ses petits-fils; René Gauthier et Jean Tarte, ses arrière-petits-fils; le juge Pagnuelo, beau-frère; le Dr Raphaël Trudeau, L.J. Tarte, M. J.-Y. Desautels, M. O. Soulières, M. O. Faucher, le Dr Girard, M. Alphonse Racine, M. Ad. Robillard, M. Léopold Houli, M. P.-L. M. Beaudry, M. O. Donovan, H.-W. Pagnuelo, le Dr Rithier, etc.

Sur la liste des personnes qui ont entouré des fleurs spirituelles, on relève les noms de M. et Madame Thomas Gauthier, Révérend P.-O. Gauthier, curé de St-Léon de Westmount; M. et Mme S. Raoul Gauthier, Dr et Mme R. Trudeau; M. et Mme L.-J. Tarte, M. et Mme Joseph Barrette, M. et Mme O. Raymond, M. et Mme O. Soulières, M. et Mme L.-A. Lottelle, M. et Mme F.-J. Gagnon, M. et Mme P.-G. Beaudry, M. et Mme J.-L. Beaudry, M. et Mme J.-B. Letendre, Madame Veuve Smith, les enfants de M. et Mme Joseph de Westmount; les employés du Greffe de la cour du Recorder, M. et Mme A. Gagnon, M. et Mme O. Laurence, M. et Mme J. Laurence, Madame Nazaire Dupuis, Docteur et Madame M. Deroche, docteur et Madame A. Chabrier, M. et Madame M. Gauthier, Madame M. Ferrou, Madame G. Moucel, le juge et Madame S. Pagnuelo, M. et Mme Mastai Pagnuelo, Mesdemoiselles Pagnuelo et Hardy, M. et Mme P.-S. Doyle, M. et Mme L.-A. Lottelle, M. et Mme F.-N. Gagnon.

Ont envoyé des fleurs, M. et Mme Thomas Gauthier, une couronne M. et Mme T.-Arthur Gauthier, une ancre; M. et Mme Raoul Gauthier, une croix; Docteur et Madame R. Trudeau, une couronne; M. et Mme L.-J. Tarte, une couronne; M. et Mme Alphonse Racine, une ancre; M. et Mme Joseph de Westmount, une couronne; M. et Mme Edmond Brossard, une gerbe; M. et Mme R. Charlebois, une croix; M. et Mme L.-E. Frank, une couronne; M. et Mme J.-G. A. Gendreau, une croix; M. et Mme A. Faucher, une couronne, Les arrières-petits-enfants, René Gauthier, Germaine Trudeau, Jeanne Tarte, Rita Gauthier, Hélène Tarte, Jean Tarte, Maurice Gauthier, un coussin.

Témoignages de sympathie: Docteur J. Hector Trudeau, docteur S.-J. Girard, la Communauté des Sœurs Grises, M. et Mme R. Racine et Girard, Soulières, M. J. A. Trudeau, M. et Mme Emile Chevalier, Mme J.-N. Chevrier, M. L. J. Prudhomme, Melle Yvonne Beaudry, M. et Mme Raoul Brousseau, M. P.-O. Crory, Mlle Chartrand, Madame Robert Wall, M. et Mme A. Gauthier, M. et Mme A. Gauthier, M. et Mme Vanier, M. Smith, N. L. T. Maréchal, M. le Dr Chas. Bayard, M. le Dr Gilbert, M. Dan. Gallery, l'hon. M. Bergevin.

A PROPOS DU DECRET "NE TEMERE"

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, 23. — Le jugement du Conseil Privé, dans l'interprétation du décret "Ne Temere" pour un mariage célébré en Europe n'aura aucun effet sur la cause que soumettra le gouvernement fédéral le 7 mai à la Cour Suprême du Canada, sur la loi du mariage en Canada.

Le fait d'agiter de décider jusqu'à quel point l'autorité du Parlement n'intervient pas dans la juridiction provinciale. Les avocats de la province de Québec intéressés dans la cause actuellement devant la Cour Suprême attendaient avec impatience la décision du Conseil Privé d'Angleterre qui vient de se prononcer contre le décret "Ne Temere" dans le même sens que le jugement Charbonneau, rendu à Montréal il y a quelques mois.

A PROPOS DU DECRET "NE TEMERE"

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, 23. — Le jugement du Conseil Privé, dans l'interprétation du décret "Ne Temere" pour un mariage célébré en Europe n'aura aucun effet sur la cause que soumettra le gouvernement fédéral le 7 mai à la Cour Suprême du Canada, sur la loi du mariage en Canada.

TROIS MOIS A L'OMBRE

Le magistrat Bazin a condamné, ce matin, Ernest Garipé, à faire 3 mois de prison pour effraction chez Mme Louise Blair, demeurant sur la rue de Montigny Est.

A BAS LES MARQUES

ON N'EN VEUT PLUS DANS LES RUES DE LA VILLE. — LE MAIRE LAVALLÉE PARLE D'UN BALAYAGE COMPLET DES CHEFS DE SERVICE.

Il ne sera plus érigé de marques dans les rues de Montréal et les contrôleurs ont décidé, ce matin, de mettre fin à des abus qui se sont multipliés, disent-ils, grâce à la connivence des chefs de service. Il se peut même que les marques déjà érigées soient démolies, car elles constituent des empiètements sur la propriété de la ville.

Parlant de la tolérance, accordée jusqu'ici aux citoyens qui voulaient ériger ces marques ou construire des escaliers presque sur le trottoir, le maire Lavallée dit que le concours accordé par les chefs de services dans ces cas est scandaleux et qu'il serait opportun de faire un balayage complet des chefs de service à l'hôtel de ville.

LE TERRAIN A MONTREAL

DES CHIFFRES QUI DEMONTRENT L'AUGMENTATION VERTIGINEUSE DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DANS LES QUARTIERS D'AFFAIRES.

Un rapport des évaluateurs de la ville établit la merveilleuse augmentation de la valeur foncière à Montréal.

Ce rapport indique qu'en 1907 nombre d'immeubles situés rue St-Jacques et qui ont récemment changé de mains, étaient évalués à des prix dérisoires comparativement à l'évaluation actuelle.

Ainsi, en 1907, le coin sud-est de la rue St-Jacques, où étaient les bureaux de la compagnie Richelieu, était évalué à \$95,000, alors qu'en 1911 cette évaluation était élevée à \$785,000.

Le coin opposé, là où s'élève le Bureau de Poste, est évalué aujourd'hui à \$1,080,950, tandis qu'en 1907 il était évalué à \$400,000 seulement.

La propriété Bower, située au coin sud-ouest de la rue St-Jacques, vient de se vendre \$74, soit \$330,000. En 1907 tout le terrain était rendu \$150,000.

L'emplacement du vieux St-Lawrence Hotel était évalué à \$327,000 en 1907, alors que le terrain est aujourd'hui évalué à \$1,000,000.

MONTREALAIS DISPARU

C. Nazaire Lalonde passe de longues années sans donner de ses nouvelles à sa mère.



M. CHARLES NAZAIRE LALONDE, disparu depuis plusieurs années.

Dans la dernière lettre qu'il écrivit à sa mère il était agent pour la manufacture de machines à coudre "New William" et habitait à Wasco, Michigan.

Actuellement, il est âgé de 50 ans. Tout renseignement sera accueilli avec reconnaissance par sa vieille mère, Mme L. Lalonde, qui demeure au No 39 Beaudry, Montréal.

LE MASSACRE DES FRANCAIS AU MAROC

M. Poincaré charge le ministre à Fez de faire une enquête.

PARIS, 23. — Le massacre qui a eu lieu à Fez et dans lequel un grand nombre d'officiers et de soldats français ont été tués ou blessés, a suscité de nombreuses critiques contre les autorités du gouvernement qu'on accuse de négligence. M. Poincaré, premier ministre, a télégraphié, aujourd'hui, à M. Eugène Regnaud, ministre français à Fez, de faire immédiatement une enquête pour découvrir les auteurs de ce massacre.

Une agence de Fez prétend que les nouvelles venant de l'insurrection sont complètement fausses. Les fautes sont, cependant, attribuées par une bande de femmes, avides de carnage qui passent tout le jour sur les rues, cherchant des blessés, afin de les torturer et de les dépouiller de leurs vêtements.

LA FRANCE DE 1792

La séance de clôture de la "Mount Royal Literary Society" pour la session 1911-12 aura lieu ce soir à 8 heures dans les salons du Royal Arcanum, 92 Ave Edmon.

M. J. O. Lamert, journaliste, y traitera le sujet suivant : "La France de 1792".

L'entrée est gratuite et les dames sont admises.

L'INSPECTION DES NAVIRES

LE MINISTRE DE LA MARINE JUGE NECESSAIRE D'EN RENDRE LA METHODE PLUS SEVERE. — LES APPAREILS DE SAUVETAGE.

OTTAWA, 23. — M. Alex Johnston, sous-ministre de la Marine, a ordonné aux principaux chefs de ce département de se réunir cette semaine pour considérer la nécessité d'apporter certains changements dans la méthode actuelle d'inspection.

Jusqu'à présent, tout vaisseau passager voyageant dans les eaux canadiennes était muni d'un certificat annuel démontrant qu'il avait été inspecté et contenait tous les appareils de sauvetage requis par la loi. Cette inspection annuelle se faisait ordinairement en juin ou juillet.

Désormais, il est entendu que pour légiférer en cette matière on marchera de concert avec la Chambre de Commerce anglaise. D'après une information reçue, on augmentera le nombre des appareils de sauvetage. Il est probable que la méthode italienne sera adoptée. Cette méthode, qui est considérée la meilleure, veut qu'un officier expérimenté de la marine royale accompagne chaque navire et qu'au moment du danger il assume la responsabilité en ce qui concerne la discipline, quant au capitaine, il ne s'occupe que de la sécurité du navire.

Le département de la marine canadienne s'est efforcé de recueillir tous les renseignements possibles concernant les meilleurs moyens à employer pour sauvegarder l'existence des passagers à bord des bateaux et dès maintenant on peut dire qu'une législation plus sévère à cet effet sera adoptée. On a aussi en vue d'augmenter le nombre des navires de sauvetage, montrant que les mesures et précautions sont tout à fait insuffisantes.